



Les libéraux se donnent jusqu'à la fin de mars pour choisir leur nouveau leader

par Pierre O'Neill

SHERBROOKE — Le congrès pour le choix d'un chef permanent du Parti libéral du Québec devra se tenir le plus tôt possible et le plus tard en mars 1978.

Les membres du conseil général, réunis en fin de semaine à l'université de Sherbrooke, ont en outre ordonné au comité exécutif du parti de procéder dès maintenant à la formation du comité général d'organisation du congrès. Ils n'ont pu s'entendre néanmoins sur le choix du

lieu du congrès, soit Québec ou Montréal.

Tout au long du weekend, les noms des présumés aspirants au leadership ont hanté les couloirs de la réunion du conseil général. Une dizaine de parlementaires ont participé aux délibérations, notamment ceux dont les velléités de leadership sont publiquement connues. Ils en ont profité pour tâter le pouls, voire même cabaler les cadres et militants du parti.

Dans le but d'éclairer les membres du conseil général sur les problèmes d'orga-

nisation d'un congrès au leadership, les dirigeants du parti ont montré des diapositives sur les moments les plus importants du congrès de 1970 au Colisée de Québec. Lorsque les figures de l'ex-premier ministre Jean Lesage et de feu Pierre Laporte sont apparues à l'écran, les membres du conseil général ont longuement et chaleureusement manifesté. Dans les cas de l'ex-premier ministre Bourassa, l'accueil fut froid au point que l'on ressentait le malaise dans la salle. C'était la première fois, que les dirigeants

du parti ouvraient aux représentants de la presse les délibérations du conseil général.

Formé principalement des membres de l'exécutif du parti, des députés, des présidents régionaux, des présidents d'associations de comités et des présidents et secrétaires de commissions permanentes, le conseil général a par ailleurs adopté une série de mesures visant à démocratiser sensiblement le choix du leader du PLQ.

● La délégation de l'association de comités est accrue de quatre représentants

ce qui porte le nombre de délégués de 1663 qu'il était en 1970 à plus de 2,600 en vue du congrès de 1978. Parallèlement, le nombre des jeunes et des femmes au sein de la délégation se trouve également accru. Les groupes ethniques auront droit à trois représentants par comité.

● Le régime des délégués de droit, dits délégués d'office, est aboli. À l'élection de Robert Bourassa en 1970, ils comptaient pour 45% de la délégation. Cette proportion avait été ramenée à 22%.

Voir page 6: Les libéraux



Gérard-D. Lévesque

au sommaire

■ La Ville accuse les cols bleus d'abuser de leur force syndicale

— page 3

■ La déclaration de Kingston: un éditorial de Claude Ryan

— page 4

■ Brejnev et Pinochet ont besoin l'un de l'autre, pense Leonide Pliouchtch

— page 7

■ L'embargo sur les vêtements: qui en profitera?

— page 8

Lévesque promet contre le chômage des mesures "d'une certaine ampleur"

par Jean-Claude Picard

SAINTE-MARGUERITE — Le premier ministre René Lévesque a formellement promis en fin de semaine que son gouvernement annoncera, à la mi-octobre, des mesures "d'une certaine ampleur" pour combattre le fort taux de chômage que connaît actuellement le Québec.

"Nous ferons un effort très très accentué pour tenter de diminuer le chômage au cours des mois d'hiver", d'affirmer le

premier ministre, samedi, à l'issue d'une réunion de deux jours du cabinet des priorités et du caucus des députés péquistes. Réunion dont l'un des principaux objectifs était d'ailleurs d'arrêter les mesures à prendre au cours des prochaines semaines pour contrer au mieux la mauvaise conjoncture économique actuelle.

A cet égard, M. Lévesque a confirmé, au cours d'un long entretien avec la dizaine de journalistes qui attendaient depuis la veille de connaître les résultats de ces entretiens, que ministres et députés

s'étaient entendus pour proposer dans l'immédiat des mesures concrètes pour aider à "passer l'hiver".

Ces mesures, qui devront de nouveau être discutées au conseil des ministres d'ici une dizaine de jours, seront dévoilées dans le budget supplémentaire que déposera à l'Assemblée nationale le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dès la reprise des travaux parlementaires, vers le milieu du mois d'octobre.

M. Lévesque a refusé d'indiquer quelle sera l'ampleur exacte de ces mesures,

signalant toutefois qu'en plus des quelques dizaines de millions de dollars qui ont pu être récupérés du budget actuel du gouvernement, il fallait aussi compter sur certaines sommes en provenance de postes extra budgétaires, en particulier sur l'activité des sociétés d'Etat, telles la SDI, par exemple.

"Ce que nous avons tenté depuis quelque temps, c'est de coordonner tout ça et de mettre tous les morceaux ensemble. On s'est rendu compte, en fin de semaine, dans les documents qui nous ont été sou-

mis, que ça commençait à faire des sommes assez intéressantes", a-t-il expliqué, refusant cependant d'indiquer plus précisément la part d'argent neuf que ce budget supplémentaire consacrerait à la lutte contre le chômage.

Il n'est pas inutile de signaler que toute cette opération avait démarré à la mi-août, alors que, rentrant de vacances, M. Lévesque n'avait guère mis de temps à ramener tout son monde à l'ordre et à rappeler que s'il est vrai que le gouverne-

Voir page 6: René Lévesque



Des centaines de Montréalais ont répondu à l'invitation de la communauté chinoise de participer avec elle à la fête annuelle de la Lune d'automne. Les visiteurs ont pu admirer des démonstrations typiques et colorées de folklore chinois. (Photo Jacques Grenier)

Clark est convaincu que la notion de "statut spécial" répugne aux Canadiens

par Michel Roy

M. Joe Clark a déclaré samedi, au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, que l'état d'esprit qui règne actuellement au Canada et l'héritage des 10 dernières années l'amènent à écarter toute forme de statut particulier pour le Québec, aussi bien en matière de langue d'enseignement qu'au plan politique et constitutionnel.

Fort de l'appui que venaient de lui témoigner à Kingston les quatre premiers ministres provinciaux conservateurs, le chef de l'Opposition aux Communes s'empresse toutefois de reconnaître la né-

cessité d'apporter au régime fédéral actuel de nombreux changements; il insiste de nouveau sur la décentralisation et les limites au pouvoir fédéral de dépenser; il souhaite que les provinces puissent exercer dans certains secteurs des pouvoirs qu'elles n'ont pas, ou qu'une priorité législative leur soit octroyée dans des domaines de juridiction concurrente; il évoque la possibilité de changer le mode des nominations à la Cour suprême, au Sénat et dans d'autres institutions fédérales; il espère que le gouvernement de M. Trudeau, mieux placé que l'Opposition à cet égard, prenne l'initiative de propositions hardies en ce sens et sans délai.

Mais, quelles que soient les formules retenues éventuellement, il n'accepte pas l'idée du statut particulier, parce qu'il est convaincu que cette notion, dénoncée par M. Trudeau depuis 1968, répugne aux Canadiens.

Il va falloir trouver des solutions, dit-il, sans recourir à ce concept, ni à celui des "deux nations".

Ainsi, au chapitre de la politique culturelle, M. Clark croit qu'il faut offrir au Québec des garanties, c'est-à-dire les moyens et les ressources de protéger et de favoriser l'épanouissement d'une culture qui lui est propre.

"Je ne crois pas qu'il serait indiqué de

confier cette responsabilité au gouvernement fédéral qui sera toujours dominé par une population non-francophone."

Mais il n'y voit pas un régime distinct. "Je veux donner ce même pouvoir aux autres provinces." Un pouvoir qu'elles n'exerceront peut-être pas "car il est essentiel pour le reste du Canada d'avoir une présence culturelle fédérale active parce que nous n'avons pas hors du Québec la même stimulation qui existe ici. La communauté n'est pas aussi forte, aussi distinctive au niveau culturel".

Le chef de l'Opposition a énuméré les secteurs desquels le gouvernement fédé-

Voir page 3: Joe Clark

La Bolivie mise au pas

1) Le banquet et les miettes

par

Jean-Claude Buhrer

envoyé spécial du Monde

LA PAZ — Au premier abord, du moins, La Paz (Bolivie) change. Dès l'arrivée, du haut de l'immense falaise qui s'ouvre pour découvrir l'impressionnante vision de cette ville tapie dans une gigantesque faille, le voyageur voit soudain comme des pieux dressés au milieu des maisons basses et des mesures qui s'étagent jusqu'au centre. De là-haut, à 4,000 mètres d'altitude, ces formes élancées parmi des toits de tôle paraissent dérisoires en regard du Huayna Potosi ou de l'illimani couronnés de leur calotte de neige éternelle. Pourtant, en s'en rapprochant, il faut se rendre à l'évidence: les premiers gratte-ciel font leur apparition dans l'une des plus hautes villes du monde.

Livrés aux pioches des démolisseurs et aux échafaudages, le Prado, artère principale de la ville, et les rues avoisnantes sont irrémédiablement grignotés par une architecture fonctionnelle et stéréotypée. Sous l'effet de la spéculation immobilière, le centre colonial de La Paz, aux venelles étroites, doit céder mois après mois du terrain, tandis que ses habitants les plus pauvres se voient souvent contraints d'aller chercher refuge dans les quartiers hauts des bidonvilles. Les nouveaux immeubles, eux, seront réservés à des banques et à des bureaux en tous genres. Autres signes tangibles de l'essor économique relatif que connaît actuellement la Bolivie, on remarque d'ailleurs de voitures dernier modèle, et plusieurs chaînes internationales ont entrepris de construire des hôtels à La Paz.

Attirés par le potentiel agricole et minier, banquiers et hommes d'affaires occidentaux et japonais se font aussi plus nombreux. Depuis six ans, qu'il assume le pouvoir, le général Banzer a fini par imposer à la Bolivie un semblant de stabilité. "Contrairement à ce qui se passait du temps où les partis politiques avaient des activités — fait remarquer un industriel étranger, — aujourd'hui les conditions sont devenues favorables au commerce et aux affaires."

La satisfaction n'est pas moins évi-

dente dans les milieux officiels. Dans leurs discours, les responsables du régime se complaisent à mettre l'accent autant sur la stabilité retrouvée que sur l'amélioration de la situation économique. "Grâce à la maturité atteinte par la nation, déclare le général Banzer, son image a changé et l'on entrevoit un panorama optimiste. La Bolivie a été l'un des rares pays à éviter les conséquences de la crise mondiale, si bien que ses répercussions y sont passées à peu près inaperçues."

Un redressement économique

Si l'on se réfère aux graves difficultés que connaissent la plupart des pays voisins, le quotidien *Ultima Hora* de La Paz n'avait sans doute pas tort de titrer un article consacré au bilan de l'année écoulée: "La Bolivie a été un îlot de stabilité économique dans le Cône sud". Le gouvernement peut se prévaloir de certains résultats: le taux de croissance du produit interne brut est passé de 3,8% en 1970 à 6,7% en 1976, soit 2,5 points de plus que la moyenne latino-américaine; l'inflation, qui s'élevait à 64% en 1974, a été ramenée à 12%; les balances commerciales et des paiements se sont soldées par des excédents, tandis que les réserves monétaires, qui étaient de 34 millions de dollars en 1971, ont atteint plus de 180 millions de dollars.

Le régime actuel a bénéficié de la hausse des cours des matières premières sur les marchés mondiaux. "La conjoncture, constate M. Luis Adolfo Siles Salinas, ancien président de la République, n'a jamais été aussi bonne de toute notre histoire. De 1,5 dollar la livre en 1969, l'étaïn est passé à plus de 4,5 dollars. Un tel changement était impensable à notre époque. S'il avait alors augmenté de 10 cents seulement, nous aurions fait des miracles." Outre l'étaïn, dont elle est le deuxième producteur du monde, la Bolivie a également vu s'accroître les ressources de ses exportations de pétrole et de gaz. Minerais et hydrocarbures représentent à eux seuls 89% de ses rentrées de devises. Venant s'ajouter aux garanties don-

Voir page 6: La Bolivie

PERFECTA
6/36
GROS LOT
MINIMUM
\$100,000.00
VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
8	15	21	26	27	33
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	PRIX 109,461.80		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 17 VENTES TOTALES: \$1,140,227	
5 SUR 6	64	1,539.30			
4 SUR 6	3,494	78.30			
5 SUR 6+	3	21,892.30			

Mini-loto			
NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1 ^{er}	04	38844	\$50,000
2 ^e	24	78983	\$50,000
3 ^e	06	82758	\$50,000
4 ^e	35	56999	\$50,000

TIRAGE: 725 VENDREDI 16-09-77		
39 Séries émises- 90,000 chacune		
GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX
152	38844	\$1,000
	78983	
	82758	
	56999	
13,884	844 983	\$25
	758 999	

Le Liban 60,000 morts après

2) Un pays malade qui colmate ses brèches

Une ébauche de vie culturelle réapparaît: beaucoup de galeries étant détruites, les peintres exposent dans les écoles, dans les banques ou chez les particuliers. Trois vedettes internationales sont déjà revenues chanter au Liban, tandis qu'on envisage une reprise du festival de Baalbeck dans un avenir proche. On inaugure de nouveaux centres culturels, parmi lesquels on peut citer "la Maison Libanaise" ou "le Palais de la culture de Rabieh". Sur le plan de l'urbanisme, la reconstruction du centre-ville est l'une des préoccupations du gouvernement en place: plusieurs missions étrangères se sont succédées jusqu'à présent pour proposer un plan de reconstruction de Bab-Edriss et des quartiers périphériques, de la Place des Canons aux grands hôtels. C'est le plan français, prévoyant la mise en valeur des vestiges archéologiques du vieux Beyrouth récemment découverts, et proposant la création de voies piétonnières et de jardins, qui a soulevé le plus d'enthousiasme. Des prêts internationaux contribueraient à la mise en oeuvre d'éventuels travaux.

La presse beyrouthine, il est vrai ligotée par une censure draconienne, est d'un optimisme à toute épreuve: on y parle beaucoup de relance économique, de reconstruction, de réconciliation nationale, de "rage de vivre"... Rien de cela n'est complètement faux ni totalement exact. A travers cette volonté acharnée de s'en sortir, on sent un malaise profond, à tous les niveaux de la société libanaise, quelle que soit l'appartenance politique. A côté des fanatiques et des inconditionnels de quelque bord qu'ils soient, l'immense majorité des libanais est désabusée, ayant doublement perdu confiance en leurs propres concitoyens, et en leurs partis politiques. Il faut ajouter aussi que de nombreuses familles ont été séparées à la suite de la partition de la capitale. Il est peu de Libanais à l'heure actuelle qui osent passer de "l'autre côté" à une heure tardive. Cette appréhension reste extrêmement forte même chez ceux qui n'ont pas directement combattu.

Le malaise des Libanais s'explique aussi par les problèmes qui se posent avec une acuité nouvelle au lendemain de la "guerre": un taux de chômage important et une hausse vertigineuse du coût de la vie. La hausse la plus vivement ressentie est celle des produits alimentaires, qui

était de l'ordre de 81% en mars 1977 par rapport à mars 1975. Depuis lors, le prix de certaines denrées a encore doublé, spécialement les fruits et les légumes. A l'intérieur des villes, les transports ont connu une hausse de 114%. L'essence de 100% en deux ans. Dans le domaine de l'habillement et des produits importés, la hausse est de 60% en moyenne. Les causes de la hausse dans ce domaine sont multiples: éclatement des souks et dispersion du commerce, augmentation des besoins et faiblesse de l'offre, dépréciation de 30% de la monnaie libanaise allée à l'inflation internationale cumulée sur deux ans, tout cela ayant contribué à alourdir considérablement le prix de vente de la marchandise.

Texte et photos de Dominique De Boisbaudry

collaboration spéciale

Parallèlement, le prix des loyers a quasiment triplé en deux ans et peut, dans certains quartiers, être aussi élevé qu'à Montréal. La crise du logement est aggravée par l'insuffisance des appartements, compte tenu du grand nombre d'immeubles détruits ou endommagés pendant la guerre. La plupart des locataires doivent acquitter subitement le montant de deux années de loyer auquel s'ajoutent les factures d'électricité, d'eau et de téléphone depuis le printemps 1975 alors que le fonctionnement de ces services publics laisse encore beaucoup à désirer. Le Libanais de classe moyenne a donc beaucoup de mal à maintenir son niveau de vie, d'autant plus que les salaires n'ont pas suivi la même ascension que le coût des produits courants. Une augmentation de 20% des salaires du secteur public en avril dernier reste insuffisante (un fonctionnaire gagne en moyenne entre \$300 et \$400 par mois). On parle d'une augmentation vraisemblable de 30% des salaires du secteur privé. Mais le gouvernement n'a encore pris aucune mesure pour résorber efficacement le chômage, souci numéro un des jeunes.

Le gouvernement libanais s'emploie

surtout à sauver les apparences, à colmater les brèches d'un régime malade. Si on parle de plus en plus de reprise économique, le problème politique et social qui est à l'origine de la "guerre" n'est pas résolu. La plupart des Libanais trouvent même que la situation politique et sociale est pire qu'avant. On parle aussi au Liban de réconciliation nationale, mais y a-t-il un dialogue et quels en sont les interlocuteurs? Chaque partie en présence veut reconstruire un Liban nouveau, et c'est bien là le seul point d'accord entre ces parties, mais sur quelles bases édifierait-on ce pays? Les partis chrétiens se disent prêts à coopérer avec les partis musulmans pour reconstruire l'Etat libanais mais se heurtent à une gauche musulmane divisée dont les dissensions sont apparues au grand jour après l'arrêt des combats. La gauche libanaise, décapitée depuis l'assassinat de son leader Kamal Joumblatt, est actuellement désorientée, désorganisée. En revanche le "Front Libanais" regroupant le parti Kataeb de Pierre Gemayel et le Parti national libéral de Camille Chamoun, est parfaitement hiérarchisé, guidé par des leaders puissants. Pendant la "guerre" les partis chrétiens s'étaient pratiquement substitués à l'Etat dans leur région, créant des services publics (acheminement du courrier, ramassage des ordures, centres pour handicapés, ravitaillement) d'une efficacité remarquable. Un an après le dernier cessez-le-feu, le bloc chrétien est plus homogène, plus structuré que jamais. Fait étonnant dans un pays où l'individualisme forcené est de rigueur, il s'est établi une solidarité véritable entre les chrétiens à l'intérieur de leur région.

Quant à un éventuel dialogue avec la Résistance palestinienne, la droite s'obstine à le refuser tant que les Palestiniens n'auront pas fait la preuve de leurs bonnes intentions en ce qui concerne l'application de l'accord du Caire.

Les bonnes intentions, la Résistance palestinienne n'en est pas avare, mais cela suffit-il à restaurer une confiance perdue depuis si longtemps? Depuis la signature de l'accord tripartite de Ch-taura (Liban-Syrie-O.L.P.) survenue en juillet dernier et visant à définir les modalités d'application de l'accord du Caire, l'attitude de la Résistance palestinienne évolue vers un assouplissement. Selon l'agence d'information palestinienne

WAFA, les Palestiniens en sont à la troisième phase de l'application de l'accord, c'est-à-dire le retrait des éléments armés palestiniens à une distance de 15 km (environ 10 milles) de la frontière israélo-libanaise, ce qui est contredit par les plus récents incidents. Au cours du mois d'août, les armes lourdes se trouvant dans les camps palestiniens ont été déposées dans des dépôts placés sous le contrôle de la Force arabe de dissuasion (FAD), des Forces de sécurité intérieures libanaises (FSI), et des Forces armées palestiniennes (CLAP). L'OLP sait que son éventuelle participation à la conférence de Genève est liée à l'application de l'accord du Caire, ce qui explique son attitude apparemment conciliante.

La société libanaise est plus cloisonnée que jamais et le dialogue s'avérant difficile, ce blocage politique risque de s'éterniser: "Pour l'instant, nous vivons avec nos volcans", me disait un ancien combattant Kataeb. Alors, où va le Liban? Le gouvernement, composé de ministres plus technocrates que politiques, fait face aux affaires les plus urgentes de l'après-guerre et fait preuve d'un certain opportunisme dans le traitement des problèmes de fond.

"Il faut un certain temps pour dépassionner les esprits avant de pouvoir engager un dialogue constructif et réunir les antagonistes autour de la table commune", déclarait le ministre des Affaires étrangères et de la défense, Fouad Boutros. L'issue du problème libanais est d'autant plus incertaine que les causes de la stagnation actuelle au Liban ne sont pas seulement intérieures, le sort de ce pays étant intimement lié au règlement global du conflit du Moyen-Orient et du problème palestinien. Les Libanais pansent leurs plaies mais les cicatrices restent gravées dans leur chair.

"Nous ne pourrions jamais oublier ce qui s'est passé, disent-ils, mais le vent se lève, il faut tenter de vivre"...

FIN



Cet édifice du quartier du port, a été l'enjeu de combats sans merci: il constituait le verrou du secteur Kataeb.

des quatre coins du PAYS

Décontrôle par phases

La levée graduelle des contrôles des prix et des salaires devrait débuter d'ici six mois, a laissé entendre en fin de semaine le président de la Commission anti-inflationniste, M. Harold Renouf. Interviewé à la télévision, M. Renouf a souligné qu'il serait préférable d'en arriver à la levée graduelle de ces contrôles. Il faudra attendre quelque temps encore que la psychose de l'inflation disparaisse, mais il vaudrait mieux que ces contrôles soient levés avant la reprise de l'économie. Dans ce cas, il existerait un espace de coussin anti-inflationniste qui pourrait entrer en jeu si les prix et les salaires devaient augmenter encore. Les contrôles, qui sont entrés en vigueur en octobre 1975, doivent être levés en décembre 1978. Si les contrôles étaient levés dès maintenant, de dire M. Renouf, les prix pourraient grimper immédiatement, et c'est la raison pour laquelle il préfère une levée graduelle des contrôles.

Un nouveau nom

Une résolution demandant que le nom du Parti du crédit social soit modifié sera présentée lors de la réunion des membres du conseil national du parti à Winnipeg le 11 novembre. La résolution sera présentée par M. Reg Gervais, de la circonscription de Cambridge, en Ontario. M. Gervais est d'avis que le nom actuel du parti ne dépeint pas les politiques et la philosophie de ses membres.

Pourquoi s'étonner

Le chef national du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, n'est pas du tout étonné de l'ampleur du mouvement indépendantiste au Québec étant donné les réalisations économiques du gouvernement fédéral. Prenant la parole devant les membres du conseil ontarien du NPD, M. Broadbent a déclaré qu'il n'était pas étonnant du tout que les Québécois manifestent leurs frustrations devant les politiques de M. Trudeau, surtout quand on tenait compte du fait que le Québec, qui compte un quart de la population du Canada, compte également un tiers de tous les chômeurs du pays. M. Broadbent a recommandé au nouveau ministre des Finances, M. Jean Chrétien, de se préoccuper moins de questions constitutionnelles et de consacrer plus de temps à relancer l'économie du pays. Il pourrait par exemple étudier avec attention une recommandation du NPD visant à créer de 250,000 à 300,000 emplois.

La relance de l'économie

Le gouvernement s'occupera moins de la relance de l'économie du Canada, qui se fera par une augmentation des investissements canadiens au Canada. Le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, est d'avis que les syndicats et l'industrie devraient faire preuve de plus de responsabilité et de ne pas attendre du gouvernement fédéral qu'il les protège par des contingentements et des tarifs. Il faisait allusion directement à l'industrie de l'automobile et à celle des textiles. Nous ne pouvons protéger des vaches sacrées pour lesquelles l'industrie et les syndicats n'ont aucun respect, a-t-il déclaré. L'équilibre économique du Canada doit être rétabli de façon que les Canadiens n'aient plus à craindre d'investir et de travailler dans leur propre pays.

Un congrès de leadership

Le congrès de leadership du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario se déroulera à Toronto du 3 au 5 février 1978. Les délégués à ce congrès seront appelés à trouver un successeur à M. Stephen Lewis qui a annoncé au lendemain des élections ontariennes de juin qu'il abandonnait son poste de chef du parti. Deux candidats sont déjà en lice pour lui succéder. Il s'agit de MM. Ian Deans, leader du parti à l'Assemblée législative, et du critique en matière de finances, M. Michael Cassidy.

Le roi Baudouin arrive à Ottawa

OTTAWA (Reuter) — Le roi Baudouin entame aujourd'hui à Ottawa avec la reine Fabiola, une visite de cinq jours destinée à renforcer les liens traditionnels d'amitié entre la Belgique et le Canada.

Ce sera la première visite du roi des Belges au Canada, où il rencontrera de nombreux dirigeants, dont le gouverneur général, M. Jules Léger, et le premier ministre, M. Pierre Trudeau.

La visite ne revêtira aucun caractère politique, fait-on remarquer au ministère canadien des Affaires étrangères en se référant à un passage de la biographie officielle du roi où il est signalé qu'en tant que

souverain constitutionnel il doit être au-dessus des idéologies, des programmes, débats et intérêts économiques précis des partis politiques.

Toutefois, le vice-premier ministre belge, M. Leon Hurez, qui est aussi ministre de la fonction publique, et M. Alfred Cahen, chef de cabinet du premier ministre, qui accompagneront le souverain, auront des entretiens avec leurs homologues canadiens.

M. Hurez s'entretiendra également avec le ministre canadien de l'Emploi, M. Bud Cullen, des effets des programmes de création d'emplois. Au début du mois, M. Cul-

len et le ministre belge de l'Emploi et de la Main-d'oeuvre, M. Guy Spitaels, ont eu un entretien au cours duquel ce dernier a manifesté de l'intérêt pour les méthodes employées par le Canada dans la lutte contre le chômage.

M. Cahen s'entretiendra avec le conseiller spécial de M. Trudeau en matière de relations internationales. M. Ivan Read.

Le roi Baudouin visitera Ottawa, Toronto, Québec et St. John's, à Terre-Neuve.

Il sera accueilli lundi par le gouverneur général.

À Québec, le roi Baudouin rencontrera le lieutenant-gouverneur et le premier mi-

nistre de la province, et passera une nuit au manoir Richelieu, palais historique et somptueux acheté par le gouvernement québécois à Pointe-au-Pic.

A Ottawa, le couple royal assistera à une représentation du Ballet royal de Winnipeg, à laquelle 270 délégués à un congrès de parlementaires du Commonwealth ont également été invités.

Il quittera le Canada vendredi soir pour la Belgique.

BRUNET

DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Quelqu'un pour m'écouter...

Centre d'Information
& de Référence
pour Femmes
1977 Appel

L'an dernier plus de 15,000 femmes de Montréal et des environs se sont adressées à nous pour une raison quelconque.

Parce qu'elles étaient en détresse
Parce qu'elles étaient sans foyer
Parce qu'elles étaient maltraitées
Parce qu'elles avaient besoin de conseils juridiques ou autres
Parce qu'immigrantes, elles se sentaient dépayées

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE \$100,000

Quel qu'ait été leur problème, nous avons fait de notre mieux pour les aider. Mais nous ne sommes que quatre et par conséquent nos ressources sont limitées, même avec l'aide de quelques bénévoles. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous.

CENTRE D'INFORMATION & de REFERENCE pour FEMMES 3585 St. Urbain Montréal 842-4761

**Certificats
d'épargne
fixes**

**9%
3 ans**

dépôt minimum \$500

**C'est un avantage de plus
que nous vous offrons.
Profitez-en!**

**LA BANQUE
D'ÉPARGNE**



Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.

**Cintres
pour suspendre
vos breloques!**

Il fallait
y penser!



Du dernier cri, ces pendentifs et les chaînes de 18 pouces sont en or jaune 10 carats. Un petit anneau fixé à la base du cintre-pendentif vous permet d'y suspendre votre breloque préférée. Notez que les prix n'incluent pas les breloques

Fin fin	10 ct
Gros fil	\$29.50
Façon bois, petit	\$37.50
Façon bois, gros	35.00
	47.50

**BIRKS
JOAILLIERS**

La Ville accuse les cols bleus d'abuser de leur force

Les cols bleus de Montréal ont recouru au chantage dans leurs négociations avec la Ville, estime le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding. Le syndicat des employés manuels de la ville, dit-il, a cause de sa très grande force de négociation, cherche à obtenir des conditions de salaire et de travail bien supérieures à celles qui existent dans la région économique de Montréal.

"Sa force devient un instrument de chantage, écrit-il. En somme, le syndicat demande aux contribuables de la ville de Montréal d'accorder aux cols bleus des salaires et des avantages sociaux plus gé-

néreux que ces contribuables ne reçoivent eux-mêmes."

Si les négociations traînent en longueur, le cabinet du président du comité exécutif, la faute en est imputable au syndicat, qui a durci ses positions au cours de l'été en refusant d'accepter une offre assurant à ses membres les mêmes salaires que ceux versés à leurs confrères de Montréal-Nord.

Le syndicat a par la suite refusé, explique la Ville dans un long communiqué, que le litige soit confié à un conseil d'arbitrage. Ce refus n'a même pas été motivé par la position patronale.

Enfin, le 31 août, l'administration mu-

nicipale a invité la partie syndicale à communiquer par écrit ses revendications pour que celles-ci soient étudiées avec la plus grande attention. A ce jour, la Ville n'a rien reçu de la part du syndicat.

En vertu de la loi des mesures inflationnistes, l'augmentation maximum que la ville aurait pu consentir cette année à ses employés manuels aurait été de 8%. Elle offre cependant 9.04% plus une formule d'indexation qui pourrait entraîner une augmentation encore plus considérable, indique le cabinet de M. Niding.

Au chapitre des salaires, les demandes syndicales se chiffrent par \$8.9 millions, tandis que leurs demandes au chapitre

des avantages sociaux se chiffrent par \$16 millions.

Il est faux de prétendre, affirme la Ville, que la différence entre les offres de la ville et les demandes syndicales sont de l'ordre de \$4 millions. Cette différence s'établit plutôt à \$16 millions, puisque la demande globale du syndicat, salaires et avantages sociaux, se chiffre par \$24.9 millions tandis que l'offre globale de la ville, c'est-à-dire salaires et modifications au régime de vacances, se chiffre par \$8.9 millions.

L'offre de 8.5% de la ville pour les salaires est calculée sur le taux horaire moyen assorti d'une formule d'indexation

si l'augmentation de l'indice des prix à la consommation dans la région de Montréal en 1977 par rapport à 1976 dépasse ce pourcentage en moyenne pour les 12 mois. L'augmentation proposée situe donc le taux horaire pour l'emploi de journalier à \$5.765, dont une hausse de 8.77%. En ajoutant à ce chiffre les modifications proposées au régime des vacances, on arrive au taux de 9.04%.

Le taux horaire de \$5.765 proposé par la Ville à ses cols bleus se compare avantageusement à ceux versés dans d'autres municipalités, par exemple de \$5.75 à Montréal-Nord, de \$5.72 à Pointe-aux-Trembles, de \$5.655 à Outremont, etc. Enfin, la ville se défend des accusations

qui ont été portées contre elles à la suite de la mise à pied, le 8 septembre, de quelque 700 employés auxiliaires. Le syndicat avait prétendu que ces mises à pied avaient été décidées dans un but stratégique à la veille d'une assemblée syndicale.

La Ville explique que ces mises à pied ont été rendues nécessaires par le grand nombre de bris d'équipement, "résultant d'une action concertée" et qui ont causé des dommages de plus d'un demi-million de dollars.

En somme, dit la Ville, le syndicat refuse de négocier, malgré les invitations qui lui ont été adressées à cet effet, et c'est pour cette raison que le conflit perdure.

suites
de la première
page

JOE CLARK

rait pourrait se retirer au profit des provinces. Ce sont notamment les Affaires urbaines et les communications, du moins en ce qui touche la radiodiffusion; le développement culturel et, dans une certaine mesure, l'expansion économique régionale. À ce propos, M. Clark est d'avis qu'il faut limiter le pouvoir du MEER d'annuler les priorités de développement industriel à l'intérieur des provinces.

Mais, sur ces questions, le chef conservateur n'est pas encore en mesure d'énoncer des propositions précises. Il fait observer qu'il est beaucoup plus facile au gouvernement en place de faire ces propositions, et même de passer à l'action, qu'il ne l'est aux partis de l'Opposition dont les suggestions sont toujours critiquées.

Au directeur du DEVOIR qui lui demandait comment, à plus long terme, il croit possible de faire cohabiter dans le même pays deux sociétés distinctes, et comment le faire à travers les institutions sans empêcher le pays de fonctionner, M. Clark apporte la réponse suivante:

"Je crois qu'il nous faudra attendre avant de prendre une décision définitive au sujet de cette question." Pour lui, la question fondamentale est d'établir la distinction entre culture et État.

"Je souhaite que l'on trouve des arrangements constitutionnels qui nous permettraient de maintenir et de favoriser la culture du Québec. Mais, en toute franchise, je ne vois pas comment nous amènerions les autres provinces à reconnaître au Québec un statut d'État ou un statut différent de celui des autres provinces."

"Je crois qu'il est possible de reconnaître des différences dans l'application des politiques, mais il est vraiment plus difficile de consacrer cette différence dans une loi, dans la Constitution, surtout maintenant à cause de l'inquiétude qui prévaut dans le reste du pays."

"C'est pourquoi, dit encore M. Clark, je crois que nous devons trouver, identifier les pouvoirs, les sources de différences au Québec, et de voir ensuite comment il serait possible d'accorder une juridiction au sujet de ces différences, de ces pouvoirs aux autres provinces. Mais j'emploie ici le pluriel."

M. Clark fait un rappel qui s'inscrit dans l'histoire récente de son Parti. Si nous étions en 1968, dit-il, il serait peut-être possible d'interpréter plus largement la thèse des deux nations de M. Marcel Faribault. Mais 10 années ont passé depuis. Et ce n'est pas, dit-il, une décennie qui a contribué à accroître la bonne volonté dans le reste du Canada.

"Je crois que nous devons maintenant essayer de trouver des réponses qui peu-

vent éviter le statut particulier."

Dans ces voyages à travers le Canada, le leader conservateur a constaté que l'idée d'un statut distinct pour le Québec, non seulement n'est pas bien acceptée, mais est devenue "une sorte de symbole, un drapeau rouge".

Les Canadiens, estime M. Clark, ne sont pas vraiment préoccupés par la substance des changements.

"Mais ils ont appris à se méfier de certains mots. Et l'architecte de la peur que leur inspirent les mots de "statut particulier", c'est le premier ministre lui-même. Il en a fait une question fondamentale. Il a gravé cela dans la mémoire des Canadiens en 1968. Et je pense que les heures les plus glorieuses de M. Trudeau ne sont pas celles qu'il a mises à interpréter comme vous savez le concept des "deux nations". Mais nous devons accepter cet héritage aujourd'hui. Il y a maintenant dans l'ensemble du pays, à l'extérieur du Québec, un ressentiment très profond à l'égard des mots "statut particulier". Il ne nous servirait à rien d'ignorer cela."

Des changements sont toutefois souhaitables et possibles s'ils sont présentés dans une perspective plus pragmatique. Ici, M. Clark cite l'exemple du câble. Ce n'est pas la Constitution qui empêchera de réclamer des changements. Ils veulent un gouvernement efficace. Si le régime fonctionne mieux en attribuant à Regina ou à Québec des pouvoirs sur la radiodiffusion, les citoyens ne s'en plaindront sûrement pas.

"Mais si vous invoquez le statut particulier, vous vous exposez à de sérieux ennuis."

A divers échelons, à Ottawa et dans les provinces, des suggestions et des hypothèses de changements constitutionnels sont lancées. M. Clark lui-même, en termes généraux, en propose quelques-uns et exprime son intention d'approfondir la question. Des groupes de travail sont à l'oeuvre. Les premiers ministres des provinces en discutent, comme les collègues du leader conservateur l'ont fait à Kingston vendredi (voir à ce sujet le texte de leur déclaration à la page 4). Mais, en définitive, qui seront les véritables initiateurs? D'où viendront les propositions de changements?

A cette question, M. Clark répond que les seuls partisans véritables du statu quo à l'heure actuelle sont les hommes politiques du gouvernement fédéral. Aussi longtemps que le gouvernement fédéral "donnera l'impression de ne pas vouloir changer grand-chose", il est peu probable que surgissent plusieurs propositions concrètes. Entre-temps, les réunions comme celle de Kingston sont évidemment valables. On y discute discrètement. Mais une négociation véritable ne s'amorcera que le jour où tous ceux qui sont autour de la table seront disposés à faire des changements.

Dans les conditions actuelles, le chef du Parti conservateur retient "deux choses essentielles". Il importe en premier lieu, dit-il, que le reste du Canada se montre plus flexible quant à l'idée de changements éventuels. En deuxième lieu, il faut que le Québec comprenne et mesure "les coûts d'une réaction extrême".

"Personne au Québec ne doit croire qu'il sera facile de réaliser des changements profonds. Dans cette optique, il me paraît important du susciter une connaissance assez précise des avantages et des problèmes du système fédéral..."



Une démonstration de Kung Fu dans le quartier chinois.

(Photo Jacques Grenier)

La Lune d'automne

La communauté chinoise de Montréal a célébré toute la fin de semaine une fête appelée poétiquement celle de la Lune d'automne. Le quartier chinois du Vieux Montréal avait été fermé à toute circulation et c'est par centaines que les Chinois et leurs amis se sont livrés à la liesse collective des manifestations typiques et folkloriques de ce pays.

Le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, a tenu à aller saluer les membres de la communauté chinoise et à participer avec eux à ce festival populaire. Au programme: des danses, des chansons, des démonstrations de Kung Fu, des concerts de musique chinoise et même un défilé de mode à la lanterne. Les visiteurs étaient également invités à admirer des expositions de peinture, de calligraphie, d'acupuncture et de cuisine

chinoise, à se mesurer aux jeux traditionnels chinois tels que les échecs, le Go, le ping-pong et le Tak-Ying.

La fête de la Lune d'automne est célébrée par les Chinois depuis près de 2.000 ans. Originellement, elle était célébrée comme un jour d'action de grâce au temps de la moisson. Au 10^e siècle avant Jésus-Christ, la fête a été fixée par l'empereur au quinzième jour du huitième mois selon le calendrier lunaire.

Le jour de la fête, en plus des rencontres de famille, il était coutume d'envoyer des cadeaux aux amis et voisins, et de suspendre pour la nuit une lanterne toute colorée. Les vieillards racontaient aux plus jeunes plusieurs légendes au sujet de la lune durant cette nuit, tradition qui se perpétue encore aujourd'hui.

Cette année, la fête de la Lune d'automne a été organisée par le Centre uni de la communauté chinoise de Montréal. Les gouvernements fédéral, provincial et municipal ont contribué à défrayer les coûts de cette fête et ils ont délégué des représentants aux différentes cérémonies.

Durant ces deux jours, le quadrilatère formé des rues Clark entre Dorchester et Vitré, Lagacière entre Saint-Laurent et Chénerville a appartenu entièrement à la communauté chinoise et nombreux ont été les Montréalais qui ont participé aux activités gratuites. Pour l'occasion, toutes les boutiques et restaurants du quartier sont restés ouverts, comme à chaque dimanche toutefois, avec en plus des kiosques d'exposition, d'artisanat et de friandises de circonstance.

Un accord intervient à Robin Hood

C'est aujourd'hui que les 115 meuniers de la compagnie Robin Hood prendront connaissance de l'entente de principe qui a été signée tôt samedi matin, mettant ainsi un terme à un long et dur conflit de sept mois.

En apprenant cette nouvelle, le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a qualifié de "victoire de la solidarité syndicale" cet accord qui lie les syndiqués et la compagnie Robin Hood, la dernière des quatre meuneries montréalaises, après Ogilvy, Phoenix et Maple Leaf à régler le différend avec ses employés. On

se souviendra que ces travailleurs avaient débrayé après que la Commission anti-inflation leur ait coupé une somme de 40 cents l'heure.

Les termes du règlement stipulent que tous les employés seront réembauchés et que les poursuites judiciaires en cours seront retirées, contrairement à l'intention exprimée par Robin Hood de congédier 50 des 115 travailleurs.

L'entente de principe qui sera vraisemblablement acceptée par les meuniers cet après-midi au cours d'une réu-

nion spéciale, met fin à un long conflit de travail qui a fait couler beaucoup d'encre et provoqué des remous considérables dans le milieu, notamment à la suite de la sanglante fusillade du 22 juillet dernier. Durant cet affrontement, huit ouvriers ont été blessés par des gardiens d'une agence privée de sécurité qui avaient ouvert le feu sur eux. Cet événement allait précipiter la présentation d'un projet de loi contre les briseurs de grève.

"Après plus de sept mois de conflit, les 115 travailleurs de Robin Hood viennent de faire la preuve que la solidarité agis-

sante du mouvement syndical peut venir à bout de toutes les tactiques et de tous les moyens utilisés par les entreprises multinationales", a déclaré M. Norbert Rodrigue devant le Conseil confédéral de la CSN qui s'est tenu au cours du week-end à Québec. Les délégués ont d'ailleurs réservé une ovation monstre au représentant des travailleurs de Robin Hood qui est venu annoncer la nouvelle.

Pour appuyer les meuniers, la CSN avait lancé un boycottage des produits Robin Hood à l'échelle internationale.

Lévesque souhaite que Lalonde mette de l'ordre

SAINTE-MARGUERITE (par Jean-Claude Picard) — Mi-blaqueur, mi-sérieux, le premier ministre René Lévesque souhaite que la nomination de Marc Lalonde aux relations fédérales-provinciales vienne "remettre un peu d'ordre dans tout ce qui bouge à Ottawa autour de la question québécoise".

Commentant brièvement samedi, à l'issue du caucus de ses députés, le remaniement ministériel a annoncé la veille par

M. Trudeau, M. Lévesque a fait remarquer "qu'il était peut-être temps qu'un ministre vienne chapeauter et coordonner tout ce qui fourmille depuis quelque temps dans la capitale fédérale autour de l'unité nationale et du défi que pose maintenant le Québec à l'ensemble du Canada".

"Il ne serait peut-être pas mauvais qu'il sorte quelque chose d'un peu ordonné de tout cela", d'affirmer le premier ministre qui, reprenant ainsi quelques-uns des thèmes qu'il avait abordés plus tôt cette même semaine à Calgary, semble désireux que le gouvernement central fasse connaître le plus rapidement possible aux citoyens ce qu'il a à proposer à l'ensemble du pays.

On sait que, sous ce chapitre, le gouvernement québécois s'est déjà engagé à faire connaître dans les meilleurs délais le résultat des travaux qui s'effectuent présentement aux ministères des Affaires intergouvernementales et qui visent à préciser concrètement le contenu de la proposition de souveraineté-association.

Pour ce qui est de l'ensemble du remaniement annoncé à Ottawa M. Lévesque s'est contenté de signaler que l'équipe de M. Trudeau commençait à donner tous les signes d'un "vieillessement certain."

SUCO

solidarité
entre les peuples

aujourd'hui

À 14 h, au Centre marial Montfortain, s'ouvre le 16^e congrès annuel de l'Association des médecins d'hôpitaux du Québec.

À 20 h, au 1415^e est, rue Jarry, réunion publique du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

À 20 h, à l'école secondaire John Rennie de Pointe-Claire, réunion du Comité préparatoire à la Onzième province.

Clintiques de la Croix-Rouge: Farnham, Centre culturel, de 14 h 30 à 21 h; Lachine, Allis Chalmers Canada Ltée, de 9 h 15 à 16 h; Montréal, High Holy Day, 5500 avenue Westbury, de 13 h 30 à 20 h.

Pour un

COURS DE

LECTURE RAPIDE

réussi

CENTRE DE
LECTURE RAPIDE
Montréal: 681-4545

LA SANTÉ N'A PAS D'ÂGE

Judo et conditionnement physique

À TOUS LES SÉDENTAIRES DÉSIREUX DE PRATIQUER
UN SPORT ATTRAYANT ET RELAXANT,
LE CLUB HAKUDOKAN OFFRE UN COURS SPÉCIAL

TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS, DE 17 H.30 À 18 H.45

CLUB HAKUDOKAN

540 est, boul. Henri-Bourassa
en face du métro

387-6978

éditorial

La déclaration de Kingston

Une fois de plus, vendredi dernier, le leader progressiste-conservateur, M. Joe Clark, aura eu la malchance de se voir ravalé par M. Trudeau des manchettes qu'il avait pourtant bien méritées. Au sortir de la rencontre qu'il avait eue le même jour à Kingston avec quatre premiers ministres provinciaux d'allégeance conservatrice, M. Clark tenait en effet à l'intention de la presse et de ses concitoyens une déclaration de politique dont l'importance ne saurait être minimisée. L'annonce imprévue du remaniement du cabinet Trudeau aura toutefois relégué le document conservateur dans l'ombre. Et M. Clark et ses collègues provinciaux auront dû se contenter de comptes rendus abrégés qui risquent injustement de réduire à peu de chose leur intervention inédite dans le débat sur l'avenir du pays.

A priori, on s'étonne que la déclaration de Kingston ait vu le jour sous la signature de chefs politiques oeuvrant à des niveaux de responsabilité différents. On eût très bien vu semblable déclaration émanant soit du leader national ou de son caucus, soit des premiers ministres provinciaux d'allégeance conservatrice. En bonne logique, il paraît curieux que des chefs de gouvernement oeuvrant au niveau provincial s'associent à un chef fédéral de l'opposition pour produire une déclaration sur l'avenir du pays. Mais sous notre régime, la dimension partisane conserve une latitude indéfiniment extensible, et au plan politique, cela est loin d'être nécessairement un mal. C'est sans doute à cette dimension qu'il faut attribuer la rencontre de Kingston et ses conclusions.

A la suite des sondages dévastateurs des derniers mois, il fallait entre autres consolider la position du chef national avant la prochaine réunion du Conseil national du parti, prévue pour novembre: rien de plus utile à cette fin qu'un geste de solidarité émanant de quatre chefs provinciaux dont aucun ne nourrit dans l'immédiat d'ambitions nationales.

Depuis plusieurs mois, on n'a cessé en outre de reprocher à M. Clark ses prises de position trop vagues sur les grandes questions liées à l'unité du pays. La preuve ayant été faite qu'il ne suffit plus d'attendre que les Libéraux assurent eux-mêmes leur défaite éventuelle, il s'impose de plus en plus que M. Clark propose des orientations plus précises. La réunion de Kingston visait sans doute à franchir un pas important dans cette voie.

Dans la mesure où les problèmes du Canada s'expliquent par l'excès de centralisation et la faillite des politiques économiques des dernières années, la déclaration de Kingston contient nombre d'affirmations à la fois pertinentes et percutantes.

Trop souvent, le gouvernement fédéral a opté pour des politiques visant à produire des résultats immédiatement attribuables à leur impact. Ce fut le cas, par exemple, de maints programmes de création d'emplois qui venaient se superposer, pour ainsi dire, aux

structures existantes ou contraindre celles-ci à se plier à des conditions artificielles. Là-dessus, les chefs conservateurs signaient avec raison qu'il est beaucoup plus important de créer un climat général propice à la croissance des entreprises, surtout des petites et moyennes entreprises, que de faire surgir à tour de bras des emplois artificiels qui auront ensuite du mal à s'intégrer en permanence à l'économie de chaque région.

De même, on dispose au plan national de données abondantes et précises pour mesurer l'état et les tendances de l'économie, et surtout pour en prévoir les tendances futures. Mais par un manque de communications incroyables, la majorité de ces données ne sont pas disponibles pour les gouvernements provinciaux au moment où ils doivent dresser la liste de leurs propres priorités et engagements en vue d'une nouvelle année.

Tout en reconnaissant que le gouvernement fédéral doit conserver des pouvoirs qui lui permettent d'imprimer une direction à l'économie, les chefs conservateurs voudraient qu'en ce domaine, l'on pousse beaucoup plus loin la concertation et la collaboration entre les deux ordres de gouvernement. Ce vœu est plein de bon sens.

Les chefs conservateurs constatent également qu'il s'est produit dans bien des domaines une centralisation fédérale qui allait au-delà de la lettre et de l'esprit de la constitution. Les propositions qu'ils formulent afin d'enrayer cette tendance n'ont peut-être rien de vraiment neuf. Quand ils proposent formellement que le gouvernement fédéral se voie désormais interdire dans la constitution tout recours unilatéral au pouvoir de dépenser pour s'ingérer dans des domaines de compétence provinciale, ils resuscitent néanmoins, en la rendant plus précise, une suggestion qui vint près d'être adoptée à une conférence fédérale-provinciale tenue en 1969 mais qui dort depuis ce temps dans les tiroirs des gouvernements.

Les chefs conservateurs voudraient de même que les politiques fédérales en matière de tarifs, de transport et de fiscalité donnent lieu à des consultations plus élaborées avec les provinces avant et après leur adoption. Ils réclament aussi une participation étroite et officielle des provinces à la nomination des membres de la Cour suprême, du Sénat et d'organismes comme la Commission canadienne des Transports. Autant de moyens d'introduire dans les fonctionnements concrets du fédéralisme des éléments de souplesse et de respect réciproque qui ont trop souvent fait défaut depuis au moins la fin du dernier conflit mondial.

Mais le malaise du Canada ne tient pas seulement à un problème d'équilibre entre le pouvoir central et les provinces. Il tient aussi à l'existence au sein d'un même pays de deux communautés nationales dont l'une a son siège principal au Québec, et dont chacune

conçoit différemment l'avenir des structures politiques. C'est même cette dimension qui confère une urgence spéciale au problème de l'unité du Canada. Sans elle, des problèmes existeraient certes, mais on n'éprouverait pas la même urgente nécessité de les identifier et d'y faire face.

Or, vue dans cette perspective, la déclaration de Kingston reste trop en-deçà de la réalité d'aujourd'hui. On y trouve d'abord à l'endroit du bilinguisme un engagement qui paraîtra tiède par rapport à bien des choses que l'on a pu entendre depuis quelques années. Les chefs conservateurs affirment en effet leur adhésion au principe du droit des citoyens aux services fédéraux dans les deux langues officielles. Ils réitèrent de même l'engagement de Saint-Andrews au sujet des services d'enseignement dans les deux langues. Là s'arrête toutefois leur engagement. On eût souhaité qu'ils s'avancent davantage en ce qui touche les devoirs des provinces envers leurs minorités linguistiques dans d'autres secteurs que l'enseignement.

En outre, la déclaration de Kingston demeure fort réservée au chapitre du partage des compétences législatives et des problèmes spéciaux qui se posent à cet égard au Québec. Un paragraphe réclame le transfert total aux provinces de la compétence sur les richesses naturelles sous-marines. Un autre paragraphe parle d'élargir les domaines dits de compétence conjointe. Mais outre que les auteurs omettent de préciser à quel ordre de gouvernement il revient la prépondérance en cas de litige ou de débatement, on croit comprendre qu'ils envisagent surtout de permettre un élargissement de l'intervention fédérale dans certains secteurs où le Québec serait plutôt enclenché à la restreindre (vg le développement culturel). A part cela, la déclaration ne dit à peu près rien qui puisse intéresser directement le Québec. Les explications supplémentaires que M. Joe Clark a bien voulu fournir samedi au Devoir indiquent même qu'il s'agit là d'une omission voulue qui équivaut au refus de toute forme de statut distinct pour le Québec.

En parlant de manière aussi sybilline de la dimension québécoise du problème, les chefs conservateurs ignorent le problème au lieu de l'éclairer. Mais une chose est sûre: ils ne l'effacent pas. Sur la base des principes de Kingston, les chefs conservateurs devraient se demander explicitement quelle place peut être faite, au sein d'un Canada plus authentiquement fédéral, à la communauté québécoise et à ses aspirations qui dépassent légitimement, à plus d'un égard, celles d'une simple province comme les autres. On verrait ensuite plus nettement jusqu'où va en réalité une volonté de changement que l'on proclame bien haut mais dont on se garde une fois de plus de préciser les implications concrètes.

Claude RYAN

Les chefs conservateurs à Kingston

Un besoin urgent: rénover le fédéralisme

■ A l'issue de la réunion qu'ils ont tenue à Kingston le 16 septembre, le leader national du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, et les quatre premiers ministres conservateurs de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta, ont émis une déclaration conjointe dans laquelle ils définissent leur position devant les problèmes majeurs auxquels fait face le pays. Tout en mettant résolument l'accent sur les problèmes économiques, les leaders conservateurs se prononcent aussi en faveur d'une refonte de la constitution comme moyen le plus efficace de doter le Canada d'un fédéralisme plus authentique. Voici le texte intégral de la déclaration émise par MM. Clark, Moores, Hatfield, Davis et Lougheed.

Notre pays fait face à de nombreux problèmes, mais, nous avons résisté à la tentation de les discuter tous à la fois. Nous nous sommes concentrés plutôt sur les deux problèmes les plus urgents — la croissance économique et les relations intergouvernementales — qui doivent être réglés avant de pouvoir résoudre sérieusement nos autres problèmes nationaux. Il est important pour nous, en tant que progressistes-conservateurs, de développer notre compréhension collective de ces questions et de formuler une meilleure façon de construire le Canada.

La menace qui plane sur l'avenir de notre pays est réelle et immédiate. Mais en aucune façon ne se limite-t-elle à une seule province ou à un seul problème. Le Canada souffre de l'absence de tout sentiment de progrès économique partagé et d'une faille dans cet esprit d'association si essentiel à l'évolution de notre croissance et de notre développement. Ces problèmes ont des racines profondes et ils sont urgents. Nous convenons que ces défis ne sauraient être relevés par une simple réaffirmation du statu quo pas plus que par une scission de l'unité canadienne.

Nous sommes résolus à inventer une solution de rechange fraîche et inédite. Notre système fédéral doit être modernisé de façon à reconnaître les réalités économiques et culturelles des années 1980. Nous sommes confiants que la grande majorité des Canadiens de chaque province et de chaque territoire appuiera une réforme du système fédéral comme étant la meilleure garantie de l'unité et de la croissance du Canada. C'est le but que nous nous sommes fixé.

Notre confiance dans la force fondamentale de l'économie canadienne est limitée par notre profonde inquiétude que cette économie fonctionne bien en deçà de son potentiel. Les politiques économiques du gouvernement fédé-

ral ont créé un climat d'incertitude plutôt qu'un climat de confiance et de croissance envers l'économie nationale. La marge entre le rendement et le potentiel de notre économie nationale est une dure épreuve pour beaucoup de Canadiens et un obstacle à la réalisation de l'égalité des chances au pays. Notre insistance pour de nouvelles politiques économiques est basée sur notre profonde conviction que le potentiel du Canada en est un particulièrement fort comparé aux nations du monde.

Un pays aussi vaste que le Canada doit avoir un gouvernement national fort et efficace, capable, entre autres, de diriger l'économie nationale et de garantir à chacun une égalité de chances. Un pays aussi diversifié que le Canada doit aussi compter avec des gouvernements provinciaux forts, capables de garantir le développement complet du potentiel économique et culturel propre à chaque province et à chaque région. Un pays jeune, avec autant de possibilités que le nôtre, a besoin d'un secteur privé fort qui encourage les individus à aller de l'avant et à construire. Nous partageons cette même vision fondamentale de notre pays et nous sommes également d'accord sur plusieurs autres questions.

1. Nos problèmes les plus pressants sont de nature économique. Les taux d'inflation et de chômage sont déjà trop élevés et ils ne cessent de grimper. Le déclin de la valeur du dollar canadien rend encore plus dramatique l'urgence de reconquérir la confiance des investisseurs. Nous croyons que le système actuel de contrôle perd son efficacité dans la lutte contre l'inflation et qu'il contribue gravement au sentiment d'incertitude qui fait perdre au Canada quantité d'investissements. Une politique d'après-conflit claire et précise devrait prendre effet immédiatement, après consultation avec les provinces, le monde des affaires et du travail et elle devrait inclure une certaine structure de surveillance. Du-

rant la phase suivante, il est particulièrement important que les ententes salariales dans le secteur public n'excèdent pas les augmentations semblables dans l'industrie privée.

2. Nous avons un besoin urgent de mesures visant à stimuler une nouvelle croissance économique et la création d'emplois à travers le pays. Nous pressons le gouvernement fédéral de présenter le plus tôt possible un nouveau budget qui contiendrait des stimulants fiscaux visant à encourager la demande chez le consommateur et, de ce fait, combler le relâchement qu'accuse notre capacité de production. Nous sommes convaincus que la seule façon de générer des emplois permanents et la croissance économique, c'est de créer un climat dans lequel les petites et les grandes entreprises peuvent planifier et investir en toute confiance. Même si la création directe d'emplois est peut-être nécessaire immédiatement dans les régions où le chômage est plus intense, ces programmes devraient être en accord avec les priorités des provinces en matière de développement et contribuer à la création d'emplois permanents.

3. Les problèmes majeurs du Canada exigent de la part du gouvernement fédéral des attitudes complètement neuves, des attitudes qui vont bien au-delà d'une confiance dans des changements purement légaux à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Nous avons besoin d'un système constitutionnel réformé pour aider, au lieu d'entraver le développement de solutions politiques acceptées. Nous sommes voués à ramener la constitution au pays afin de pouvoir en changer n'importe quelle partie sans devoir passer par le Parlement du Royaume-Uni. Nous sommes assurés qu'un nouveau premier ministre progressiste-conservateur à Ottawa nous apportera à la fois les nouvelles attitudes requises et la collaboration politique nécessaire entre tous les gouvernements provinciaux.

4. Le gouvernement fédéral doit être suffisamment fort financièrement pour influencer l'économie, réaliser l'égalité des chances et stimuler les secteurs sous-développés de l'économie. Mais il y a un moyen d'atteindre ces objectifs nationaux sans que le gouvernement fédéral ne se serve arbitrairement de son pouvoir de dépenser, comme il l'a fait si souvent au cours des dernières années, pour s'immiscer dans des domaines de responsabilités provinciales. Nous sommes d'avis que ce pouvoir du fédéral doit être limité par la constitution afin qu'il ne soit jamais plus utilisé par Ottawa pour forcer la main des provinces dans des domaines que la constitution ne lui a jamais octroyés. Il est possible de le

faire en précisant dans la constitution qu'aucune dépense fédérale ne peut être faite dans des domaines de juridiction exclusivement provinciale sans le consentement de la province ou des provinces directement en cause. Il ne serait pas possible non plus, d'utiliser les subventions conditionnelles pour imposer la présence du fédéral dans des domaines provinciaux.

5. Nous avons également besoin d'un engagement à une consultation annuelle entre les premiers Ministres sur les politiques et les objectifs économiques et fiscaux. Nous devons remplacer le procédé actuel d'imposition des décisions fédérales sur ses partenaires provinciaux dans un effort croissant pour atteindre consensus et coopération sur les directions et les buts économiques communs.

6. Nous appuyons très fermement le principe de la péréquation et souhaitons le renforcer. Nul citoyen ne devrait être privé de chances équitables ou de services publics essentiels à cause de disparité régionale. Ce principe de base devrait être intégralement et formellement respecté dans tout changement à la constitution.

7. Nous sommes prêts à étendre les secteurs de juridiction concurrente sur une base de coopération afin d'inclure le domaine du développement culturel.

8. Nous appuyons le principe voulant que, là où c'est faisable, les Canadiens puissent obtenir les services de leur gouvernement fédéral et de ses organismes dans les deux langues officielles. Nous reconnaissons l'importance primordiale de l'éducation dans la poursuite d'objectifs linguistiques et culturels. Puisque l'éducation est de juridiction exclusivement provinciale, nous considérons que les engagements constructifs auxquels sont arrivés ceux des premiers ministres provinciaux, lors de leur réunion au Nouveau-Brunswick, représentent clairement l'approche la plus pratique en cette matière pour le moment.

9. Afin de s'assurer de la nature fédérale de certaines institutions canadiennes, les gouvernements provinciaux devraient être étroitement et formellement impliqués dans les nominations à la Cour suprême du Canada et dans une certaine proportion des nominations au Sénat et à certains organismes comme la Commission du Transport du Canada.

10. Dans leur recherche de tout changement constitutionnel, les gouvernements fédéral et provinciaux devraient examiner conjointement l'effet de la politique actuelle des transports, de la présente politique tarifaire et de la politique fiscale sur la croissance régionale avec comme ob-

Voir page 8: Un besoin

Le mot du silencieux

EN AVOIR OU PAS

par Albert Brie

La CECM a raison de soutenir que l'enseignement de l'anglais est souhaitable pour l'enfant dès sa première année de scolarité, parce que le petit, vers six ou sept ans, est à l'âge où il acquiert facilement des automatismes et où sa mémoire enregistre tout sans effort. C'est en effet l'époque de sa vie où dans son esprit les sottises des adultes s'impriment le mieux.

On aime moins l'argent que le pouvoir qu'il confère. Rares sont ceux qui savent user de ce crédit autrement que par ce qu'on appelle "le pouvoir d'achat", cet empire dérisoire que le vrai Pouvoir s'amuse à leururr.

Si les démunis n'éprouvaient pas comme une souffrance de manquer d'argent, les riches les suppléeraient d'accepter le leur.

Quel kidnappeur tentera cette expérience d'enlever un pauvre misérable, rien que pour voir combien notre Société si juste et si compatissante serait prête à verser pour sa libération?

Dans le commerce des biens et services, la notion de réciprocité équitale a finalement disparu. L'esprit des échanges en est un de hargne et de rancœur. Patrons et employés, vendeurs et clients, presque tous agressifs et revanchards, ont peine à contenir les mots qu'ils brûlent de se jeter mutuellement à la face: "Tu vas me le payer cher, salaud!"

Tout ce qui n'est pas idée d'argent nous dépasse absolument.

L'union fait la force, c'est connu. Mais - et c'est la question que jamais personne ne pose - la force de qui, en particulier?

Un front commun serait mieux nommé la panse commune.

Le voisin ne mérite pas plus que nous, mais c'est justice, pensons-nous, qu'il ait moins.

La preuve que la publicité s'adresse souvent à notre intelligence, c'est-à-dire à une certaine idée qu'elle se fait de notre intelligence, c'est qu'elle nous prend pour des imbéciles.

Quand on entre en politique, il faut consentir à faire vœu de pauvreté d'esprit.

Les idées reçues ne sont pas nécessairement des idées acquittées.

Quand on a donné son opinion, on a rarement l'honnêteté de s'en départir pour de bon.

Note révolution a été dite tranquille parce qu'il n'y a pas eu de sang versé. Nous serions bien mal venus et illogiques d'attendre que nos nouvelles institutions soient irriguées de sang nouveau.

Parler de soi montre ce que nous aimons être; parler des autres révèle ce que nous sommes.

L'honnêteté n'est plus vue comme un mérite mais comme une impuissance.

La vanité est le défaut le moins glorieux de l'homme, parce qu'il est le plus répandu et le moins intelligent.

On recommande à tous de réfléchir avant de parler; à quelques-uns, on devrait suggérer d'y penser sérieusement avant de rester muets.

Quand j'entends dire qu'à un disparu, les parents, les amis ou les officiels ont rendu un dernier hommage, neuf fois sur dix, j'ai tout lieu de croire que c'est aussi le premier.

Le plus fréquent usage que l'homme fait de sa raison, c'est de la perdre.

lettres au DEVOIR

Des inquiétudes mal fondées au sujet des scouts

Père Pacifique Emond, O.F.M.

Sortir des phrases ou des paroles de leur contexte, il n'y a rien de plus facile, qu'on le veuille ou non, pour provoquer une polémique. Même si vous affirmez que cela n'est pas votre objectif, il me semble que c'est ce qui arrive dans votre cas.

Il m'apparaît, après vérification, que les lettres "o.f.m." qui suivent votre nom indiquent non un degré universitaire mais l'appartenance à un ordre religieux, de plus catholique romain. Laissez-moi vous rassurer au point de départ; j'en fais mienne de cette même foi catholique, j'accepte les directives des évêques canadiens et reconnais Paul VI, l'évêque de Rome, comme étant le successeur de Pierre et chef spirituel de l'Eglise. Une telle profession de foi de ma part est à l'antipode de l'accusation de marxisme ou d'athée qui semble se délayer de vos propos. De plus je ne connais aucun marxiste dans les cadres dirigeants de l'Association des Scouts du Canada et j'y œuvre depuis plus de vingt ans.

Dans votre lettre publiée dans plusieurs grands quotidiens je trouve une foule d'erreurs que je prie d'abuser soit à la distraction, soit à de mauvaises informations. L'erreur est humaine mais il y en a tellement qu'il m'est impossible de toutes les rectifier.

Je n'ai jamais dit que le scoutisme avait doublé ses effectifs mais que les effectifs maritimes dans les provinces maritimes avaient doublé: distraction sans doute. La Pologne n'est pas membre du Bureau mondial du scoutisme; information incomplète sans doute.

Permettez moi maintenant de rectifier l'image du scoutisme mondial et de l'Association des scouts du Canada qui se dégage de vos propos.

Gardant en tête que Baden-Powell a voulu un mouvement pour les jeunes qui procure une formation intégrale pour en faire des citoyens complets, y inclus la dimension religieuse sans aucun doute, je vous réfère aux textes du Bureau mondial et aux événements de la 26e conférence mondiale tenue à Montréal en juillet dernier et non pas à des textes de particuliers.

Jamais je n'ai vu de texte du Bureau mondial présentant des buts et des méthodes sans qu'il y soit fait mention de Dieu (vg Feuille d'information du Bureau mondial 1er juillet 1977). Le premier des principes fondamentaux, c'est "Service de Dieu/Religion".

Il y eut avant et pendant la Conférence mondiale un débat sur l'opportunité de garder le mot Dieu dans la constitution mondiale, non pour ouvrir la porte au marxisme mais pour rendre à l'aise d'autres religions pour qui le mot Dieu est difficile à accepter car pour elles il porte un autre sens. Cependant, par respect pour le fondateur, la Conférence (organisme suprême) a choisi de garder le mot "Dieu" afin qu'il n'y ait pas de confusion mais de respecter les autres dénominations religieuses qui localement préfèrent utiliser un autre mot.

Pour être membre du scoutisme mondial, il faut que le scoutisme national en question soit apolitique et ne serve pas d'instrument d'endoctrinement religieux, à condition qu'il ne soit pas athée. Selon la constitution, la conférence mondiale ne reconnaît qu'une seule Association ou Fédération, selon le cas, par pays. Les pays marxistes y sont entre autres exclus.

Regardons brièvement l'aspect religieux et catholique de l'Association des scouts du Canada. Au plan national, à la demande fréquente de la base, nous produisons du matériel de pédagogie pastorale dans les cadres de Vatican II et les directives des évêques canadiens (Animation pastorale I et II ainsi que III en préparation).

Pour nous, l'éducation de la foi est inséparable de l'expérience de la vie, tout du moins pour ceux qui l'ont. Cela dit, nous respectons le cheminement des jeunes qui se posent sérieusement des questions à partir du milieu de vie et d'ailleurs. Nous acceptons aussi par esprit de service d'offrir le scoutisme aux francophones d'autres dénominations.

Ces non catholiques peut

diale tenue à Montréal en juillet dernier et non pas à des textes de particuliers.

Jamais je n'ai vu de texte du Bureau mondial présentant des buts et des méthodes sans qu'il y soit fait mention de Dieu (vg Feuille d'information du Bureau mondial 1er juillet 1977). Le premier des principes fondamentaux, c'est "Service de Dieu/Religion".

Il y eut avant et pendant la Conférence mondiale un débat sur l'opportunité de garder le mot Dieu dans la constitution mondiale, non pour ouvrir la porte au marxisme mais pour rendre à l'aise d'autres religions pour qui le mot Dieu est difficile à accepter car pour elles il porte un autre sens. Cependant, par respect pour le fondateur, la Conférence (organisme suprême) a choisi de garder le mot "Dieu" afin qu'il n'y ait pas de confusion mais de respecter les autres dénominations religieuses qui localement préfèrent utiliser un autre mot.

Pour être membre du scoutisme mondial, il faut que le scoutisme national en question soit apolitique et ne serve pas d'instrument d'endoctrinement religieux, à condition qu'il ne soit pas athée. Selon la constitution, la conférence mondiale ne reconnaît qu'une seule Association ou Fédération, selon le cas, par pays. Les pays marxistes y sont entre autres exclus.

Regardons brièvement l'aspect religieux et catholique de l'Association des scouts du Canada. Au plan national, à la demande fréquente de la base, nous produisons du matériel de pédagogie pastorale dans les cadres de Vatican II et les directives des évêques canadiens (Animation pastorale I et II ainsi que III en préparation).

Pour nous, l'éducation de la foi est inséparable de l'expérience de la vie, tout du moins pour ceux qui l'ont. Cela dit, nous respectons le cheminement des jeunes qui se posent sérieusement des questions à partir du milieu de vie et d'ailleurs. Nous acceptons aussi par esprit de service d'offrir le scoutisme aux francophones d'autres dénominations.

Ces non catholiques peut

nombreux mais à tous nous disons que le scoutisme, dans l'esprit du fondateur, doit inclure la préparation à la participation (pour certains éventuellement active) du jeune à la religion à laquelle il appartient.

L'Association des scouts du Canada est membre de la Conférence internationale catholique du scoutisme qui est reconnue par le Vatican et par le Bureau mondial mais nous ne sommes pas un organe d'endoctrinement au catholicisme. Quand vous citez Baden-Powell affirmant sa préférence pour le scoutisme catholique, je vous avoue avoir recherché le document relatif à cette citation et (document à l'appui) tout ce que j'ai trouvé c'est une lettre demandant au cardinal Villeneuve de confirmer si Baden-Powell lui avait dit cela dans une conversation privée en 1936. La réponse du cardinal reste introuvable. Je suis avide de savoir quelles sont vos sources?

Je crois moi cher Père que vos craintes ne sont pas fondées. Là où il y a de l'homme il y a de l'humanité. Tous nous faisons des erreurs et j'accepte cette réalité mais je n'accepte pas que l'on accuse l'Association des Scouts du Canada de ne pas donner des services de pastorale et encore moins qu'elle soit marxiste ou athée. Si j'ai accepté à regret d'écrire ces lignes c'est que j'ai trouvé votre attaque erronée et difamatoire et que je crois en votre honnêteté intellectuelle. Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez me contacter en écrivant à l'Association des scouts du Canada, 3055 rue Lacombe, Montréal, Québec, ou en téléphonant à 514-342-2522.

A vos nombreuses lettres dans les journaux c'est ma première et dernière réponse. Cessons donc les dissensions inutiles et non fondées pour mieux servir intégralement les jeunes comme Baden-Powell le voulait.

Nos portes vous sont ouvertes, soyez sans crainte.

Scoutement votre, Jean-Claude PROULX, président de l'Association des scouts du Canada

Montréal, le 14 septembre 1977.

La bonne foi et le sérieux d'Agricotours

Le 14 septembre dernier nous faisons lecture dans votre journal d'une lettre écrite par deux jeunes dames mécontentes de leur expérience avec Agricotours. Le style emprunté dans cette lettre et les allégations fournies par ses auteurs nous semblent cependant injustifiées.

En effet, depuis le début d'avril 1977, la Fédération a enregistré plus de 15 000 nuitées pour l'ensemble de son réseau d'hébergement. De ce nombre, les questionnaires d'évaluation que nous faisons parvenir aux vacanciers nous indiquent que 99,5% de ceux-ci sont très satisfaits des services offerts et de leur séjour à la ferme; malgré des statistiques aussi éloignées nous n'épargnons cependant pas nos efforts dans le but d'une constante amélioration de nos services.

Nous devons également mentionner, au profit du lecteur, que l'accréditation et l'inspection des lieux d'hébergement, qui relèvent du ministère de l'Agriculture du

Québec, se fait selon des critères et des normes d'une extrême sévérité. Dans le cas présent, le jour même où la plainte nous est parvenue, la communication fut immédiatement établie avec un bureau local du MAQ en Gaspésie pour commander une inspection des lieux. Trois heures plus tard, un agronome du ministère était sur place. D'autre part, la Fédération s'est empressée de faire toutes les démarches nécessaires pour que les vacanciers puissent récupérer le jour même la somme qui leur était due, ce qui fut d'ailleurs fait.

Une somme de \$60,00 fut cependant retenue dans l'attente du rapport d'inspection. A la lumière de ce rapport (positif), nous avons versé la dite somme à l'agriculteur en guise de dédommagement, suivant la politique habituelle d'annulation de séjour (politique très bien expliquée dans les documents fournis préalablement aux vacanciers). Une copie de ce rapport fut d'ailleurs envoyée aux vacanciers leur expliquant ainsi sur quelles

bases était fondée la position de la Fédération.

Nous considérons donc que toutes ces démarches démontrent très clairement la bonne foi de notre organisme dans ce dossier.

Jean-Claude BLANCHETTE, secrétaire-trésorier Fédération des agriculteurs du Québec

Montréal, le 16 septembre 1977

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$55 par année; six mois \$30. À l'étranger: \$60 par année; six mois \$33; trois mois \$21. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur \$11,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

La constitution canadienne et son avenir

● La meilleure façon de faire face aux problèmes actuels est-elle vraiment de tout recommencer à zéro?

— par

A. Jean de Grandpré

■ Le président de Bell Canada, M. A. Jean de Grandpré, était invité le 15 septembre à prendre la parole devant le Bureau d'assurance du Canada à l'occasion de la réunion annuelle de cet organisme qui avait lieu à Toronto. M. de Grandpré avait choisi de traiter à cette occasion de la question constitutionnelle. Il l'a fait d'une manière qui jette une douche d'eau froide sur les projets de chambardement radical esquissés dans plusieurs milieux. Avant d'entrer au service de Bell, M. de Grandpré avait, on s'en souvient, pratiqué le droit à Montréal pendant de nombreuses années.

les tarifs des compagnies exploitantes à l'intérieur de leurs frontières respectives. Permettez-moi de dire que les autorités provinciales ne sont pas prêtes à accepter cette provocation et que la proposition fédérale contient tous les éléments d'un affrontement majeur et inutile entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le choix des Pères de la Confédération

On pourrait citer une foule d'exemples de ce genre. Mais avant d'en analyser quelques-uns des plus frappants, revenons aux racines canadiennes.

Il semble que les aspirations du peuple aujourd'hui soient sensiblement les mêmes que celles de nos ancêtres.

Hier aussi, on se préoccupait des problèmes économiques des provinces et des régions.

Hier aussi, on s'inquiétait de l'influence américaine; non seulement se souciait-on du point de vue culturel, mais on se demandait comment résister à l'engloutissement devant la croissance prodigieuse des États-Unis après la guerre de Sécession.

Hier aussi, on a tenu de longs débats sur la forme que pourrait prendre une union des provinces et territoires britanniques au nord des États-Unis.

Hier aussi, il y avait de l'incertitude, des craintes et des rivalités associées à la présence de deux langues différentes; hier aussi, il y avait amalgame de traditions et de cultures diverses.

Nos ancêtres, eux, n'ont pas tout rejeté et cherché à bâtir une nation à partir de zéro.

Ils ont préféré donner le plus d'indépendance possible aux provinces, mais unir les gouvernements de ces provinces en une fédération. Ils voulaient une alliance de forces égales sans une autorité

suprême. De fait, ce qu'ils cherchaient, c'était la formule même du fédéralisme: un système dans lequel plusieurs états forment un tout, mais demeurent autonomes quant aux affaires internes.

Ils ont choisi pour la constitution canadienne une formule qui n'avait jamais été tentée auparavant. Elle était unique en ce qu'elle combinait les principes du gouvernement responsable au sein d'une organisation fédérale. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été rédigé au Canada et adopté presque sans modification (mais avec des bâillements d'ennui, rapportent les historiens) par le gouvernement de l'Empire britannique à Londres. Les Canadiens avisés de 1867 ont emprunté à la fois à la constitution britannique et à la constitution américaine pour former la leur. Ils ont tâché de retenir les avantages de chacune tout en évitant les pièges de l'une et de l'autre.

La formule n'a pas été acceptée par tous et chacun dans les provinces à ce moment-là. Rappelons-nous le fougoureux orateur et éditorialiste de la Nouvelle-Ecosse, Joseph Howe, que je pourrais qualifier de premier "indépendantiste" canadien.

Vous savez sans doute qu'il s'opposait violemment à l'entrée de la Nouvelle-Ecosse dans la Confédération canadienne, et c'est sur la base d'un programme séparatiste qu'il fut élu premier ministre de sa province. Ce qui ne l'empêcha pas par la suite de céder aux instances de Sir John A. Macdonald et de se joindre à son cabinet à titre de président du conseil en 1869.

L'histoire se répètera-t-elle? Les principes qui ont présidé à l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sont assez simples, une fois réduits à leurs éléments essentiels.

En effet, toutes les questions d'ordre national, interprovincial ou international sont sous la responsabilité du gouverne-

ment fédéral, étant entendu que ce dernier exerce sa juridiction dans toutes les sphères qui ne relèvent pas exclusivement des provinces.

Le gouvernement fédéral peut également légiférer pour assurer la paix, l'ordre et la bonne marche du gouvernement du Canada.

Par ailleurs, toutes les questions d'ordre local ou inter-provincial relèvent de la juridiction des provinces.

Les deux paliers de gouvernement sont souverains dans leur sphère de juridiction respective et les provinces ne sont pas des citoyens de deuxième classe dans leurs rapports avec Ottawa.

Voilà l'essence de la Confédération canadienne!

L'érosion des pouvoirs provinciaux par Ottawa

— Mais quelle est, en fait, la situation actuelle?

On a dit que les Pères de la Confédération se retourneraient dans leur tombe s'ils savaient ce qui se passe.

C'est, qu'en effet, nous assistons à une érosion graduelle de l'autorité des provinces par le pouvoir central, qui empiète sur les responsabilités des provinces.

Vous en voulez quelques exemples?

Le Globe and Mail rapportait le 29 juillet dernier que les quatre premiers ministres des provinces de l'Ouest avaient déposé, au mois de mai, le rapport préparé par le groupe travail chargé d'étudier les tendances constitutionnelles. Ce rapport faisait état de "douzaines de cas d'intrusion du pouvoir central".

Il citait, entre autres, le domaine de l'habitation: Voici ce qu'en disait l'éditorialiste du Globe: "Toutes les provinces sans exception maintiennent qu'Ottawa devrait uniquement servir de banquier en ce qui concerne la construction domiciliaire, que c'est à elles seules qu'il appartient de déterminer la façon de distribuer les fonds parce qu'elles sont plus au fait des besoins locaux. Mais Ottawa, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèque et de logement, du ministère des Affaires urbaines et d'autres agences, s'est adressé directement aux groupes locaux et aux municipalités. Les discussions entre les trois paliers de gouvernement qui ont fait suite à cette démarche ont occasionné tellement de retard qu'en Ontario, par exemple, le gouvernement provincial a été incapable d'employer les sommes prévues à son budget de l'habitation. Ainsi donc, en pleine pénurie de logements, les intrusions du fédéral ont

privé la population de logements."

Voyons maintenant la décision prise par le gouvernement fédéral, en mai dernier, d'accorder \$13 millions aux fédérations ouvrières à des fins "éducatives".

L'éducation est un domaine qui relève exclusivement de la compétence des provinces. Elle a été jugée d'une telle importance par les Pères de la Confédération, qu'elle a fait l'objet d'une disposition expresse à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, où il est déclaré: "Dans chaque province et pour chaque province, la législature pourra exclusivement légiférer sur l'éducation..."

Malgré cela, le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, a signé un pacte avec M. Joe Morris, président du Congrès du travail du Canada, en vertu duquel il est octroyé au CTC deux millions de dollars par année, pendant cinq ans, ainsi qu'une somme de \$600,000 à d'autres organismes de travail, individus et institutions d'enseignement.

Tout cela pour l'éducation!

M. Morris a déclaré que, des deux millions de dollars accordés annuellement au CTC, une somme de \$200,000 serait remise à la Fédération des travailleurs du Québec, organisme affilié au CTC.

La Confédération des syndicats nationaux — la CSN — a déclaré immédiatement qu'elle accepterait probablement cette aide, à condition qu'il n'y ait aucun engagement de sa part.

On devine aisément la rivalité et la polarisation auxquelles cette situation donne lieu lorsqu'une province, dotée de pouvoirs constitutionnels en matière d'éducation, veut rivaliser avec la générosité fédérale, non justifiée sur le plan constitutionnel, et qu'elle est incapable de le faire parce qu'elle ne dispose pas des sommes nécessaires.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a offert \$11,4 milliard, réparti sur une période de six ou sept ans, pour l'isolation des maisons. Pour avoir droit à ces largesses, les provinces doivent se plier à certaines conditions imposées par Ottawa, comme l'établissement de nouvelles limites de vitesse sur les autoroutes et la modification des codes de la construction.

Loin de moi l'idée de contester cet objectif fort louable de l'économie de l'énergie! J'entretiens toutefois de sérieux doutes quant au procédé utilisé.

Les ministres provinciaux de l'énergie ont critiqué cette immixtion qu'Ottawa se permet, sous le prétexte d'une politique énergétique nationale, dans des domaines de compétence provinciale. L'Alberta et le Québec n'ont d'ailleurs pas encore accepté la proposition.

Au bout du compte, les provinces sont en colère et l'objectif de l'économie de l'énergie doit être en partie sacrifié, du moins en Alberta et au Québec.

Ce sont des tensions de ce genre qui font naître les jalousies et les craintes en matière de partage des juridictions. Dans le cas du Québec, le ressentiment, qui serait considéré comme normal dans les autres provinces, se cristallise au tour du problème de la langue et on l'identifie trop souvent à la ferveur séparatiste.

Dans un discours qu'il prononçait en juin dernier à Edmonton, le ministre albertain des affaires intergouvernementales, M. Lou Hyndman, faisait observer que le séparatisme québécois n'est rien de plus qu'une riposte à "l'incroyable empiètement" du pouvoir fédéral sur les compétences provinciales.

Selon M. Hyndman, en s'arrogeant ainsi les pouvoirs des provinces, le gouvernement fédéral s'est rendu responsable de la poussée des indépendantistes au Québec et des revendications autonomistes de l'Alberta dans plusieurs domaines actuellement sous l'emprise d'Ottawa.

La situation au Québec, disait-il, n'est qu'un symptôme du problème auquel doit faire face la Confédération. Les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique ont les mêmes griefs.

Les diverses régions du pays font preuve à cet égard d'une étonnante unanimité.

À la Conférence de Couchiching qui a eu lieu cet été, un homme d'affaires montréalais, M. Louis Desmarais, qui est président du Conseil pour l'unité canadienne, faisait remarquer que de nombreux Canadiens aux allégeances politiques diverses, y compris des séparatistes québécois, éprouvent un sentiment commun: la méfiance face au gouvernement fédéral et à de nombreux aspects de ses interventions.

Selon M. Desmarais, s'il est une chose que les agriculteurs des Prairies, les pêcheurs de Terre-Neuve, les travailleurs forestiers de la Colombie-Britannique, les hommes d'affaires de l'Ontario et même les séparatistes du Québec ont en commun, c'est leur méfiance face au gouvernement fédéral et à son aptitude à comprendre leurs problèmes ou à avoir des échanges réalistes avec eux.

Les malaises économiques sont une source de frustration politique; voilà à mon avis une loi immuable de notre société.

On peut se demander, justement, si le mouvement séparatiste québécois connaîtrait la même faveur sans la frustration engendrée par le chômage.

On pourrait aussi se demander si le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ne durcirait pas ses positions si la découverte de pétrole sur son territoire venait tout à coup garnir les coffres du trésor provincial. Quoi qu'il en soit, les intrusions accompagnées d'importantes subventions sont acceptées avec de plus en plus de réticence.

Dans une édition récente du Canadian Trend Report, qui est une analyse faite pour le compte d'un groupe d'entreprises dont Bell Canada, on constate que l'orientation des provinces vers une plus grande indépendance se traduit dans de nombreuses facettes de la vie canadienne.

L'identité provinciale, poursuit en substance le rapport, est un aspect important de la crise que vivent de nombreux Canadiens en cette époque où les provinces se dirigent vers l'autodétermination et l'autosuffisance. L'affrontement fédéral-provincial ne peut se ramener à un affrontement entre Québec et Ottawa; toutes les provinces veulent exercer un plus grand contrôle sur leurs propres ressources. La nationalisation de la potasse en Saskatchewan, les démarches du Québec en vue de contrôler le secteur de l'amiante, les demandes de l'Alberta visant à hausser le prix du pétrole (avec l'appui du Québec), la volonté de Terre-Neuve de prendre en main l'exploitation des réserves de gaz en mer, voilà qui témoigne bien de la détermination des provinces à débordier leur rôle de simple producteur de matières premières, pour développer leur propre industrie secondaire...

"La plupart des changements constitutionnels proposés par les Canadiens, dit encore le rapport, accordent plus d'autonomie aux provinces. S'il était possible de donner une plus grande indépendance aux provinces, leur interdépendance pourrait bien être moins difficile."

"Peut-être que, paradoxalement, la diversité est la voie de l'unité nationale." La voie la plus efficace.

Si j'insiste sur les ingérences fédérales, c'est parce qu'il me semble que c'est dans ces domaines que nous, Canadiens, sommes le plus en mesure de trouver des solutions.

Ce n'est pas parce que Ottawa est à blâmer pour tous nos maux.

Il y a place, je crois, pour de véritables mesures coopératives dans le but de débarrasser notre pays du malaise qui le tenaille. Mais, comme chacun sait, la coopération ne peut pas se faire dans un seul sens.

Si le gouvernement fédéral, ses institutions et ses organismes de réglementation sont coupables de ce que je pourrais appeler un "vol constitutionnel", il se pourrait bien que les provinces se soient rendues coupables d'une intransigeance unanime.

Est-il normal que, dans le commerce des valeurs mobilières — qui comporte des transactions au moyen de communications électroniques instantanées et sans frontières, — il y ait onze pouvoirs juridictionnels?

D'un autre côté, on ne voit pas trop pourquoi Ottawa, qui perçoit des impôts d'un bout à l'autre du pays, devrait enlever les gens de Victoria avec le problème de la corrosion des automobiles à Montréal, comme il le fait par l'entremise de son ministère de la Consommation.

Avons-nous besoin d'une autorité centrale en matière d'environnement pour assurer notre protection à tous contre la pollution de l'air? Si chaque province voit à ce que son air soit propre, pourrait-il vraiment y avoir un air "fédéral" malpropre?

Pourquoi avons-nous besoin d'un ministère fédéral chargé du sport amateur et de la forme physique alors que, par sa nature, le sport amateur commence au niveau local, qu'il soit municipal ou paroissial? Est-ce vraiment une question de dimension nationale?

Quand Ottawa présente pour la première fois la perspective d'un régime d'assurance-maladie en faisant miroiter les avantages, à savoir qu'il paierait la moitié de la note, n'aurait-il pas pu prévoir que les provinces n'auraient peut-être pas les moyens d'assumer l'autre moitié? Était-il forcé d'assortir sa proposition d'une condition, à savoir, notamment, que le régime devait être universel et non contributif?

Pour résumer, puis-je me permettre de suggérer à nouveau que nous revenions aux sources, à ces origines canadiennes qui ont fait de nous un pays et qui, avec

Voir page 6: Constitution

La dernière session à Québec

Un nouveau style d'opposition

— par

Rodrigue Biron

■ Ce texte est extrait d'un discours prononcé à Québec par M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, dans le cadre des fêtes organisées en hommage à la mémoire de l'ancien premier ministre et chef de l'UN, Maurice Duplessis.

tous les Québécois, sans distinction d'appartenance politique, culturelle, ethnique et linguistique.

Nous avons étudié avec sérieux les positions gouvernementales et nous avons souscrit à ce qui nous apparaissait juste dans ces positions.

Mais nous avons également dénoncé ce qui nous apparaissait injuste pour l'ensemble de la population — ce qui ne nous apparaissait pas de nature à satisfaire l'ensemble des Québécois. Non pas dans une vaine critique destructive, mais bien dans un souci de critique honnête et constructive.

Nous avons mis le gouvernement en garde contre certaines démarches et nous lui avons proposé les modifications qui s'imposaient.

Par notre vigilance et notre ardeur au travail, nous nous sommes révélés les véritables gardiens de la démocratie au Québec.

Nous avons appuyé le message inaugural du premier ministre, parce qu'il con-

tenait des promesses d'action propres à satisfaire aux besoins du Québec.

Nous avons dénoncé le budget Parizeau qui ne mettait pas l'accent sur les véritables problèmes et taxait encore plus ceux-là même des Québécois qui ont le plus besoin d'être aidés.

Nous avons surtout dénoncé par là le manque de volonté du gouvernement à tout mettre en oeuvre pour rétablir l'économie et permettre aux Québécois de vivre dans la dignité.

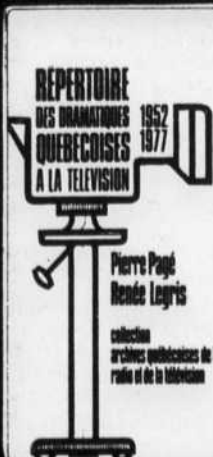
Nous avons déployé, au cours des différentes étapes de l'étude de la Charte du français, une énergie sans pareille de la part d'un parti d'opposition pour faire de cette loi la meilleure législation linguistique pour tous les Québécois.

Dans notre contre-proposition, ce fameux "Livre bleu" qui reprenait, article par article, le projet de loi 101, le gouvernement puisa quelques points afin d'améliorer son projet de charte linguistique dont nous n'avons finalement pas approuvé la version définitive, parce qu'elle ne retenait pas les éléments — telle la reconnaissance de l'existence d'une communauté anglophone articulée au Québec — qui nous apparaissent essentiels à la défense et au respect de la réalité sociale et culturelle du Québec.

Nous avons appuyé la loi sur le financement des partis politiques, parce que le gouvernement nous a écoutés et a fait son bout de chemin nous avons fait le nôtre jusqu'à un point qui nous apparaissait juste pour tous. Nous nous y sommes joints.

Et ainsi de suite dans chacune de nos actions. Alors que le Parlement piétinait et perdait un temps précieux en procédures futiles, c'est grâce à l'Union nationale si la loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel a pu être étudiée et

FIDES
1937-1977
40^e anniversaire



Pierre Pagé
Renée Legris

collection
archives québécoises de la
radio et de la télévision

VIENT DE PARAÎTRE
AUX ÉDITIONS

FIDES
RÉPERTOIRE DES DRAMATIQUES
QUÉBÉCOISES À LA TÉLÉVISION
1952 - 1977
Par Pierre Pagé et Renée Legris
Collection "Archives québécoises de la radio
et de la télévision"

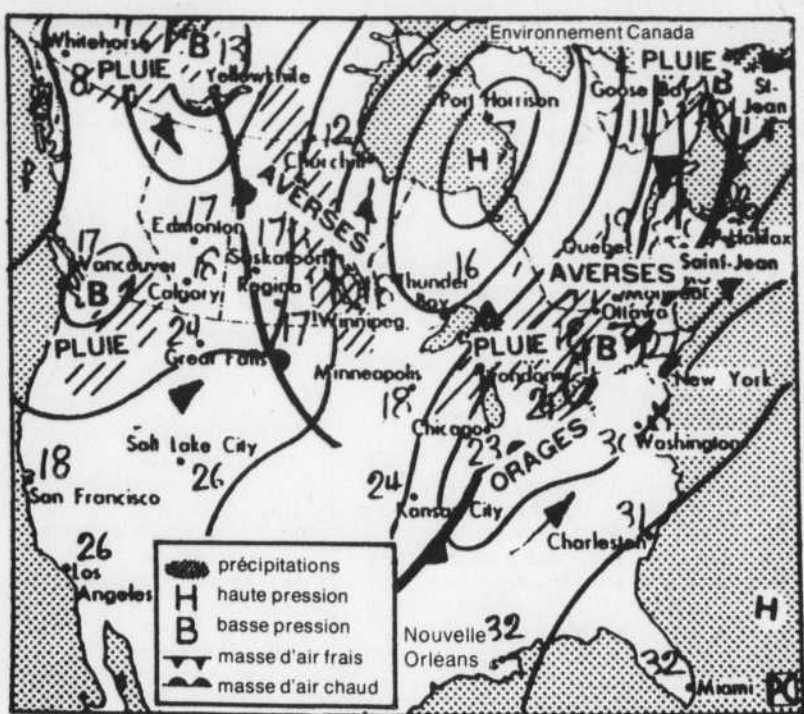
296 pages - \$10.00

FIDES

EN VENTE DANS TOUTES
LES LIBRAIRIES ET À
LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE

235 est. boul. Dorchester
Montréal
861-9621

la météo



Chibougamau, Abitibi, Haute Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean: nuageux avec éclaircies. Maximum 15. Aperçu pour mardi: beau.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: nuageux avec quelques averses. Maximum 17 à 19. Aperçu pour mardi: beau.

Sept-Îles: nuageux. Maximum 10. Aperçu pour mardi: dégagement.

Baie-Comeau: nuageux. Maximum 12. Aperçu pour mardi: dégagement.

Rimouski et Gaspésie: nuageux avec quelques averses. Maximum 14. Aperçu pour mardi: nuageux.

À midi, aujourd'hui

tion directe de l'Etat dans la transformation de la matière première, était à peu près prête et qu'elle sera dévoilée très bientôt.

Pour ce qui est de l'industrie du meuble, qui constitue avec le textile, la chaussure et le vêtement, l'un des quatre secteurs dits mous de l'économie québécoise et qui vient de faire l'objet d'un mini-sommet économique, le premier ministre a confirmé l'intervention très prochaine du gouvernement (peut-être par l'intermédiaire de la SDI) pour redresser l'ensemble du secteur.

Quoi qu'il en soit, M. Lévesque devait conclure ce chapitre en confiant aux journalistes qu'en plus du secteur de l'habitation, les mesures annoncées cet automne touchaient quelques autres "gros morceaux".

Outre cette épineuse question de chômage, députés et ministres du Parti québécois, de même que les quelques technocrates du parti qui avaient été invités à cette rencontre fort importante, ont également arrêté les grandes priorités législatives et budgétaires de l'année à venir.

Rappels que ce travail, qui donne lieu aux grands arbitrages et aux grandes conciliations entre les objectifs de tous les ministères du gouvernement et les revenus prévisibles de l'Etat, s'est effectué à partir de documents préparés par le ministère des Finances, les ministères d'Etat, les caucuses régionaux ainsi que les associations de comté.

Samedi, le premier ministre confirmait qu'il ressortait des discussions très vives des deux derniers jours que la préoccupation numéro un de la prochaine année sera sûrement celle de la relance économique.

"La première des priorités, celle qui saute aux yeux de tout le monde, c'est bien sûr l'économie", de dire M. Lévesque.

Il devait cependant rappeler que le gouvernement devra sous ce chapitre décider s'il utilise sa marge de manœuvre — qu'il connaît déjà, semble-t-il, avec passablement de précision — pour se lancer dans de grands programmes de dépenses ou pour réduire les impôts, ré-équilibrer les échelles d'imposition, et mettre en branle le réformisme promis depuis si longtemps de la fiscalité municipale.

Bien qu'à cette étape-ci, ces choix fondamentaux ne soient pas encore complètement arrêtés, il semble qu'il faille plutôt pencher davantage vers la seconde hypothèse, celle d'une réduction, sous une forme ou sous une autre, du fardeau fiscal des contribuables, fardeau qui, comme on le sait, est plus élevé au Québec que par-

tout ailleurs au Canada.

Autre priorité du gouvernement, et qui, du moins à première vue, semble un peu moins coûteuse: la décentralisation administrative, thème savant qui n'en cache pas moins, de rappeler M. Lévesque, l'une des réformes les plus importantes des prochaines années. A ce point importante que le premier ministre a d'ailleurs cru bon de la piloter personnellement, en compagnie de ses collègues Jacques Léonard et Guy Tardif.

Toute cette question de la décentralisation administrative et, au fond, de la nouvelle division des pouvoirs entre les diverses instances d'intervention (municipal, régional, scolaire, gouvernemental) de même que des ressources disponibles à chaque niveau fera l'objet d'un livre blanc qui sera déposé à l'automne.

Signalons de plus que la prochaine année sera également celle de la mise en place d'un certain nombre de réformes assez importantes du côté social, telles l'assurance-automobile, les conditions minimales de travail, la nouvelle loi de protection du consommateur, etc.

Quoi qu'il en soit, toutes ces priorités, qui sont déjà passablement arrêtées, feront de nouveau l'objet de maintes rencontres entre ministres, députés et dirigeants du parti, comme, par exemple, la réunion de la fin de semaine prochaine du conseil national du PQ, à Sherbrooke, où les militants auront l'occasion de se prononcer sur les grands objectifs de la deuxième année de gouvernement de leur formation politique.

Soulignons enfin que les députés se sont également penchés au cours de cette rencontre sur l'éternel problème de leur rôle à l'Assemblée nationale. M. Jérôme Proulx a confirmé à ce chapitre que le caucus a convenu de soumettre bientôt aux partis d'opposition une série de réformes à caractère technique du déroulement des travaux en Chambre (heures de travail, sessions à date fixe, nombre de jours de session, etc.).

Plus important encore est cependant toute la question du véritable rôle du député et de sa réelle capacité d'être un vrai législateur dans le système parlementaire actuel. A cet égard, les députés ont reçu avec beaucoup d'intérêt, semble-t-il, un rapport fort novateur de leur collègue des Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois.

LES LIBÉRAUX

en 1971, à la suite d'amendements à la constitution. A ce jour délégués de droit au congrès de leadership, les 300 membres du conseil général ont voulu donner l'exemple et se sont fait harakiri en fin de semaine. S'ils désirent participer au choix du prochain chef, donc, les députés et président régionaux et présidents de comté devront se faire élire spécifiquement à cette fin par leur association de comté. Le Parti libéral devient le seul au Canada dont la délégation au congrès de leadership ne comporte pas de délégués de droit:

- à la suite du congrès à la direction du parti, les candidats seront tenus de divulguer publiquement les dépenses détaillées encourues au cours de la campagne;
- le parti organisera, dans le cadre de la campagne au leadership, une série d'assemblées régionales avec la participation simultanée de tous les candidats en lice.

La majeure partie des délibérations du conseil général du PLQ a été consacrée aux moyens de démocratiser le choix du chef du parti par de nouvelles modalités d'élection. A cet égard, les participants ont rejeté, quoique de justesse, le projet mis de l'avant par le président de la région de Québec, M. Guy Morin, visant à introduire la notion de "primaires" dans les comtés.

En vertu de la formule Morin, dans chacune des 23 régions, un tirage au sort désignerait un comté dont tous les membres en règle de l'association libérale voteraient pour le choix du chef. Les candidats les plus faibles, les marginaux, seraient éliminés. Le deuxième tour de scrutin se déroulerait à l'occasion du congrès.

Le comité présidé par Me Louis Rémiard de Québec en a conclu que cette façon de procéder serait trop coûteuse, complexe et difficile d'application. Il souligne en outre que cette formule risquait de diminuer l'intérêt du congrès, considérant que les votes recueillis dans les primaires seraient ajoutés avec pondération aux voix des délégués du congrès. Il aura quand même fallu l'intervention de tous les députés présents ainsi que bien des accords de procédure pour empêcher la formule Morin d'être adoptée.

Le président de la commission politique, Me Michel Robert, avait prévu un congrès d'orientation d'une durée de quatre jours. Le conseil général a jugé que ces exigences de disponibilité et de coût dépassaient les capacités de nombreux militants libéraux. Il a donc été convenu que le congrès d'orientation débiterait le vendredi 18 novembre à l'hôtel Bonaventure de Montréal pour se terminer le dimanche 20 novembre. En tout, une quinzaine d'ateliers de travail porteront sur les thèmes suivants: le Québec des années 1980, société ouverte ou protégée; le rattachement du Québec à l'entité canadienne; la dimension économique et sociale du fédéralisme; la dimension constitutionnelle proprement dite du fédéralisme; l'organisation politique et la décentralisation; le rôle des gouvernements locaux; le contrôle de la législation déléguée; l'accès à l'information; les élus et l'administration publique; le régime économique; la vérité des prix et la liberté du consommateur; les formes d'entreprises; le rôle de l'Etat dans l'économie; l'usage rationnel des ressources naturelles; l'agriculture; le monde du travail; la nouvelle organisation, la vie syndicale, la résolution des conflits et la situation des femmes sur le marché du travail; les politiques sociales: l'éducation, le milieu de vie.

Au moment du congrès d'orientation à la fin novembre, les aspirants au leadership se seront sans doute publiquement révélés. Le risque que le congrès d'orientation devienne un congrès de leadership déguisé n'inquiète pas outre mesure le chef intérimaire M. Gérard-D. Lévesque, qui reconnaît par ailleurs qu'il n'existe aucun règlement pour empêcher que cette situation se produise. A moins de contre-ordre, les candidats pourront ouvrir toute grande leur machine et se présenter à l'hôtel Bonaventure avec macarons, banderoles, majorettes et fanfares.

Dans son discours de clôture des assises, M. Lévesque a promis aux militants libéraux de mener "une bataille à finir" sur la question du référendum et de l'indépendance du Québec. Les membres du

La Bolivie

Suite de la première page

nées par le gouvernement, cette situation favorable a stimulé l'épargne et les investissements. Encouragés par de meilleurs taux d'intérêt, les possédants ont rapatrié en partie leurs fortunes, et les capitaux sont peu à peu revenus. Alors que l'aide extérieure avait été chichement comptée au gouvernement réformiste du général Torres, les organismes internationaux de financement se sont montrés nettement plus larges avec le régime actuel. Depuis 1971, près de 1 milliard et demi de dollars de crédits ont été accordés à la Bolivie par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque américaine d'import-export, des consortiums de banques privées et des gouvernements.

Rassurer les étrangers

Le général Banzer a donné des gages pour rassurer ses bailleurs de fonds étrangers. Des mines d'étain nationalisées par le général Torres ont été restituées à l'International Metals Processing Co, les anciens propriétaires de la célèbre mine "Matilde" ont été largement indemnisés, tandis que la firme United Development Inc. étendait son contrôle à d'importantes réserves minières de l'Etat. Il est également question de transformer le Banco Minero en une société anonyme mixte qui serait chargée de la commercialisation des minerais. Selon la presse bolivienne, derrière cette tentative se trouverait la Phillips Brothers, qui gère déjà une partie substantielle des exportations minières boliviennes.

La nouvelle loi sur les hydrocarbures a permis de trouver des accommodements avec les compagnies étrangères. Principale cible de la nationalisation de 1970, la Gulf Oil a été dédommée pour près de 100 millions de dollars. Pas moins de quatorze contrats de prospection ont été passés avec des firmes étrangères, en majorité américaines, et la Compagnie nationale des pétroles Y.P.F.B. a été autorisée à former des entreprises mixtes pour lancer des projets industriels et de raffinage de produits destinés à l'exportation. En même temps, l'entreprise sidérurgique d'Etat SIDERSA a fait appel aux capitaux étrangers pour la mise en valeur des ressources d'El-Mutin. Avec des réserves estimées à 40 milliards de tonnes, ces gisements de fer sont parmi les plus importants du monde.

A la veille de la chute du régime du général Torres, le Brésil avait vainement tenté de négocier un accord sur l'exploitation du fer d'El-Mutin. Depuis l'arrivée du général Banzer au pouvoir, Brasilia a trouvé un interlocuteur mieux disposé à son égard, ce qui lui a permis d'étendre sensiblement son influence en Bolivie. Cette pénétration a pris les formes les plus variées. Par l'intermédiaire du Banco do Brasil, la Bolivie s'est vu octroyer une aide de 50 millions de dollars en moyenne par an, le Brésil devenant ainsi son principal bailleur de fonds après les Etats-Unis.

Dès 1972, les deux pays signaient un accord sur les communications en vue de "promouvoir une véritable intégration physique, économique et touristique". En plus des crédits accordés pour la construction de routes, le Brésil est aussi intéressé à l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Santa-Cruz à Cochabamba. Une fois terminée, ce dernier tronçon relierait le port brésilien de Santos, sur l'Atlantique, au port chilien d'Arica, sur le Pacifique. Il y a quelques semaines, le Brésil, le Chili et la Bolivie ont projeté de construire ensemble une route qui traverserait le continent de part en part.

Le Brésil a aussi pris de sérieux gages sur l'avenir par l'ambitieux accord de coopération économique et

technique, signé en 1974, à Cochabamba, par les présidents Geisel et Banzer. La Bolivie s'est notamment engagée à livrer au Brésil, pendant vingt ans, près de 7 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour. En contrepartie, le Brésil financera la construction dans le département de Santa-Cruz d'une importante usine pétrochimique et d'un complexe sidérurgique pour exploiter les gisements de fer d'El-Mutin. Si l'Argentine, rivale traditionnelle du Brésil, a fait les frais de l'opération, la crise que traverse actuellement l'économie brésilienne a jusqu'à présent retardé la mise en marché de l'accord.

Biens de consommation courante, postes de télévision et voitures *made in Brasil* ont envahi le marché bolivien. D'ailleurs, Santa-Cruz, capitale du pétrole et réputée pour cultiver un particularisme outrancier, regarde d'avantage vers son grand voisin tout proche que vers La Paz, lointaine et perdue dans les hauteurs andines. Près de cinquante mille colons brésiliens se seraient installés le long de la frontière, en particulier dans le nord-est de la Bolivie, imposant peu à peu leur langue et leurs coutumes. Dans certaines localités, le cruzeiro brésilien est même en passe de supplanter le peso bolivien. La pression brésilienne se traduit aussi par des rectifications officielles de frontière, qui auraient déjà coûté à la Bolivie quelque 27 000 kilomètres carrés.

Fort de ses appuis financiers extérieurs et des cours élevés des principaux produits d'exportation, le gouvernement du général Banzer a lancé l'an dernier un vaste plan quinquennal de développement. Mettant l'accent sur les trois secteurs-clés que constituent les mines, les hydrocarbures et l'agriculture, ce plan prévoit des investissements de l'ordre de 3,5 milliards de dollars. D'ici à 1980, les autorités se sont fixées pour objectif de doubler les richesses du pays et d'atteindre un taux annuel de croissance de 8%. Parmi les grands projets, les fondrières de Vinto, qui fonctionnent déjà, sont appelées à assurer la transformation de la totalité de la production bolivienne d'étain. Le gouvernement a également chargé une compagnie britannique de construire avant 1980 la première centrale nucléaire du pays, à quelque 80 kilomètres de La Paz.

Dans le domaine agricole, les responsables boliviens souhaitent mettre en valeur les immenses étendues de terres en friche des départements du Beni et de Santa-Cruz, en accordant des facilités aux colons. L'opinion a cependant défavorablement réagi à l'intention prêté au gouvernement d'autoriser l'installation dans l'est du pays d'immigrants blancs d'Afrique australe.

D'après une étude de l'université d'Etat de l'Utah (Etats-Unis), la Bolivie serait bien placée pour développer ses exportations de produits alimentaires. Cinquième pays d'Amérique latine en superficie avec à peine quatre millions et demi d'habitants, dont les deux tiers se consacrent à l'agriculture, elle pourrait devenir "un pays prospère avec une population bien nourrie".

En dépit de certains signes extérieurs, c'est encore loin d'être le cas. Si la Bolivie se porte apparemment mieux, peut-on en dire autant des Boliviens? Certes, le pays connaît un sensible essor économique, mais il s'est d'abord répercuté sur des travaux d'infrastructure, et seule une petite minorité en a bénéficié. De surcroît, les résultats obtenus l'ont été au prix d'un endettement croissant. Ainsi, depuis 1971, le gouvernement du général Banzer a quadruplé la dette extérieure, qui a atteint près de 2 milliards de dollars. Autre facteur qui ne saurait faire illusion, les autorités prétendent

que le revenu par tête, qui ne dépassait guère 250 dollars, aurait doublé. Si l'on est en droit d'émettre des réserves sur cette performance, il faut aussi tenir compte d'une baisse de l'indice de la population constatée lors du dernier recensement. Estimée à 5,5 millions d'habitants, elle est passée à 4,6 millions.

A diverses reprises, l'Eglise n'a pas ménagé ses critiques à la politique économique du gouvernement. Dans une lettre pastorale, la Conférence épiscopale a dénoncé publiquement "la mauvaise distribution de la croissance économique". "Nous affirmons que la stabilité économique relative atteinte par la politique actuelle ne peut pas être maintenue au seul prix de la réduction du pouvoir d'achat des salaires, qui affecte principalement les groupes aux revenus les plus faibles".

Pour l'épiscopat, la situation actuelle se caractérise en ces termes: "Une minorité qui gagne beaucoup plus qu'avant et une majorité qui reçoit à peine les miettes du banquet; une société urbaine qui s'enrichit de la croissance et une masse paysanne qui s'éloigne de plus en plus du groupe bénéficiaire".

Ce groupe se recrute surtout parmi les militaires, les hauts fonctionnaires et dans le secteur privé. La politique du gouvernement a contribué à consolider les positions des propriétaires de mines moyennes, des cultivateurs de coton de Santa-Cruz et des banquiers de La Paz. Au contraire, ouvriers et paysans ont subi une détérioration constante de leur pouvoir d'achat, pourtant déjà précaire.

Des mesures comme la dévaluation du peso de 66% en octobre 1972 et l'augmentation de plus de 100% de certains produits de première nécessité en janvier 1974 les ont particulièrement touchés. Pour contenir le mécontentement populaire, les autorités n'ont jamais hésité à employer la manière forte. A cet égard, il suffit de rappeler le massacre des paysans à Cochabamba en 1974, qui s'était soldé par une centaine de morts, ou encore la sauvagerie répressive de la grève des mineurs l'an dernier. Réduits au silence, ceux-ci ne bénéficient pas de la hausse des cours de l'étain, tandis que dans les campagnes se perpétue la misère ancestrale.

Agricole par excellence, le département de Sucre donne bien l'image de la condition des paysans. "Comme ailleurs en Bolivie, dit le Père Jorge Trias, l'un des promoteurs des coopératives paysannes, la réforme agraire promulguée en 1952 par Paz Estenssoro est ici en recul. Faute de financement pour les infrastructures indispensables à son application réelle, les grandes propriétés foncières sont en train de se reconstituer, et le petit paysan redevient péon." "En milieu rural, ajoute-t-il, la mortalité infantile fait toujours des ravages et s'élève à près de 60%. La malnutrition engendre de graves conséquences pour la santé de la population, et le mirage de la ville exerce une attraction de plus en plus forte sur les campagnards, qui s'expatrient jusqu'en Argentine".

Dans les environs de Tarabuco, à une soixantaine de kilomètres de Sucre, un paysan sarclé son champ de pommes de terre. Pour une famille de cinq personnes, il dispose d'un revenu de 2,000 pesos par an, soit l'équivalent d'environ 500 francs. Chez lui, la viande ne fait son apparition dans la marmite familiale que deux ou trois fois l'an, et les oeufs sont un luxe presque aussi rare. Du banquet, il n'a encore recueilli que les miettes.

Prochain article:
Six ans de "stabilisation"

UN BESOIN Suite de la page 4

jectif la maximisation du potentiel industriel naturel de chaque région. Nous nous sommes engagés à trouver un système de transport qui n'avantage pas une région au détriment d'une autre. Nous avons besoin d'un système de transport qui stimule le développement et l'expansion de la croissance économique et des possibilités d'emploi là où le Canada en a le plus besoin, et qui soit exempt des incohérences et des injustices qui caractérisent notre actuelle structure de tarif de fret.

12. En résumé, nous voyons la constitution comme un moyen de faciliter la vie des Canadiens et non pas de la leur compliquer. Elle devrait être la structure qui garantisse la croissance nationale, la coordination, le développement régional et la diversité. A l'intérieur de cette structure, les gouvernements et les législatures responsables devraient travailler non pas comme des adversaires, mais comme les partenaires de l'édification d'un pays.

Même si les problèmes du Canada sont constitutionnels dans leur forme, leur racine est économique et culturelle. Leur solution exigera un esprit de coopération politique dont la manifestation est loin d'avoir été évidente à Ottawa au cours de la dernière décennie. Nous sommes convaincus qu'un authentique système fédéral est le meilleur moyen de développer l'incomparable potentiel économique et culturel par tout le Canada. Nous travaillerons ensemble, avec les Canadiens de tous les coins du pays pour atteindre cet objectif.

Nous avons besoin de l'appui réel de tous les Canadiens pour arriver à cette fin. Par dessus tout, il faudra un leadership constructif et positif de la part du gouvernement fédéral à Ottawa; un leadership qui ne peut venir que d'un nouveau gouvernement débarrassé des vieux préjugés et libre de répondre aux nouvelles réalités du Canada. A titre de progressistes-conservateurs, nous nous sommes engagés à travailler ensemble pour doter notre pays de ce nouveau gouvernement fédéral.

suites
de la première
page

RENÉ LÉVESQUE

ment central est responsable en grande partie des malheurs économiques du Québec, il est tout aussi exact que le gouvernement québécois a le strict devoir de faire tout en son possible pour corriger la situation.

Pour ce qui est maintenant du sens et de la portée des mesures que contiendra ce budget supplémentaire, le premier ministre s'est également refusé à donner beaucoup de détails, confirmant cependant que l'habitation serait l'un des secteurs privilégiés.

Assisté du président du caucus, M. Jérôme Proulx, qui y est allé de quelques explications supplémentaires sous ce chapitre, M. Lévesque a expliqué que ministres et députés avaient convenu que le secteur de l'habitation, tant celui du logement familial que du logement pour personnes âgées et pour malades chroniques, recevrait une attention soutenue du gouvernement au cours des prochaines semaines.

M. Proulx devait ajouter à cet égard que les députés, qui viennent de passer quelques semaines consécutives dans leurs comtés respectifs, en étaient revenus avec la très nette impression que ce secteur du logement devait constituer l'une des toutes premières priorités du gouvernement.

Il semblerait par ailleurs, selon certaines informations recueillies dans les couloirs de l'auberge Yvan Coutu, où se déroulaient depuis jeudi soir l'ensemble des entretiens et des consultations gouvernementales, que les secteurs de l'amiante et du meuble fassent également partie de ce plan d'urgence de lutte contre le chômage.

Au sujet du premier, M. Lévesque a annoncé que la politique de l'amiante, qui doit normalement suggérer une interven-

au fil des mots

LE PLUS PRESSANT

par Louis-Paul Béguin

Si des progrès considérables ont été faits, si la loi 101 fait du français la langue officielle, il ne faut pas se faire d'illusion: un gros effort reste à faire, un effort collectif, pour épuré la langue des médias: des journaux, de la radio, des revues, etc. Car nous pataversons dans une boue d'anglicismes et je vais vous en donner quelques exemples, glanés au hasard de mes lectures.

Pourquoi parle-t-on d'un CORONER alors que ce n'est pas un mot français. C'est MÉDECIN LÉGISLÉ qu'il faut dire. Pourquoi continue-t-on d'employer l'adjectif éligible et le substantif éligibilité, pour dire admissible, admission, admissibilité (les éligibles devront faire une demande... au lieu de: les ayants-droits devront adresser leur demande...). Pourquoi, dans l'autobus, y-a-t-il une affiche sur les bienfaits du conditionnement physique qui ose parler d'activités passives? Horreur des horreurs. Ce qui est actif ne peut être passif. C'est élémentaire. Il faudrait dire: activités SÉDENTAIRES. Pourquoi donc la Ville de Montréal m'envoie-t-elle une facture appelée taxe d'eau (sic) où je lis au-dessus d'un endroit réservé au timbrage par (je suppose) le service des finances de la Ville: stamp — estampe. Sorte de "pour acquit" indiqué par timbrage (à l'aide d'un tampon, d'un timbre, aux armes de la Ville) qui n'a rien à avoir avec une estampe (estampiller est le fait d'indiquer par un cachet, un tampon, le paiement d'un droit. L'estampe est une image imprimée au moyen d'une planche gravée. Pourquoi se servir (encore) du mot bène-

fices pour parler de prestations (texte fédéral portant sur les pouvoirs en matière sociale: A l'exception des bénéfices et des services (relatifs à l'assurance-chômage). Pourquoi ces "désignations" dans la langue officielle bizarre: Canadian National, Canadian Pacific, Décision Canada, Jour du Canada, Province, corporation, statuts refondus, etc? Pourquoi ce français farfelu dans les pages du sport: Les Expos ont balayé (recueilli) les honneurs, le pilote des Expos est d'avantage (plus) heureux, la Saskatchewan a passé outre les Argonauts (Là, je n'ai rien compris). Lancaster a lancé à 24 verges pour le majeur de Mazurak (au lieu de: gagnant ainsi...). Pourquoi ces superviseurs qui n'en sont pas (chefs de service), ces gérants (directeurs, responsables) qui n'en sont pas, ces aubaines qui sont des occasions, ces prérequis qui sont des conditions préalables, etc etc? Pourquoi, pourquoi, pourquoi? Because l'anglais, l'anglicisation, le funny bilinguisme, la bilinguisation (sic), la mauvaise traduction genre: Effectif et inclus dans votre prochaine facture votre tarif sera augmenté de \$3 par contre l'augmentation sera bénéficiée par nos opératrices et nos fournisseurs. Vous espérons que vous COMPRENDEZ... ah, je m'arrête. Voilà le problème, voilà le drame, voilà le danger. Et avant de parler d'anglais, de droits à l'anglais, de libre choix, etc, il faudrait bien s'occuper du plus pressant: le français, langue officielle, doit être épuré, partout, officiellement, sans répit, et les enfants doivent apprendre le meilleur français possible. Ou, alors, le français au Québec, c'est une farce monumentale.

Leonide Pliouchtch

2) Brejnev et Pinochet ont besoin l'un de l'autre...

— par
Gilbert Grand

L'évolution future de la société soviétique dépendra en grande partie des résultats de la conférence de Belgrade et des conditions que l'Occident mettra à son assistance économique et technologique, estime le mathématicien dissident Leonide Pliouchtch.

Dans l'interview qu'il a accordée au DEVOIR vendredi et dont la première tranche a paru samedi Leonide Pliouchtch a décrit en termes saisissants le dilemme devant lequel se trouvent placés les dirigeants soviétiques:

"En fait, il n'y a que deux façons de sortir du régime de l'impasse actuelle: ou bien on opte pour la démocratisation de la planification et des structures de l'économie. Mais cela est impossible sans une démocratisation politique, qui conduira au renversement de Brejnev et de sa clique. Cette voie ne peut donc convenir à Brejnev."

"Ou bien, on opte pour l'assistance économique de l'Occident. Mais, en fait, cela ne fera que retarder la crise, en en diminuant un peu l'acuité. L'échéance demeure inéluctable. Brejnev peut tenter de s'en sortir en accroissant la répression — ce qu'il a déjà commencé à faire — et en retournant à des méthodes stalinien-nes. Cependant, il ne peut le faire comme Staline parce qu'une économie renfermée sur elle-même n'est plus possible maintenant."

Pliouchtch souligne alors le rôle important que l'Ouest peut jouer: "Si la technologie occidentale est envoyée de manière intensive en URSS, une démocratisation de l'économie y deviendra nécessaire. Par contre, si l'Occident n'accorde que des crédits, cela n'aidera que peu à améliorer la condition du peuple soviétique... Mais, tous ces problèmes sont étroitement

liés à celui des droits de l'homme. S'il n'y a pas un petit peu de démocratie et de respect des droits de l'homme, tout le processus sera inversé."

"La tâche principale d'Helsinki est de maintenir la paix, la compréhension entre les peuples. Quand on ne peut plus dénoncer ce qui arrive en Union soviétique, quand on ne peut plus protester contre la propagande militaire chauvine, contre la destruction de la nature et contre l'armement, contre une possible préparation d'une invasion de la Roumanie, alors tout ce que certains hommes politiques attendent, n'a plus de sens..."

"Les capitalistes espèrent faire des profits sur le marché soviétique. Mais l'URSS a des dettes énormes, on se demande bien comment elle va les payer. Elle peut être tentée de choisir la guerre pour éviter de les payer, ou alors une exploitation accrue de la population et de l'intelligentsia, qui seront encore plus démunies que maintenant, pour éponger ces dettes."

"En 1933, Staline vendit à l'étranger du blé soviétique à deux fois le prix normal. Cela aussi était la détente. Mais pendant ce temps, entre cinq et dix millions de paysans mouraient de famine en Ukraine."

Comme on le voit, pour Pliouchtch, la condition future du peuple soviétique dépend en grande partie du sort que la conférence de Belgrade fera aux accords d'Helsinki, spécialement à la fameuse "troisième corbeille" qui traite des droits

de l'homme et de la libre circulation des idées entre les pays. Il reconnaît que la première réaction des dissidents fut très critique envers Helsinki; ils sentaient que Moscou allait utiliser ces accords pour surmonter sa crise économique avec l'aide de l'Ouest, tout en écrasant la résistance à l'intérieur.

Mais très vite, les dissidents se servirent d'Helsinki comme d'une arme, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait pour "ce déchet de papier appelé constitution soviétique".

"Brejnev réalisa alors qu'il était tombé dans le piège de ses propres promesses. Différents courants démocratiques établissaient des liens indirects dans plusieurs pays du bloc soviétique: URSS, Pologne, Tchécoslovaquie et Roumanie. Brejnev alors émasqua les accords en jetant à la poubelle la troisième corbeille et entreprit l'élimination de tous ces mouvements."

Pliouchtch adopte une position encore prudente envers l'eurocommunisme. Constatant que le terme ne veut rien dire, parce que les différents partis regroupés sous cette étiquette ont leur spécificité propre, il préfère analyser le phénomène sous un angle différent. Pour lui, il y a deux communismes: "un communisme national et un communisme démocratique". Ainsi, en France, le PC penche pour le communisme "à la française" cher à Thorez. Le PC italien oscille entre les deux voies: on y relève une tendance antistalinienne et des structures plutôt démocratiques. La structure et l'organisation du parti y paraissent plus importantes que le programme. C'est au PC espagnol que vont les sympathies de Pliouchtch, car il pousse encore plus loin ce processus de démocratisation.

Cependant, Pliouchtch voit de l'opportunisme dans l'eurocommunisme. La surenchère sur les droits de l'homme est souvent due aux accords conclus avec d'autres partis, comme l'union de la gauche en France, à proximité d'une prise de pouvoir. Pourtant, Brejnev fait tout son possible pour que ces partis optent pour le "national-communisme" qui le menace moins qu'une démocratisation. Bien que n'en attendant pas des résultats immédiats, Pliouchtch note l'importance de la campagne de l'administration Carter pour les droits de l'homme. Mais, il faut qu'elle soit méthodique et qu'elle vise aussi bien l'Amérique latine, l'Asie, etc., que l'Union soviétique. Car, "Brejnev et Pinochet ont besoin l'un de l'autre".

Dans "Le carnaval de l'histoire", Pliouchtch tient des propos encore plus explicites: "Les tortures et le mensonge ne deviennent jamais meilleurs ni plus humains, qu'ils soient pratiqués au nom de la noble idée chrétienne du salut ou bien de l'idéal humaniste-communiste. Tortures et mensonge ont la faculté d'irradier à travers le pays qui y recourt, de ne faire qu'un avec leurs utilisateurs, de les transformer en bêtes féroces, et de contaminer l'adversaire, de l'infecter de la psycho-ideologie du sévice; œil pour œil, dent pour dent. Les hôpitaux psychiatriques d'URSS portent en eux les germes des futurs hôpitaux psychiatriques d'Occident, et les tortures d'Iran, d'Uruguay et du Chili portent en elles les germes des tortures de Georgie."

Dans ce contexte, les récentes décisions du congrès mondial de psychiatrie d'Honolulu prennent tout leur sens: "Si la délégation soviétique avait réussi à Hawaii ce qu'elle avait obtenu au congrès de Me-

xico en 1973, (c'est-à-dire éviter tout débat politique), alors la répression psychiatrique dont nous sommes déjà témoins, aurait été encore plus dure et plus étendue."

"En effet, il y a maintenant dix prisons psychiatriques en Bulgarie, deux ou trois en RDA, plusieurs en Roumanie; On a dénoncé des abus psychiatriques en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie."

Selon des informations non encore confirmées, de tels établissements auraient fait leur apparition en Afrique du Sud et la CIA s'est livrée à de telles expériences."

D'où l'importance de la résolution adoptée à Honolulu, condamnant les abus psychiatriques de l'école soviétique du Dr Snejnevski, ainsi que la formation d'une commission d'enquête sur les abus psychiatriques dans le monde; Pliouchtch y voit une "victoire morale et politique". Des documents, des faits, des témoignages irréfutables furent présentés à Honolulu par Pliouchtch et Voskanskaia et d'autres médecins britanniques.

"Et surtout chacun put voir comment ont réagi les psychiatres soviétiques. Leur façon de mentir suscita l'hilarité et les sarcasmes de la presse, du public et des délégués." L'échec fut si patent que le chef de la délégation, le Dr Snejnevski "sera promu à son retour puis il devra prendre une retraite", affirme Pliouchtch qui connaît d'ailleurs bien ce "médecin". Puisque sur son diagnostic, il a été condamné à la prison psychiatrique pour "schizophrénie torpide et manie du réformisme". Ces concepts sont si imprécis qu'ils peuvent s'appliquer "aux révolutionnaires bolchévistes, à tout réformateur social, libéral, ou à n'importe qui d'autre".



Photo Jacques Grenier

"La diplomatie tranquille menée par la délégation soviétique à la conférence d'Honolulu fut très intéressante. Quand elle réalisa qu'elle allait être battue, elle commença à approcher les autorités des psychiatres occidentaux en leur disant: Vous savez, nous luttons depuis longtemps contre les abus de notre psychiatrie. Et nous sommes sur le point d'y parvenir. Mais si vous passez une résolution dure ici, cela ne fera que contrarier nos efforts". Mais les psychiatres se montrèrent plus intelligents que les politiciens occidentaux. Seuls, quelques naïfs se laissèrent prendre par cette argumentation."

Hanns-Martin Schleyer serait toujours en vie

BONN (Reuter) — Le gouvernement ouest-allemand a reçu hier de nouveaux indices permettant de penser que M. Hanns-Martin Schleyer est toujours en vie, déclare-t-on de source informée dans la capitale fédérale.

Mais cela n'a pas été confirmé par les autorités qui continuent d'entourer les pourparlers avec les ravisseurs de l'industriel, enlevé il y a 14 jours à Cologne, du plus grand secret.

Une "séance de routine" a réuni hier matin les ministres et hauts fonctionnaires directement concernés par l'enquête pour faire le point de la situation. Le chancelier Helmut Sch-

midt n'assistait pas à la réunion. Il a passé la journée à Duesseldorf afin d'y assister à un rassemblement syndical. Il devait réunir son "état-major de crise" hier soir.

Soucieux de laisser les pourparlers se poursuivre en secret, le gouvernement a reproché à certains organes de presse leurs indiscretions.

Dans une interview publiée hier, M. Hans Boelling, porte-parole du gouvernement, demande aux médias de se taire "dans l'intérêt de Hanns-Martin Schleyer, à la libération duquel nous travaillons".

Ian Smith reste dans l'expectative

SALISBURY (AFP) — Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a annoncé qu'il avait retardé ses propres plans de règlement interne pour laisser une chance au plan anglo-américain de règlement constitutionnel.

"Nous avons décidé de patienter un moment", a notamment déclaré le chef du gouvernement rhodésien. "Dans mes discussions sur la question d'un gouvernement élargi, a-t-il ajouté, un consensus général s'est dégagé pour que nous attendions de voir si les nouvelles propositions anglo-américaines progressent ou non."

Commentant l'information suivant laquelle un embargo pétrolier serait envisagé pour faire pression sur l'Afrique du Sud dans sa politique envers la Rhodésie, M. Smith a estimé qu'elle n'était pas nouvelle.

D'autre part le premier ministre rhodé-

sien a remanié samedi son gouvernement, mais il a annoncé qu'il attendait pour élargir sa base multiraciale que des progrès soient faits dans la discussion des propositions anglo-américaines de transfert du pouvoir à la majorité.

Trois ministres qui ne s'étaient pas présentés aux élections du 31 août n'ont pas été remplacés. Les ministères de la défense et des opérations combinées ont été réunis en un seul portefeuille confié à M. Roger Hawkins, jusque-là ministre ses opérations combinées.

L'ancien ministre de la Défense, M. Mark Partridge, remplace au ministère de l'Agriculture M. Rolo Hrvjan, qui remplace lui-même M. Jack Mussett aux Affaires intérieures.

A son portefeuille des Affaires étrangères, MPK Vander Syl ajoute l'Information, l'Immigration et le Tourisme.

La commission sénatoriale est divisée à la suite de la déposition de Lance

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les auditions du directeur du Bureau de la gestion et du budget, M. Bert Lance, devant une commission du congrès américain, se sont terminées samedi soir sans que la question de la légalité de ses activités financières passées ait été tranchée, apprend-on à Washington.

Deux membres de la Commission sénatoriale des Affaires gouvernementales ayant interrogé pendant trois jours M. Lance sur ses opérations bancaires et financières passées ont en effet exprimé hier des opinions divergentes à ce sujet. Le sénateur Thomas Eagleton (démocrate-Missouri) a estimé au cours de l'émission télévisée de la chaîne CBS "Face the Nation" qu'il ne voyait "aucune raison pour Lance de démissionner ou d'être renvoyé". "Je ne vois rien dans son témoignage appelant au renvoi ou à la révocation de cet homme", a-t-il affirmé.

Le sénateur William Roth (républicain-Delaware) a déclaré en revanche, au cours de la même émission, que le témoignage de M. Lance soulève "de sérieuses réserves" et permet de se demander s'il est "qualifié et digne de confiance" pour occuper son poste de directeur du Bureau de la gestion et du budget (DMB).

Pour M. Lance lui-même, à la fin de ses auditions samedi soir, la question ne faisait aucun doute: il se déclarait décidé à "revenir à mes charges de directeur de l'OMB avec un sens de mes responsabilités et de mon devoir encore plus résolu".

Le président Jimmy Carter estimait de son côté vendredi que M. Lance avait "renforcé sa position" par la manière dont il avait répondu aux questions des sénateurs pendant les deux premiers jours des auditions.

Les détracteurs de M. Lance ne vont toutefois pas déposer les armes et dès aujourd'hui la Commission sénatoriale des affaires gouvernementales reprendra ses auditions sur l'affaire. Les témoins seront cette fois des conseillers de la commission elle-même, qui avaient reçu le témoignage de M. Lance le 13 janvier der-

nier, avant sa confirmation par le sénat.

Le directeur de l'OMB a déclaré les avoir mis alors au courant des pratiques pouvant friser l'illegalité de ses opérations financières au moment où il était directeur d'une banque de Georgie, mais ces conseillers affirmèrent qu'il ne leur en a rien dit.

Au cours de la dernière session, samedi, M. Lance a reconnu qu'il avait réalisé un bénéfice personnel de 40,000 dollars en vendant un avion à la National

Bank of Georgia qu'il dirigeait avant d'entrer au gouvernement.

Il avait acheté pour lui-même en janvier 1974 un avion vieux de sept ou huit ans, le payant 80,000 dollars. Il l'a revendu à la banque 120,000 dollars un an et demi plus tard.

Il a également reconnu qu'il avait utilisé l'avion de la banque pour se rendre à des matchs de football et au carnaval de la Nouvelle-Orléans, sans rembourser la banque. Pour sa défense, il a indiqué

qu'il s'agissait en quelque sorte de voyages d'affaires car il était constamment au travail, tentant de développer les affaires de la banque.

Il a nié avoir violé les standards d'éthique professionnelle que le président Carter veut voir appliquer dans son administration. "On me considère comme un homme d'éthique et de bonne réputation. Je maintiens cela. Quelquefois je n'y arrive pas. Tous, nous trébuchons et tombons", a-t-il dit.

Les USA ne cherchent pas à freiner la montée des communistes en Europe

LONDRES (Reuter) — Les États-Unis ne chercheront nullement à prévenir l'entrée des partis communistes dans les gouvernements d'Europe occidentale, mais s'inquiètent des conséquences d'une telle éventualité sur la cohésion de l'Otan, déclare le président Carter dans une interview publiée aujourd'hui par le "Reader's Digest".

La participation des communistes à ces gouvernements n'entraînerait pas nécessairement le retrait de l'Otan des pays intéressés. Toutefois, ajoute le président Carter, des doutes pourraient se poser quant à la loyauté des dirigeants communistes, qui pourraient se montrer favorables à Moscou. Dans un tel cas, des questions se poseraient sur la sécurité de la planification militaire et des armements modernes de l'Alliance atlantique.

Interrogé sur l'Afrique, le président Carter, tout en exprimant l'espoir que les forces cubaines seraient rapidement retirées d'Angola, souscrit avec force aux propos de M. Andrew Young, représentant des États-Unis à l'ONU, selon lequel ces forces constituent un facteur de stabilisation.

Le président Carter se déclare certain

qu'à la longue, les États-Unis seront en mesure de faire face à toute menace cubaine ou soviétique en Angola s'ils comprennent ce pays, coopèrent avec lui et font clairement comprendre leurs positions. Le président Carter laisse entendre que cette proposition peut se vérifier également pour le reste de l'Afrique.

Interrogé sur la politique américaine en Corée du Sud, le président Carter déclare que sa décision de retirer les forces terrestres américaines de ce pays est "définitive". Il soutient qu'avec une population et une capacité industrielles nettement supérieures à celles de la Corée du Nord, la Corée du Sud est en mesure de faire face à une menace de la part de Pyongyang. Mais les États-Unis continueront à appuyer la défense aérienne de la Corée du Sud, et veilleront à ce que les forces sud-coréennes, même sur terre, soient au niveau de celles du nord.

S'agissant du Proche-Orient, le président américain affirme qu'il s'est gardé de proposer des solutions particulières. "Même si je pouvais en prescrire une, nous n'aurions pas les moyens de la mettre en vigueur et d'obtenir un accord

entre les parties au conflit. Il faut que le problème palestinien trouve une solution, mais les frontières que pourrait prendre une entité palestinienne sont toujours ouvertes à une discussion", dit-il.

"J'ai contribué à avancer la notion d'une différence possible entre frontières légales et reconnues, et territoires occupés défendables mais j'ai l'espoir qu'à mesure que les bonnes volontés se manifestent des deux côtés, ces deux frontières pourraient devenir une", ajoute-t-il.

Parlant de l'Amérique latine, le président Carter affirme notamment que les États-Unis ont "jusqu'ici entrepris un effort extraordinaire pour instaurer parmi les peuples d'Amérique latine la conviction que nous désirons les traiter comme des égaux; que leurs intérêts sont conformes aux nôtres, que nous souhaitons voir respecter les droits de l'homme; que nous ne voulons nous ingérer dans les affaires d'aucun pays; que nous savons que l'avenir de leur prospérité est liée à la nôtre; que nous honorons nos engagements; et que nous voulons voir le continent servir d'exemple au reste du monde en restant libre de la présence d'armes atomiques".

L'Inter....

Très



Pour un p'tit \$2.00

INTER Pressant!

TIRAGE: 7 OCTOBRE

des quatre coins du MONDE

Festivités tumultueuses

MEXICO (Reuter) — La célébration du 167^e anniversaire de l'indépendance du Mexique s'est soldée à Mexico par la mort de 24 personnes, victimes d'actes de violence. Quelque 422 autres ont été blessées et selon la police 511 citoyens ont été arrêtés. De plus, on a enregistré 53 cambriolages et attaques, de même que 44 accidents de voiture. Les festivités ont commencé officiellement jeudi soir dernier lorsque le président Jose Lopez Portillo a lancé le slogan traditionnel de la lutte pour l'indépendance, "Viva Mexico" du haut du balcon du Palais national. Mais des milliers de personnes ne l'avaient pas attendu pour entamer les célébrations qui se sont poursuivies ensuite avec les résultats tumultueux que l'on connaît maintenant.

La lutte contre le tabac

PARIS (Reuter) — Le gouvernement français a accentué samedi la campagne qu'il a engagée contre l'usage du tabac en publiant un décret, tendant à protéger les non-fumeurs des ef-

fets nocifs de la fumée du tabac dans des endroits à usage collectif.

Publié au journal officiel, ce décret interdit de fumer dans des locaux à usage collectif n'assurant pas un débit minimal de ventilation de 7 litres par seconde et un volume de 7 mètres cubes par occupant.

Il est interdit de fumer dans les écoles pendant que les élèves s'y trouvent, ainsi que dans des locaux accueillant ou hébergeant des jeunes de moins de 16 ans dans le cadre de leurs activités de loisirs.

Le décret précise et renforce la réglementation dans les transports en commun, et interdit de fumer dans les locaux "où les denrées alimentaires sont entreposées, manipulées, préparées pour la consommation ou trop osées à la vente".

Cette interdiction ne s'applique pas aux restaurants. L'énergie avec laquelle le gouvernement entend lutter contre le tabagisme s'appuie sur des sondages qui montrent qu'aujourd'hui 58% des adultes français sont des non-fumeurs. Au début de l'année, le gouvernement a introduit une loi interdisant la publicité pour le tabac à la radio et à la télévision, et la limitant dans la presse écrite.

Des sextuplés hollandais

LEYDE (Pays-Bas) (AFP) — Les sextuplés néerlandais sont nés dimanche en une minute et dix secondes, par intervention chirurgicale après une grossesse d'un peu plus de sept mois, à l'hôpital universitaire de Leyde.

La mère, âgée de 28 ans, et les six enfants, quatre garçons et deux filles dont le poids varie entre 1000 et 1500 grammes, se portent tous bien. Les spécialistes de l'hôpital estiment à 75 pour cent les chances de survie.

Le nom de la mère, originaire de Heemskerk, à 40 km au nord d'Amsterdam, n'a pas été révélé.

Quinze spécialistes ont assisté à l'intervention chirurgicale. Ce sont les premiers enfants de la jeune qui avait suivi un traitement de fécondité aux hormones.

Report d'une exécution

TALLAHASSEE, Floride (AFP) — L'exécution de James Spenklink, un Américain condamné à mort pour un meurtre commis en février 1973, a été reportée. Elle devait avoir lieu ce matin en Floride. Vendredi, un juge fédéral a reconnu la validité d'une motion déposée par l'avocat de Spenklink, selon laquelle la peine de mort est appliquée de manière discriminatoire en Floride, étant plus fréquemment prononcée à l'encontre des meurtriers de Blancs que contre les assassins de

Noirs. Le juge a estimé que l'avocat avait le droit d'être entendu sur cette question et a ajourné l'exécution sine die.

Spenklink, un Blanc de 28 ans, avait été condamné à la chaise électrique pour le meurtre d'un autre Blanc. S'il était exécuté, il serait le deuxième condamné à mort à être exécuté aux États-Unis depuis dix ans, après que Gary Gilmore eut été fusillé dans l'Utah en janvier dernier.

Mao, un lecteur vorace

HONG KONG (AFP) — Lecteur vorace, le président Mao Tsé-Toung a une fois refusé de descendre d'un avion à Pékin parce qu'il n'avait pas fini son livre, révèle l'Agence Chine nouvelle rapportant les propos du pilote personnel de Mao.

Le président Mao avait été invité après l'atterrissage à descendre de l'avion pour se reposer. "Je termine ce livre, je me repose plus tard", a répondu en souriant le président.

Mao a commencé à apprendre l'anglais à l'âge de 60 ans, indique par ailleurs l'agence Chine nouvelle. Au cours de l'hiver 1947, Mao emporta avec lui dans l'avion un livre d'anglais. "Le président, aussitôt monté à bord, commença à réciter très sérieusement phrase après phrase, demandant de temps en temps à ses collaborateurs si son anglais était correct", écrit l'article.

Comme une hôte, rongée par la curiosité, lui demandait pourquoi, à son âge, il devait apprendre une langue étrangère, le président lui répondit que c'était "pour combattre l'impérialisme".

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT-STUDIO, Vieux-Montréal, \$250 (chauffage, eau chaude et taxes) Libre. 844-9571 poste 14, ou 282-1696 après 18 heures 22-9-77

PRÈS GALERIES D'ANJOU 7351 Joseph Renaud, réfrigérateur, cuisinière, tout payé, tapis mur à mur, grand balcon, piscine, nouveaux, modernes 4 1/2 \$220, 3 1/2 \$200. Tél: 353-1074 ou 256-6690 1-10-77

ANTIQUITES

MEUBLES QUÉBÉCOIS en pin, armoire, encoignure vitrée, coffres, (couleur d'origine bleu), commode, buffet bas, ber, armoire (bleu), poutre d'ours montée sur feutre, lits 54" métal et cuivre, chaises berçantes, table ronde pied central (érable), divan couleur d'origine (stencil) et autres. Tél: 659-2651 26-9-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

VENDONS contenu de maison, 6 pièces et sous-sol. Tout doit être vendu. Se présenter de 10 h.m. à 3 p.m. au 2280 Hufford, Ville St-Laurent 20-9-77

SALON, Style Provincial Français, ensemble luxueux et impeccable, \$5,000 pour \$2,500. Aussi, appartement 4 pièces à liquider, chambre lits jumeaux, etc. Départ Westmount, tél: 933-8235 24-9-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

AUTOS À VENDRE

LINCOLN Continental, 1977, "Town coupe" 9,000 milles. Particulier 271-1632 20-9-77

AVIS

JACQUES, vol 426, de Toronto, le 17 août. Communiquer avec S. 392-4916 24-9-77

BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL: site exceptionnel, Place Jacques-Cartier, 2,500 pi. ca. ou plus. Tél: 861-0080 10-10-77

UNIQUE

Vieux-Montréal, bureau à sous-louer, cause départ, loyer exceptionnellement bas, entièrement rénové, air climatisé central, tapis mur-à-mur, surface d'environ 3,500 pi. ca. Disponible immédiatement. 317, Place d'Youville 3^e étage 845-4165 21-9-77

CHALET À LOUER

BROMONT, 5 pièces, chauffé, eau chaude, foyer Franklin, près des pentes de ski Mont-Gale, louer saison ski. Tél: 273-0198 26-9-77

PIEDMONT: 2 chambres à coucher, foyer, saison \$1,800, tout compris. Tél: 1-229-3198 1-10-77

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux Bavares, flanc de montagne, cheminée, pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison — semaine fin de semaine. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 J.N.O.

STE-AGATHE SUD, bachelors saison d'hiver, sortie 86 de l'autoroute, TV, meubles Thibault, foyer, bois de foyer, tapis mur à mur, près centre de ski. Rens: 326-6031 avant 15:30 h. 10-10-77

STE-ADELE

Domaine Chanteclerc, 4 chambres à coucher, foyer naturel. • Libre immédiatement 435-6603 20-9-77

CHALET À LOUER

STE-ADELE, chalet 5 chambres, novembre à mai, tél: 455-5326 ou 327-4850 20-9-77

CHALET À VENDRE

UN MAGNIFIQUE CHALET SUISSE hivernisé, foyer, plage privée, piscine, tennis, \$30,000. \$246.07 mensuel. 430-0430 ou 1-819-326-5922 J.N.O.

COURS

COURS DE FRANÇAIS pour enfants et adultes par enseignante française diplômée, 733-1201, après 18 h 21-9-77

COURS PRIVES, niveau primaire et secondaire. Professeur qualifiée. Tél: 738-8159 21-9-77

CONDOMINIUMS À VENDRE

LE LOUISBOURG, chemin Saint-Louis, magnifique et luxueux condominium semi-meué, 8 1/2 pièces, penthouse, garage pour 2 voitures, \$25,000 comptant, première hypothèque transférable, tél: (418) 651-5682, 692-4214 3-10-77

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS DÉMÉNAGEMENTS, 1 1/2 à 4 1/2 pièces, plus chalets, etc. Estimation gratuite. Demander Jean-Paul 255-7397 24-9-77

ÉQUITATION

GÉRARD FONTAINE, maître d'équitation de renom, est maintenant directeur du Manège St-Marc sur Richelieu. Faites de l'équitation cet automne. Inscrivez-vous pour une série de cours: \$110, pour 15 cours. Pour Rens: Marcelle ou Guy Messier, 584-3384 28-9-77

FERMES À VENDRE

Montreal Trust
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Ferme 270 arpents, partie drainée, 3 granges, 3 silos, \$150,000, plus maison 7 1/2 pièces si désiré. Albert Houle: 467-1120 ou 658-7272 courtier 20-9-77

LOGEMENTS À LOUER

MARQUETTE: près Parc Lafontaine, logement demi-sous-sol bien éclairé, entrée privée, toilette, cuisinière, réfrigérateur inclus. Tout compris. Meublé ou non. Tél: 849-1966 ou 849-3535 21-9-77

QUARTIER UNIVERSITAIRE: (rue Fendall) haut de duplex, grand 6 1/2, ensoleillé, sur rue paisible. Chauffé, eau chaude et appareils ménagers inclus. Possibilité de garage. \$425. Tél: 731-7196 24-9-77

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, haut de duplex, 5 1/2, grandes pièces ensoleillées, chauffé, poêle, réfrigérateur, \$360, tél: 737-3150, 737-7032, le soir. 24-9-77

N.D.G., rue Beaconsfield, haut de duplex, 6 pièces, foyer, poêle, réfrigérateur, chauffé, \$325 soir 487-2327 20-9-77

MAGNIFIQUE bachelors, 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, grandes pièces, situé Victoria près chemin Reine-Marie, présentement libre, \$225, références, 733-0434, après 18 h 21-9-77

MAISONS À LOUER

HAMPSTEAD
4 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer naturel. — Libre immédiatement 435-6603 22-9-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIQUE
Parfaite bilingue, sténo-dactylo, pour avocat senior, avec expérience dans droit litigieux et corporatif, bons avantages, de 9 à 5. 161: 281-1786 27-9-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE, sténo dactylo, pour avocat. Expérience nécessaire, minimum 3 ans. Tél: 281-1533 23-9-77

SECRÉTAIRE JURIQUE

• 2 ans ou plus d'expérience
• Sténo bilingue
Étude située Place du Canada
Tél: 878-9381 29-9-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour 1^{er} et 2^e hypothèques. Prêt pour achat ou expansion de commerce et entreprise. Service rapide et confidentiel. Immeubles Vidéo, courtier 342-5233 1-3-78

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O.

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél: 282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

SERVICES TECHNIQUES EN BÂTIMENT

Les Entreprises Bex Inc.
3333, du Souvenir,
Chomedey, Laval
332-3730

- Gestion et gérance de construction
 - Expertise
 - Plan et coût de construction.
- Gilles Jean Couto, membre de l'Institut de Gestion de Projet. 22-9-77

TERRAINS À VENDRE

CARTIERVILLE
Au bord de l'eau, magnifique terrain à bâtir, très paysagé, comprenant court de tennis, 33,000 pi. ca., exclusif, Marthe Grosso, 747-7591 ou 747-1538.

LE PERMANENT

courtier 20-9-77

TABLEAUX-PEINTURES

L'ENCADREMENT EST UN ART
Si vous avez bon goût, joignez-vous à notre clientèle raffinée qui nous fait confiance depuis bientôt 20 ans. Choix de 1,000 moules bois-métal, 400 couleurs de mat soie-tissu, etc.

Rénovations, réparations, idées originales. Choix de gravures internationales et canadiennes.

PRIX-QUALITÉ JACQUE INC.

1437 Stanley 842-3639 (Métro Peel) 28-9-77

OEUVRES D'ART

OBLIGE DE VENDRE: Huile 8" x 12" — Gilles Gingras, plâtre et acrylique 23" x 36" Mimi Bourbeau-Langlois; sérigraphie Alfred Pellier; Eau Forte Albert Rousseau. Tél: 651-5888 26-9-77

OBLIGE DE VENDRE: Huile 8"x12" — Gilles Gingras, plâtre et acrylique 23" x 36" Mimi Bourbeau-Langlois; sérigraphie Alfred Pellier; Eau Forte, Albert Rousseau, Litographies — petite poule d'eau Jean-Paul Lemieux. Tél: 651-5888 26-9-77

TAILLEURS

DROLET: vous avez maigri ou engraisé, faites rajuster vos vêtements, habits, paletot, sur mesure \$149. Tél: 388-2532, 351 rue Guizot. 20-9-77

TROUVÉ

Trouvé bond du Québec, valeur \$1,000, émis en 1962, appelez 331-6760 20-9-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

J'ai des propriétés à revenus de 6 logements et plus sous la formule 32. Très bon pour récupérer bon placement sûr. Roger Lefebvre, 651-5710, 677-3593, Immeubles Beaudry, courtier 20-9-77

LONGUEUIL: investisseurs. Édifice tout brique, construction 1972, 3 locaux commerciaux dont un pouvant être libre et 4 bachelors, bons revenus, \$9,00. Jacqueline Gervais, 651-5710, 655-9532, Immeubles Beaudry, courtier 20-9-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-ADELE: maison bien située, 5 chambres à coucher, foyer, près des pentes. Particulier 1-229-3198 1-10-77

PIEDMONT: flanc de montagne, 2-3 chambres à coucher, foyer, semi-meué, \$2,000 comptant. Particulier: 1-229-3198 1-10-77

MONTRÉAL-NORD, beau bungalow détaché, 8 pièces, sous-sol fini, salle de jeux avec foyer, chambre froide, garage, terrain 50x97 avec piscine creusée 18x36 chauffée, grand patio, prix \$58,000, tél: 321-2539 21-9-77

ST-EUSTACHE, bungalow, terrain 6,000 pi. ca., construction de luxe, chauffage électrique, quartier résidentiel, près centre commercial, prêt assuré par la SCHL jusqu'à 95% de la valeur. Tél: 620-0075, après 17 h 473-1895 25-9-77

CANDIAC: Parc Laurier, split-level de luxe comprenant 5 chambres, salle à manger spacieuse, salle familiale avec foyer. Prix dans les \$60,000. Occupation à discuter. M.L.S. Jocelyne Larose: 656-0660, DesRosiers, Le Maître courtier 20-9-77

CHAMBLY: ancien cottage, 150 ans, entièrement rénové, salon, cuisine avec foyer, 1 1/2 salle de bain, terrain paysagé, arbres matures. Exclusif. Louise Duguay: 658-0778 ou 656-0660, DesRosiers, Le Maître courtier 26-9-77

ST-BRUNO: Magnifique cottage, salle à dîner, 4 chambres à coucher, agrément d'une cour avec arbustes et piscine creusée. C'est pour vous. Basile Chasson: 653-7841 ou 653-8038 Trus National, courtier 20-9-77

BOUCHERVILLE: Seigneurie, bungalow 6 pièces, 3 chambres, abri d'automobile, terrain clôturé, secteur de premier choix. Hypothèque à 6 3/4% fixe. René Lafrenière, 651-5710, Immeubles Beaudry, courtier 20-9-77

LONGUEUIL, bungalow 7 pièces, 4 chambres, chauffage électrique, foyer, garage, "wet bar", grand terrain, système anti-vol, \$49,000. René Lafrenière, 651-5710, Immeubles Beaudry, courtier 20-9-77

L'ACADIE: cottage 1867 pierre situé dans village, 2 1/2 arpents, beau foyer pierre, partiellement restauré, dépendance, pouvant être loué. Faites votre offre, Jacqueline Gervais, 651-5710, 655-9532, Immeubles Beaudry, courtier. 20-9-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AU BOIS DE LA PERDRIOLLE, Cantons de l'Est, seulement 1 mille de la sortie 100, St-Etienne, maisons neuves, style canadien et terrains boisés de 25,000 pi. ca. et plus. Site exceptionnel. Tous services inclus. Foyer, tapis, chauffage électrique. Tél: 1-297-2806 24-9-77

VIEUX-LONGUEUIL: un bijou, rue résidentielle, 7 pièces, sous-sol prêt à finir, grand terrain, \$31,000, Gérard Fortin, 651-5710, 674-0845, Immeubles Beaudry, courtier 20-9-77

WESTMOUNT: exceptionnellement bien située, toute équipée, résidence privée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, 2 balcons, grand sous-deck, jardin paysagé avec terrain libre à côté, superficie totale environ 11,500 pi. ca. Le tout pour \$179,500. Appelez à 488-7256 ou 937-1494 26-9-77

MONT ST-HILAIRE

Bungalow neuf directement du propriétaire. \$43,000. Comptant: \$3,000. Tél: 435-6603 22-9-77

OUTREMONT

Avenue McDougall
Maison familiale, 10 pièces, 5 chambres à coucher, boiserie en chêne, fenêtres Rusco, 2 1/2 salles de bains, cuisine moderne et buanderie toutes équipées. Sous-sol fini avec foyer. Garage. Vente privée. Tél: 272-9015 20-9-77

BORD DE L'EAU

Sur le fleuve St-Laurent ILE PERROT
2135-37-39-41 boul. Perrot sud, nouveaux bungalows, professionnellement décorés à l'intérieur comme à l'extérieur. Magnifique vue sur le fleuve St-Laurent. Près du club de golf Ile Perrot. Occupation immédiate. Rien à ajouter. Valeur exceptionnelle. Conditions d'achat très raisonnables. Tél: 272-9015 20-9-77

PRIX À PARTIR DE

\$36,900.
M. SMITH: 453-3130, 871-3997 22-9-77

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER
N.D.G.
Nouvelle inscription. Jolie maison détachée de 8 pièces, excellente condition, très grand jardin, \$34,500. Françoise Bibeaud, 935-8541, rés: 482-1143.

WESTMOUNT

À quelques minutes des écoles Marie de France et Ste-Marceline, située sur une jolie rue tranquille, Bungalow split-level luxueux construit selon spécifications, cuisine et buanderie modernes, chambres à coucher familiales confortables. Plafonds cathédrale, sous-sol idéal pour les jeunes. Shirley Cohen, 935-8541, rés: 488-1968. 20-9-77

TRUST ROYAL

Courtier

PRÈS UNIV. DE MONTRÉAL

Luxueux cottage, 9 pièces, chambres sur 14,400 pi. ca., magnifique jardin, superbe "den" avec foyer entouré de boiserie de chêne, salle de jeux, près d'écoles, N.D. de Stn. Marie de France, M.L.S. A. Ortenberg, 489-5321, 487-2202.

N.D.G.

</

LaSalle se redécouvre

L'emplacement où l'on a mis à jour les vestiges de l'église des Saints-Anges, dans la ville de LaSalle, deviendra un parc à caractère historique intégré aux espaces verts récréés par l'administration municipale sur la rive du fleuve Saint-Laurent.

"Il n'est plus question de construire des habitations ou une rue à cet endroit", nous dit le directeur général de la ville, M. Yves Roy. "Nous n'en sommes plus à nous demander si l'on doit protéger le site, mais nous nous demandons comment nous allons l'aménager."

La ville avait déjà acquis environ un tiers de l'emplacement dans le but d'y construire une rue et le propriétaire du terrain avait entrepris des démarches pour obtenir un permis de construction. A la demande de la Société d'histoire Cavellier-LaSalle, l'administration municipale avait demandé au ministère des Affaires culturelles d'entreprendre des fouilles archéologiques.

Depuis ce temps, le ministère et la ville font cause commune dans un rare esprit de collaboration en vue de mettre en valeur cet emplacement d'un grand intérêt pour

patrimoine

par ALAIN DUHAMEL



le patrimoine local. Pendant que dans la ville de Longueuil, la controverse au sujet des vestiges de la maison Charrier se poursuit, à Ville de LaSalle, citoyens et administrateurs municipaux ont résolu de conserver l'un des derniers éléments de leur patrimoine.

Depuis une quinzaine d'années, la ville de LaSalle a subi de profondes transformations qui ont pu compromettre des éléments de son patrimoine. Dès le XVII^e siècle, des missionnaires et des colons s'étaient établis à cet endroit dans une enceinte couramment appelée Fort Remy en l'honneur du premier curé, M. Pierre Remy, sulpicien. Il s'agissait en fait du village fortifié de Lachine.

En 1701, le curé Remy fit construire à ses frais une grande église en pierres. Elle demeura l'église paroissiale

des villageois pendant 162 ans. En 1866, la communauté des pères Oblats l'acheta et l'utilisait comme séminaire pendant trois ans avant de la démolir et faire place à un cimetière.

Les fondations retrouvées nous permettent d'établir que cette église mesurait 90 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur. Selon les archives, elle mesurait à l'origine 70 pieds de longueur et fut agrandi en 1784.

Malheureusement, les fouilles ne nous permettent pas d'aller au-delà de ces modestes conclusions. Le déménagement du cimetière, le lotissement fort avancé de la propriété des Oblats, la construction de rues et d'un chemin de fer ont considérablement modifié l'emplacement du Fort Remy et de ses principaux bâtiments. "D'un

point de vue archéologique, ce sont les seuls éléments, nous dit M. Camille Guy, directeur du service de l'archéologie au ministère des Affaires culturelles. Le site comme tel ne perd pas sa valeur historique car ce sont les derniers éléments encore accessibles du Fort Remy."

L'examen des fondations, des murs en gros moellons liés par un mortier de mauvaise qualité, ne nous a pas révélé des techniques de construction différentes de celles déjà connues.

Jusqu'à ce que l'administration municipale et le ministère des Affaires culturelles aient acquis le terrain et convenu d'un plan de mise en valeur, les vestiges demeureront sous terre.

Le conseil municipal a adopté, il y a plusieurs mois, une résolution pour le classement en site historique de l'emplacement. Compte tenu de l'intérêt manifesté par les administrateurs municipaux et les citoyens envers cet emplacement, la requête en classement ne devrait pas poser de problème.

Manifestement encouragée par le déroulement de cette affaire, l'administration municipale, selon M. Yves Roy, es-



Les fouilles archéologiques, menées par l'archéologue François Picard à la suite de Philippe Picard, ont permis de mettre à jour les fondations de l'église des Saints-Anges. En 1976, une première campagne de fouilles archéologiques avaient mis à jour les fondations du presbytère. (Photo: Inventaire des biens culturels)

pèrent que des recherches supplémentaires pourront mener à la découverte de

d'autres éléments de valeur du patrimoine. "Il pourrait y avoir d'autres maisons ancien-

nes et nous espérons qu'il y aura d'autres recherches. Nous ne les découragerons pas

et dans tous les cas, nous avertirons le ministère des Affaires culturelles."

L'embargo sur le vêtement

● Qui en profite? Les producteurs, les consommateurs...

par Michel Vastel

L'embargo décrété, en novembre 1976, sur les importations de vêtements étrangers, par M. Jean Chrétien, s'il est strictement appliqué en 1978 procurera au marché du travail canadien de 30 à 40,000 années-hommes, et se traduira par un bénéfice net de l'ordre de \$270 millions pour l'ensemble de l'économie nationale. Si les contingentes peuvent en effet se traduire par une augmentation moyenne de \$200 millions du prix des vêtements au consommateur, les bénéfices tirés des emplois canadiens rétablis — salaires, impôts divers, prestations d'assurance chômage réduites, bénéfices des corporations, etc. — ces bénéfices seraient quant à eux de l'ordre de \$470 millions.

On peut estimer que de 50 à 60% des bénéfices ainsi obtenus d'une application stricte de la nouvelle politique com-

merciale canadienne reviendraient aux Québécois, même s'ils comptent pour moitié moins dans la consommation canadienne de vêtements.

Ces conclusions, intéressantes puisqu'elles viennent appuyer les conclusions que le gouvernement Lévêque a lui-même tirées des deux mini-sommets sur le textile et les vêtements au début du mois, ces conclusions viennent d'une étude encore inédite, réalisée par le Service de recherches économiques de DuPont du Canada, sous la direction de M. Anthony Emery, et dont LE DEVOIR a obtenu une copie.

Les récentes conférences socio-économiques, après bien d'autres études et de nombreuses audiences devant la Commission canadienne des textiles et du vêtement (CTV), sont venues confirmer que le problème majeur de ces secteurs "mous" vient de la con-

currence insoutenable des prix à faible prix de revient principalement de l'Asie du sud-est.

Producteurs et syndicats en arrivent vite à un consensus, pour réclamer, du gouvernement fédéral, qu'il mette fin à un véritable "dumping". Par contre les importateurs — qui obtiennent sur les tissus et vêtements importés une marge bénéficiaire beaucoup plus importante que sur les produits canadiens — ces importateurs brandissent immanquablement la menace d'une augmentation des prix.

La semaine dernière encore les importateurs faisaient leur petit tour de presse en affirmant que "les consommateurs canadiens y perdront si l'Ottawa limite les importations de vêtements". Pour donner une image de la jungle dans laquelle gouvernements et consommateurs canadiens évoluent, signalons que le porte-parole de ces importateurs,

M. Mordy Kape, est lui-même manufacturier et qu'il faisait partie, en février dernier, de la délégation patronale qui venait réclamer de la CTV... des contingentes sur les importations de vêtements.

Quoi qu'il en soit, les porte-parole des consommateurs canadiens ont toujours été déchirés sur la question: tandis que l'Association des consommateurs du Canada s'oppose à toute forme de contrôle des importations, le chapitre du Québec de cette Association, sans doute plus concerné par les problèmes de chômage que cela engendre, appuie le retour à une situation un peu plus normale.

La situation normale, telle que définie par Ottawa, et analysée par le service de recherches économiques de DuPont, ce sont les importations de l'année 1975. Ce niveau représente tout de même plus d'un demi-milliard de dollars en vêtements, auquel il

faut ajouter plus de \$100 millions de droits de douane, soit une valeur globale de \$510 millions. DuPont a calculé qu'un retour à un tel niveau d'importations signifierait une réduction de l'ordre de \$262 millions des importations autant de produits qui seront alors fabriqués par des entreprises canadiennes et qui coûteront donc plus cher aux consommateurs canadiens. Combien plus?

C'est ce que les économistes de DuPont ont évalué, à partir des statistiques officielles du gouvernement fédéral et des manufacturiers de vêtements eux-mêmes. Sans entrer dans un détail très technique, disons que le coût net aux consommateurs canadiens devrait varier de \$344 millions, dans la pire des hypothèses, à \$90 millions dans le meilleur cas. La différence entre l'un et l'autre cas est que, dans le premier, on estime qu'un vêtement importé revient à moitié du prix d'un vêtement "made in Canada"; dans le second qu'un vêtement made in Taiwan, par exemple, revient aux deux tiers du prix d'un vêtement fait ici. Or il est probable que la deuxième hypothèse est la bonne car la plupart des importations de vêtements viennent des pays asiatiques et la dépréciation du dollar canadien — qui augmente le prix des produits importés — a été beaucoup plus forte par rapport aux devises asiatiques, particulièrement le yen, que par rapport aux monnaies d'Europe et d'Amérique.

Ainsi les vêtements importés, quotas ou non, auraient de toute manière coûté plus cher en 1978.

Quoi qu'il en soit, la réduction des importations se traduira par des augmentations de prix aux consommateurs de \$100 à \$344 millions, soit une augmentation de 1 à 3,7%. Comme le prix des vêtements compte pour un dixième de l'indice général des prix, les quotas chrétiens contribueront à l'inflation dans une proportion de 0,1 à 0,37%.

Les importateurs ont donc raison de prétendre que tout contrôle des importations signifie une augmentation du prix des vêtements. Mais ils oublient de préciser que les vêtements non importés se font fabriquer ici, et qu'ils feront donc travailler des Canadiens.

Si on retient l'hypothèse que le vêtement importé coûte environ 66% des vêtements fabriqués au Canada, les bénéfices d'une réduction des importations seront les suivants:

● \$400 millions de chiffre d'affaires supplémentaire pour les manufacturiers canadiens.

● 11.000 années-hommes de travail pour l'industrie du vêtement. On doit préciser année-homme et non "emploi" car il faut supposer que certains travailleurs ne font pas des semaines de travail complètes actuellement: une augmentation de la production canadienne ne signifie donc pas forcément que l'emploi soit augmenté d'autant.

● 18.200 années-hommes dans d'autres industries (emplois indirects), dont une bonne partie se trouveraient probablement dans le textile primaire — c'est-à-dire la fabrication des fils et tissus.

● Ces 29.200 années-hommes de travail engendreront \$309 millions de salaires en 1978. Quant aux entreprises canadiennes, elles obtiendront \$16 millions de plus de profits.

● Les gouvernements eux-mêmes sortiront grands gagnants de cette politique de restriction: la seule économie, au niveau des prestations d'assurance-chômage, représente presque le double des droits de douane que le gouvernement canadien ne percevra pas sur les vêtements non importés. En effet, on estime qu'on réduirait de \$96 millions les coûts directs du chômage, alors que les droits de douane sont de l'ordre de \$52 millions. De plus, ces travailleurs canadiens paieront quelque \$28 millions d'impôt sur le revenu ainsi récupéré tandis que leurs patrons paieront \$9 millions de taxes sur les profits supplémentaires réalisés. Globalement, les gouvernements profiteraient d'un gain de \$97 million à cause des restrictions sur les importations de vêtements.

Le bénéfice total tiré, par l'économie canadienne, serait donc de \$378 million tandis que le coût au consommateur serait de l'ordre de \$90 millions, ce qui laisse donc un bénéfice net de \$270 millions.

Dans l'hypothèse où le prix des vêtements importés serait moitié moindre que celui des vêtements canadiens, le coût au consommateur serait évidemment plus élevé, \$342 millions, mais le bénéfice aussi serait plus élevé, \$555 millions, ce qui laisserait un gain net moyen de \$213 millions. On récupérerait jusque 39,000 emplois.

Pour ne pas compliquer inutilement cet article, on juge inutile de donner les nombreuses références fournies par M. Anthony Emery à l'appui de ses calculs. Soulignons toutefois que son évaluation a été endossée par l'Association canadienne des manufacturiers de vêtements. L'étude n'a pas encore été

soumise officiellement aux gouvernements mais le vice-président exécutif de DuPont, M. Edward Newal, qui est coprésident du Groupe consultatif des textiles et du vêtement, à Ottawa, l'a déjà transmis à de hauts fonctionnaires de l'Industrie et du Commerce.

M. Newal déclarait récemment au DEVOIR qu'il compte bien que l'étude de M. Emery alimentera un débat de fond, au Canada, sur toute la question des industries du textile et du vêtement. Lorsque les consommateurs parent en effet les étiquettes d'une veste à carreaux fabriquée à Hong Kong, à celle d'une même veste produite par Tricofil à Saint-Jérôme, il est facile aux importateurs de mettre ces consommateurs de leur côté la différence de prix va du simple au triple! Toutefois, ce que le consommateur économise sur ses chemises et T-Shirts, il le paie en impôts et cotisations d'assurance-chômage, pour soutenir les travailleurs du vêtement réduits à l'inactivité.

Conférence sur les Indiens d'Amérique

GENEVE (AFP) — Une soixantaine d'Indiens des trois Amériques sont arrivés ce week-end à Genève pour "défendre la voix de l'homme rouge devant les Nations-unies".

Ils doivent assister du 20 au 23 septembre prochain à la première "Conférence internationale sur la discrimination des populations indigènes dans les Amériques", organisée par un comité spécial des organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme.

Cette conférence a pour but l'examen de la situation actuelle des Indiens et l'élaboration de programmes d'action visant à éliminer les discriminations. C'est la seconde fois que les Indiens tentent de plaider la cause de leurs peuples devant les Nations-unies.

Il y a 64 ans, le chef iroquois des Kakeh, était venu des rives du lac Ontario à Genève pour demander à la S.D.M. Société des nations, mais en vain, la reconnaissance de la nation iroquoise.

Ultime preuve de cela: le ministre québécois des Finances affirmait récemment à Montréal que les seuls secteurs "mous" de l'économie québécoise — textile, vêtement, chaussure et meuble — dont trois sur quatre sont durement frappés par des importations à bas prix, ces secteurs comptent pour 60% des 55,000 emplois perdus depuis un an dans l'industrie manufacturière québécoise. Ce qui veut dire que, sans ce drame des secteurs traditionnels québécois, le taux de chômage, au lieu du record insupportable de 10,2% serait aujourd'hui de 8%. Exactement la moyenne canadienne.

Le très grand déjeuner à \$6.50 au
Pierre de COUBERTIN

Le plat du jour, avec les hors-d'œuvre ou le potage, dessert, thé ou café.

Dans un des plus élégants décors en ville.



Le Quatre Saisons, Montréal
...n'attend plus que vous
(Angle Sherbrooke et Peel)

Ottawa propose un autre mode de financement des services sociaux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral propose un nouveau mode de contribution aux services sociaux des provinces, a-t-on annoncé vendredi.

Les détails en ont été précisés dans une lettre aux ministres du Bien-être des provinces et aux commissaires des Territoires. Ils ont été dévoilés par M. Marc Lalonde, un peu avant sa promotion au nouveau ministère des Affaires fédérales-provinciales et, son remplacement par Mme Monique Bégin.

Le gouvernement fédéral ferait des paiements "en bloc" au lieu de partager les coûts comme il le proposait dans un projet de loi présenté en juin. Ce projet de loi restera lettre morte sur l'ordre du jour quand la session reprendra le mois

prochain.

Le financement en bloc signifie que le pouvoir central versera aux provinces une somme globale basée sur une certaine formule. Il reste à établir cette formule qui sera modifiée au cours des dix prochaines années pour faire en sorte qu'à l'expiration de ces dix ans chacune aura reçu le même montant per capita.

La contribution fédérale à certains services serait versée "en bloc" mais Ottawa continuerait à partager également le coût du programme de soutien des revenus.

Un fonctionnaire a dit que tout cela sera discuté la semaine prochaine à Edmonton lors d'une réunion des ministres du bien-être. Les propositions feraient suite à une requête des provinces pour

une plus grande souplesse et plus d'autonomie.

Le partage avec les provinces des coûts de construction d'hôpitaux et de soins médicaux a pris fin en avril pour faire place à un financement en bloc basé sur un mélange de points de taxation et de versements au comptant aux provinces. Cela, au dire du gouvernement, pour freiner si possible la hausse des coûts et donner plus de latitude aux provinces dans l'établissement de leurs priorités.

Dans une déclaration, M. Lalonde affirme que les changements proposés tiennent compte de diverses requêtes des provinces. Ces dernières auront plus de latitude et les contributions fédérales ne seront pas liées aux sommes dépensées par elles.

Selon les prévisions, la contribution fédérale per capita s'élèvera cette année à \$22, alors qu'elle sera de \$70 dans dix ans.

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson. Bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien Viau C.A.
Armand Robin C.A.
Jacques R. Chénier C.A.
Jacques Jovai C.A.
Richard de Bellefeuille C.A.
Louis Béri C.A.
4626 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H5P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
768-3871 - 435-4681

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES & MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal:
dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc., etc.
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

TAXI 273-6331
DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas
un compte courant avec nous!
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Gregoire
Appelez 273-1725

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DUMONT
Montréal H3G 1X5 288-2152

Modula
aménagement modulaire commercial
Conception d'aménagement modulaire, magasin, bureau, résidence.
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
C.P. 778, TEL.: 861-2687
MONTREAL - H5A 1E1

boutique confort 77

1398 rue Beaubien est

Meubles Colonial - Moderne et KEMEUBLEC *

* Meubles d'artisan faits à la main

CEST L'AFFAIRE D'UNE MINUTE
— LOCATION —
Automobiles et Camions

LOCATION A LONG TERME

Gaétan Cloutier
688-9200
332-9756

Lorsque la Relève prend le pas

par Nathalie Petrowski

Les conférences de presse organisées la semaine dernière par l'Outremont et l'Imprevu, deux salles de spectacles entièrement québécoises, auront fait naître un mot qui avait vu le jour pendant le Chant'Aut et qui a plutôt été malmené depuis ce temps-là. Il s'agit évidemment du mot "relève". André Bernard Tremblay, directeur artistique de l'Imprevu, déclarait d'ailleurs à ce sujet-là: "Pour nous la relève c'est l'ensemble de ces artistes qui, sans avoir atteint le statut de vedette, sont par la qualité, l'originalité et la présentation de leur matériel, prêts à faire le saut vers une carrière professionnelle".

Mot galvaudé à droite et à gauche, employé à toutes les fins et à toutes les sauces, le mot "relève" est devenu au bout d'un certain temps synonyme d'amateurisme, un mot péjoratif pour décrire ces mille jeunes qui à la sortie du cégep décident qu'ils veulent faire de la musique avant même de savoir jouer d'un instrument. Mais avec le temps, la relève s'est quand même organisée, avec ses boîtes, ses rampes de lancement, ayant eu à sa disposition l'été dernier avec le Projet P.I.L., Studio D, un bureau de promotion où il lui était possible d'enregistrer sa musique sur bande magnétique pour une éventuelle diffusion sur les ondes de la radio FM ou alors simplement pour donner un bref aperçu de sa musique aux compagnies de disques. Ce projet a également réalisé une série de cahiers de presse sur dix groupes de la Relève dans le but de sensibiliser l'industrie à la musique d'une nouvelle génération.

Aujourd'hui cette relève comprend une longue liste de noms de groupes tels Aquarelle, Relief, l'Orchestre Symphonique, Alain Lamontagne, Paul Piché, Moisson, des noms qui avec le temps nous deviennent plus familiers. Suite aux efforts de l'Imprevu qui reprend une deuxième saison dans le même esprit que la dernière en nous présentant des groupes inconnus de Montréal ou d'ailleurs, le Cinéma Outremont suit le mouvement et propose au courant de l'hiver une série de premières parties avec des groupes ou individus de la relève. Ce qui ne veut pas pour autant dire que les problèmes sont réglés et que tous les gens de la relève ont un brillant avenir assuré. Paul Crépeau, principal responsable du projet Studio D, explique à ce sujet-là: "Nous savons tous aujourd'hui que de nombreux musiciens possèdent la dextérité et les qualités créatives égales si non supérieures à celles de nos musiciens professionnels et chevronnés. Pourtant il leur est difficile, sinon impossible de s'implanter dans le milieu à cause du manque d'intérêt ou de l'absence de gérants et de producteurs, du manque de connaissance des royages de l'industrie de la musique et du coût élevé des moyens de production. Ces musiciens restent dans l'ombre de nos "vedettes" et n'ont pas l'occasion de s'exprimer et de se faire connaître. L'important, l'essentiel c'est que leur musique soit enregistrée pour qu'elle soit diffusée: or c'est l'opération la plus coûteuse, celle que la plupart des musiciens ne peuvent pas se permettre. Dès ce moment-là, ils se heurtent à l'impossibilité de transmettre leur musique, d'en faire part aux autres d'où la difficulté d'obtenir des contrats de disques. Quand t'es une vedette, l'infrastructure de la musique vient te chercher et la plupart du temps c'est une question de hasard ou de chance. Nous ne voulons pas que les musiciens soient dépendants du hasard ou de la chance mais qu'un réseau de diffusion soit mis à leur disposition. Le musicien est un artiste, un créateur et non un homme d'affaires; en général d'ailleurs le sens créateur est parfaitement incompatible avec le sens des affaires, d'où la nécessité d'un organisme intermédiaire qui pourrait informer, organiser et structurer la démarche des musiciens. Nous savons que la relève c'est n'est pas n'importe qui qui fait de la musique, que certains critères d'originalité, de qualité doivent être remplis mais une fois que les conditions techniques ont été maîtrisées, il y a peu de différence au niveau de la compétence entre le musicien qui vit de sa musique et celui qui n'est pas assez connu pour en vivre".

Raoul Cyr, musicien de la relève, membre du groupe Sans Légende, abonde dans le même sens que Crépeau: "Le problème c'est que le succès d'un groupe dépend autant de la qualité de sa musique. Étant donné que le travail artistique et la promotion sont deux choses distinctes ne pouvant être accomplies par une même personne, étant donné que la plupart des groupes qui débutent n'ont pas les moyens financiers pour échauffer une mise en marché adéquate, plusieurs groupes risquent de croupir dans leur sous-sol à

pratiquer pendant de nombreux siècles sans qu'on vienne frapper à leur porte". "À l'Outremont, déclare Jean Prévost qui s'occupe de la mise sur pied des spectacles, nous voulons favoriser la nouvelle relève pour qu'éventuellement elle passe du statut d'inconnu à celui d'artiste établi; le principe est beau mais encore difficile à appliquer surtout parce que la relève n'est pas rentable, qu'elle attire un très petit nombre d'adeptes et que le public québécois n'est pas encore tout-à-fait prêt à reconnaître le travail de gens qui ne sont pas installés dans l'industrie".

À travers tout cela, les jeunes musiciens de la relève po-

sent un problème que les musiciens de la génération antérieure, ceux qui aujourd'hui ont 30 ans, n'ont pas connu. "J'ai commencé à 16 ans à faire le circuit des clubs et des cabarets, dit Denis Farmer, aujourd'hui batteur pour le groupe Harmonium. À cette époque-là tu jouais tous les soirs, toutes sortes de musiques. Jamais nous aurions songé à faire notre musique pour la bonne et simple raison que nous n'étions pas prêts, que nous étions encore en pleine période d'apprentissage. J'ai par la suite été accompagnateur pour une foule

de monde jusqu'au jour où je me suis senti prêt à me lancer dans ma propre aventure. Aujourd'hui les gars vont à l'école, prennent des cours, pratiquent dans leur cave puis se retrouvent du jour au lendemain sur une scène sans aucune expérience préalable."

Farmer touche un point important et décrit en fait l'évolution parfois artificielle des musiciens de la relève, qui après deux ans d'études veulent aller porter leur message au monde entier. S'il ne subsiste aucun doute quant à la créativité de la relève il n'en demeure pas moins que celle-

ci semble vouloir brûler les étapes pour connaître encore plus vite le vedettariat que ses aînés ont dûment gagné au bout de nombreuses et longues années de travail et d'expérience dans le domaine. Si la relève a vraiment quelque chose à dire, doit-on pour autant lui mâcher le travail et lui faciliter la tâche ou au contraire lui laisser le temps et l'espace d'arriver elle-même à ses propres fins? Le danger dans tout cela, c'est que la relève devienne une denrée attrayante et qu'elle se fasse récupérer avant même d'avoir commencé à exister.



Alain Lamontagne: une relève originale dans la même lignée que Vigneault, Deschamps et Charlebois.

Hommages à Maria Callas

PARIS (AFP) — Des témoignages du monde entier saluent le génie exceptionnel de la cantatrice Maria Callas décédée subitement vendredi à Paris. De Grèce, son pays d'origine, des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Espagne et d'autres pays du monde affluent télégrammes et gerbes de fleurs à son domicile parisien.

Pour le couturier français Yves Saint-Laurent, qui rend hommage à la cantatrice dans le quotidien Le monde, la voix de La Callas était "brulante, grave, aigüe, stridente, surnaturelle, baroque".

Pour sa part, le metteur en scène et acteur grec Alexis Miotis, directeur du Théâtre national d'Athènes voit dans La Callas "la plus grande cantatrice-actrice du siècle". Le compositeur Manos Hatzidakis, de son côté, la qualifie d'"une des dernières héroïnes de la musique". La presse hellénique, qui lui consacre ses premières pages, en fait "une des gloires nationales et internationales de la Grèce".

A New York, le célèbre chef d'orchestre Léonard Bernstein, considère "La Callas" comme l'unique chanteuse de bel canto de la moitié de ce siècle.

Pour le porte-parole du Metropolitan Opera de New York, où la Callas avait chanté pour la dernière fois en 1965, elle était "une chanteuse et une femme merveilleuse", et le critique musical du New York Times salue en elle la "prima donna absolue dans la grande tradition", et "la seule à avoir eu autant de magnétisme et d'intelligence".

A Londres où la cantatrice a été l'idole du Royal Opera House de Covent Garden, et où elle s'est produite pour la dernière fois dans la Tosca, le directeur de Covent Garden a souligné son influence sur l'opéra. "Elle comprenait parfaitement la relation entre la musique et le drame", a-t-il affirmé.

Pour le ténor italien Mario del Monaco, elle fut "L'une des collègues les plus extraordinaires", et le surintendant de la Scala de Milan, M. Grassi, relève "La volonté hors du commun de la chanteuse".

En Espagne, la cantatrice Victoria de Los Angeles, une amie personnelle de "la Callas", estime que "sa personnalité est déjà entrée vivante dans l'histoire de la musique".

A Paris, après un premier hommage rendu vendredi par M. Rolf Liebermann, administrateur de l'opéra, la can-

tratrice Regine Crespin a estimé que Maria Callas "a vraiment donné une authenticité au théâtre, et une popularité à l'opéra". Pour Bernard Lefort, directeur du festival d'Aix en Provence, "c'est grâce à la Callas que l'opéra est devenu un théâtre lyrique".

M. Michel d'Ornano, ministre français de la Culture, a affirmé que "la Callas était aussi une remarquable tragédienne qui a su donner à l'opéra une nouvelle intensité dramatique et une expressivité inégalée".

Maria Callas sera incinérée, conformément à son vœu, dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien du Père Lachaise.

Selon les proches de la diva, cette incinération se fera dans les heures qui suivront la cérémonie religieuse à l'église grecque orthodoxe de Paris, mardi soir ou mercredi matin.

Aristote Onassis, son "grand amour"

ATHÈNES (AFP) — Aristote Onassis a été le grand amour de Maria Callas. Elle l'avait épousé elle-même à la presse grecque, ajoutant qu'elle ne regrettrait pas de ne pas l'avoir épousé. "L'amour hors le mariage est plus beau", disait-elle.

Ils s'étaient connus en 1959. Le ménage de la Callas avec Giambattista Meneghini, son mari et impresario de la première heure, allait mal.

D'après certains, Meneghini la poussait à se produire sur scène alors qu'elle n'en avait plus le goût et, parait-il, il l'agaçait, il l'énervait.

C'est alors que survient une croisière sur le yacht "Christina" d'Aristote Onassis, à laquelle participe notamment Sir Winston Churchill. Maria, blessée et désorientée dans son amour d'artiste, a-on écrit, s'est laissée séduire par l'armateur, travailleur acharné et noctambule infatigable, qui s'est également épris d'elle.

Les choses sont allées si vite qu'à la fin de cette même année 1959, la Callas a quitté Meneghini, à l'amiable, et est devenue inséparable d'Onassis qui, de son côté, a divorcé. Leur liaison, fondée sur l'estime et le respect mutuels, a été passionnée, malgré une certaine incompatibilité d'apparence, d'après la presse grecque.

Plutôt que le grand air de la "Norma", Onassis préférait chanter, pour la diva la plus célèbre du monde, sa chanson de Bouzoukia favorite "Gyrfalo St Afti" (L'oeillet à l'oreille). Tard dans la nuit, on pouvait le voir, avec la Callas, dans une taverne athénienne où, ayant ôté sa veste et dénoué sa cravate, il couvrait l'orchestre d'or et cassait, suivant l'usage grec, des piles d'assiettes.

Cependant, en août 1968, la Callas quitte la Grèce et le "clan" Kennedy arrive à Scorsio, l'île privée d'Onassis. Personne ne se doute alors que la veuve du président Kennedy, reviendrait vivre à Scorsio, et serait la fiancée, puis l'épouse, d'Onassis.

"Il n'y a pas de chaînes en amour", avait déclaré la Callas, sans amertume, après le "mariage du siècle" entre Aristote et Jackie. Toutefois, la presse grecque rapporte qu'elle avait déchiré les photos d'Onassis qu'elle possédait et ne voulait plus revenir en Grèce.

Pourtant Onassis est demeuré son "meilleur ami". Sa mort l'affecta profondément.

Quoiqu'il en soit, pour la plupart des admirateurs de la diva, l'incertitude des relations sentimentales de Maria Callas avec Aristote Onassis ne réussit pas à lui donner l'équilibre psychologique nécessaire à sa carrière de grande cantatrice.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LE CONSEIL DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC RECHERCHE DES CANDIDATURES À LA FONCTION DE SECRÉTAIRE

Poste à Québec

La personne choisie sera nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du Conseil des universités.

FONCTIONS:

1. Agir en tant que secrétaire du Conseil.
2. Participer à l'élaboration des travaux du Conseil, qui s'intéresse à tous les problèmes relatifs au développement de l'enseignement supérieur.
3. Contribuer activement aux relations à établir avec les organismes reliés à l'enseignement supérieur.
4. Assurer le fonctionnement administratif du Conseil et de ses organismes.

QUALIFICATIONS

1. Diplôme de second cycle.
2. Expérience du milieu universitaire.
3. Expérience du travail d'équipe.
4. Aptitudes à l'organisation, de préférence en planification ou en aménagement.
5. Qualités manifestes pour l'analyse et la synthèse écrite et orale.

TRAITEMENT

À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Adresser toute correspondance avant le 30 septembre 1977, avec curriculum vitae, à:

Madame Paule LEDUC
Président
Conseil des universités
2700, boulevard Laurier
STE-FOY (Québec)
G1V 2L8

Gouvernement du Québec
Conseil des universités

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU CONCOURS 7709-235-E PROFESSEUR EN PSYCHOLOGIE

POSTE:

Un (1) temps complet (années scolaire 1977-78)

COURS:

Technique de travail en équipe, et psychologie industrielle.

EXIGENCES:

- Minimum de scolarité de maîtrise en psychologie, ou l'équivalent.
- Formation et/ou spécialisation dans les domaines concernés par les cours prévus.

ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiate.

INSCRIPTION:

Les candidats intéressés doivent soumettre immédiatement un curriculum vitae détaillé à l'attention de:

Monsieur Serge Yockell
Responsable de l'Embauche
Service du Personnel
Collège de Limoilou
1300, 8ème Avenue
Québec, Qué.

Université de Montréal

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES ANALYSTE DES PROGRAMMES

Sous la direction du vice-recteur aux études:

- Agit comme conseiller auprès du vice-recteur.
- Analyse et évalue les modifications proposées aux programmes d'études ainsi que les projets de nouveaux programmes.
- Assure la coordination avec les autres instances de l'université.
- Prépare, à l'intention du vice-recteur, des documents de travail concernant toute question relevant des fonctions de ce dernier.
- Donne suite aux décisions du vice-recteur et en surveille l'exécution.
- Accomplit toutes les autres tâches que le vice-recteur lui confie.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire dans un domaine qui assure une connaissance suffisante des statistiques et des méthodes quantitatives.
- Familiarité avec l'utilisation des ordinateurs.
- Un certain nombre d'années d'expérience pertinente notamment dans l'analyse et l'évaluation des programmes d'études.
- Aptitudes marquées pour l'analyse et la communication.
- Aptitudes marquées à bien rédiger et à composer rapidement en français.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 13 septembre 1977.

Directeur
Service du personnel
Université de Montréal, C.P. 6128
Montréal, Québec.

TECHNOLOGUE EN ÉLECTRONIQUE

La Division des recherches en bâtiments du Conseil National de Recherche du Canada s'occupe de tous les aspects de la conception, de la construction et du comportement des édifices et structures canadiens. Leur Section de l'instrumentation a besoin d'un technologue en électronique pour réparer du matériel électronique, concevoir et fabriquer les circuits électroniques particuliers qu'il faut pour certains projets de recherche, concevoir et intégrer des systèmes électroniques de mesure et participer à la dotation en instruments de travaux portant sur l'énergie solaire.

Il faut avoir un diplôme d'un institut de technologie, option électronique, et plusieurs années d'expérience pertinente. Il est très souhaitable de posséder une expérience de l'entretien et de la modification des ordinateurs. La connaissance de la langue française ou de la langue anglaise est requise pour ce poste.

Traitement — jusqu'à 16 528 dollar par année, selon la formation et l'expérience.

CNRC

Prière d'adresser un curriculum vitae complet à l'Agent d'emploi, Conseil National de Recherche du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence BR-77-16.

Assurez la qualité des travaux de génie civil!

Nous comptons parmi les plus grandes entreprises d'ingénierie-provisionnement-construction. Nos services sont des plus diversifiés et nos projets ont un rayonnement mondial. Nous offrons une carrière d'avenir à un candidat possédant des qualités de chef. Le titulaire cumulera les fonctions de **chef de discipline en génie civil** à la division Mines et Métallurgie. Il sera chargé de la qualité de tous les travaux de génie civil exécutés dans le cadre des projets de la division. Une expérience de quinze ans en conception de structures métalliques et de béton dont au moins huit auront été consacrées à la garantie de la qualité pour d'importants projets industriels, est demandée. Les candidats doivent être membres d'une association d'ingénieurs et posséder une connaissance parfaite du français ou de l'anglais.

Nous offrons à la personne qui répondra à ces exigences un traitement des plus intéressants et des occasions d'avancement dans une entreprise dynamique qui appartient à part entière à ses employés.

Renseignez-vous sur cette carrière d'avenir.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à
Tom E. Ross ou Danielle Pagé
1, Complexe Desjardins
Case postale 10
Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1C8

SNC
Le Groupe SNC

AGENCE DE PIGISTES — (G.D.) (G.D.) — FREE LANCERS' AGENCY

Traducteurs
Écrivains
Journalistes
Relationnistes
Photographes

Publicitaires
Comptables
Artistes — Musiciens
Secrétaires — Dactylographes
Maquettistes — Graphistes

AUTRES PROFESSIONNELS

Que vous soyez professionnels, travailleurs ou créateurs à la pige, un employeur recherche vos services. Il ne peut toutefois vous atteindre, ne sachant où s'adresser.

Nous vous offrons donc l'occasion de vous faire connaître en vous joignant à notre groupe qui vous mettra en relation avec lui.

La façon de procéder est simple: vous nous faites parvenir votre curriculum vitae en indiquant le genre de travail que vous voulez. En retour, nous annonçons ces services disponibles et l'information parvient aux employeurs concernés. Par la suite, nous vous mettons en rapport avec eux et vous leur faites connaître vos propres conditions, que ce soit pour un travail d'une journée ou de plus longue durée.

Si la proposition vous intéresse, tentez l'expérience pour une première période de six mois en complétant le coupon suivant:

Je désire m'inscrire à votre groupe. J'incise un
chèque de \$35.00 à l'ordre de: Agence de Pigistes
— (G.D.) couvrant ma contribution pour une période
de six mois, ainsi que mon curriculum vitae et
une indication quant au travail recherché.

NOM ADRESSE

TEL.

Postez le tout à 3422 Durocher, Suite 19, Montréal,
H2X 2E1 — Tél. 849-6466, 4313

Pour les femmes qui veulent affronter le marché du travail

Tenant compte des recommandations des participantes aux congrès de la Fédération des femmes du Québec qui avait lieu à la mi-mai, à Sherbrooke, sous le thème "Le travail à temps partiel", la FFQ inclut dans sa programmation d'automne un stage de formation et des soirées d'information visant à mieux armer les femmes qui veulent affronter le marché du travail.

Organisé sous la responsabilité de Gabrielle Hotte, bien connue pour sa compétence dans le domaine de l'éducation aux adultes, le stage "d'initiation au fonctionnement des femmes dans la vie économique" aura lieu à l'Institut Desjardins, à Lévis, fin octobre, début novembre et sera ouvert à toutes les associations et membres individuels de la Fédération.

féminin pluriel

par RENÉE ROWAN

Les grands points abordés au cours de cette rencontre de deux jours, prévue pour une fin de semaine, seront les suivants: la vie économique dans l'entreprise, les rapports de



forces en présence et un aperçu de la vie syndicale. Cette activité provinciale sera complétée, au niveau régional, par des soirées d'information qui pourront prendre différentes formes demeurant encore à définir, note la nouvelle présidente de la Fédération, Mme Sheila Feinstone.

On y renseignera les femmes sur le Code du travail, la loi du salaire minimum, le projet de loi 45 sur le travail et la main-d'œuvre, etc.

"Ces soirées d'information, tout comme le stage, ont pour but de renseigner les femmes sur des sujets qui leur sont moins familiers tout en leur faisant prendre conscience de leurs droits", précise Mme Feinstone.

Les stages de formation au leadership féminin mis sur pied par Gabrielle Hotte et Michèle Jean seront de nouveau offerts cet automne. Ils auront lieu, comme l'an dernier, à l'Institut Desjardins.

Pour les membres de la région de Montréal, il y aura reprise du cours "la femme et

la vie politique" placé sous la responsabilité de Christiane Bacave et un tout nouveau cours, animé par Michèle Jean, portera sur "la femme dans la vie économique".

Ce dernier cours, où des experts seront invités à tour de rôle, revêt un aspect très pratique: on y apprendra tout ce qui touche le bail, la rédaction d'un contrat, l'achat de biens mobiliers et immobiliers et de titres, le testament, l'assurance, le fonctionnement d'une banque et les divers comptes qu'on peut y ouvrir, le fonctionnement de la bourse, les cartes de crédit, etc.

Ces deux cours sont organisés en collaboration avec le Cégep Bois-de-Boulogne. Mme Feinstone souhaite que des cours semblables soient mis sur pied dans les autres régions du Québec.

L'horaire et la programmation des stages, soirées d'information et cours ne sont pas encore définitivement arrêtés; pour en apprendre davantage sur les dates d'inscription et obtenir davantage de renseignements, il suffira de téléphoner au secrétariat de la FFQ (844-2766 au début d'octobre).

Une coordonnatrice à plein temps - La FFQ est heureuse d'annoncer la nomination d'une coordonnatrice à plein temps, Mme Nicole Boily. Il s'agit d'une innovation à la Fédération.

"C'était devenu une nécessité", souligne Sheila Feinstone. Le travail, à l'intérieur de la Fédération, a toujours été fait par des bénévoles et nous continuerons de la même façon. Mais ça nous prenait une personne qui puisse, sur une base continue, suivre tous les projets, coordonner les activités, agir à la fois comme animatrice et soutien auprès des volontaires.

Enseignante et animatrice de formation, Nicole Boily a travaillé auprès des adultes en éducation permanente. Elle a fait partie du mouvement pour la sauvegarde de l'École Paul Gérin-Lajoie, d'un comité d'école et elle est actuellement commissaire à la Commission scolaire Sainte-Croix.

On la retrouvera non seulement au siège social de la Fédération des femmes du Québec, rue Berri, à Montréal, mais elle visitera chaque mois les cinq conseils régionaux de la FFQ: Québec, Lac Saint-Jean, Sherbrooke, Thetford

Mines et Montréal.

"Cette initiative, explique-t-elle, est prise dans le but d'impliquer davantage les conseils dans l'action et d'établir des liens plus étroits entre les régions."

Ces visites permettront également à la coordonnatrice de rapporter au conseil d'administration de la Fédération les préoccupations et les besoins de chaque région. "Il est important, note Sheila Feinstone, que la Fédération félicite les besoins individuels et collectifs de toutes les femmes du Québec."

Laval au féminin - Une enquête conduite récemment à Laval a permis de conclure que plusieurs femmes dont les enfants sont déjà à l'école et se retrouvent seules une grande partie de la journée ou dont les enfants ont quitté la maison se sentent isolées et se plaignent de leur solitude.

Une équipe de femmes de Laval, en collaboration avec les Services éducatifs d'aide personnelle et d'animation communautaire (SEAPAC) de Service de l'éducation des adultes de la commission scolaire Chomedey de Laval, a mis au point une série de dix

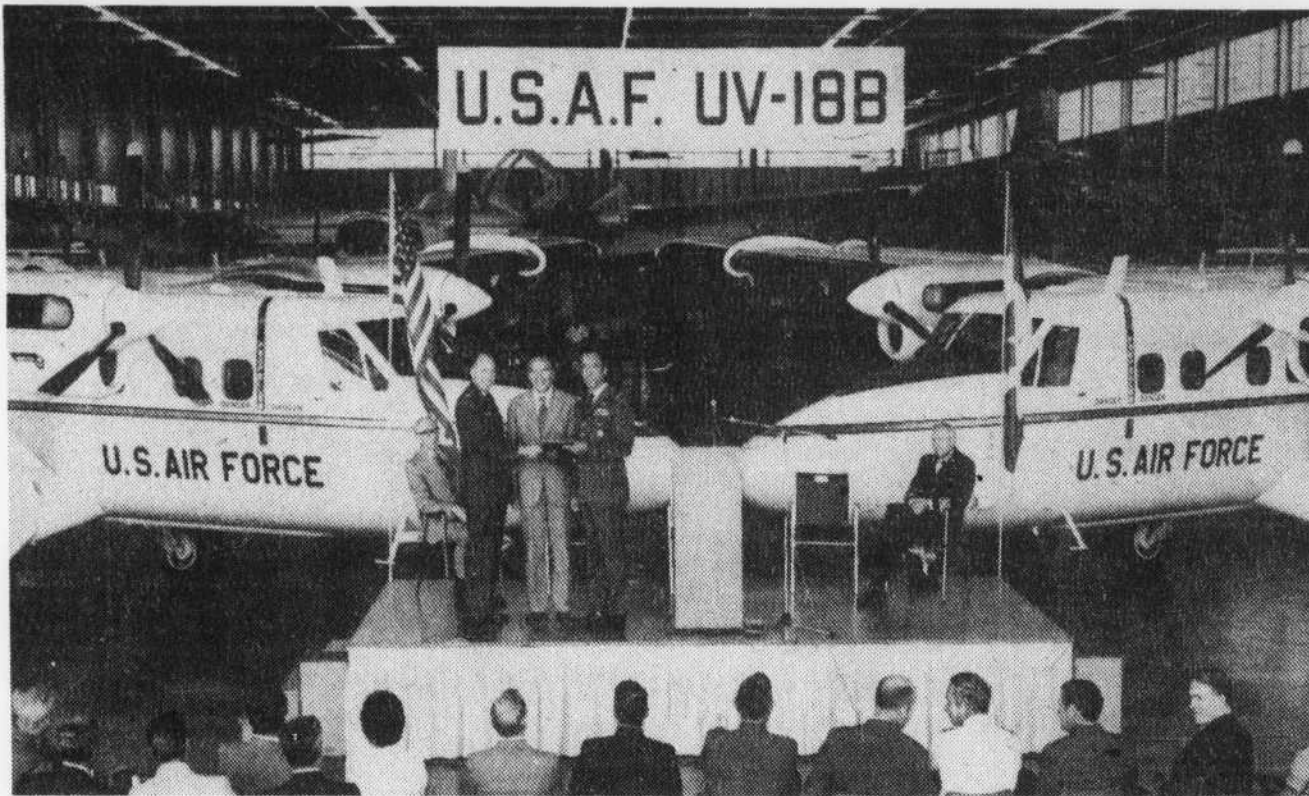
rencontres de trois heures chacune.

S'inspirant du programme *Nouveau Départ*, ces rencontres ont pour but d'aider les femmes à mieux se connaître pour ensuite faire un choix d'activités répondant à leurs habiletés, leurs aspirations et leurs besoins. Ça peut être le retour aux études, le bénévolat, le travail à l'extérieur ou des loisirs différemment orientés.

L'inscription a eu lieu la semaine dernière: l'objectif que s'était fixé SEAPAC était de 60 participantes partagées en quatre groupes. Ce chiffre a été largement dépassé et déjà, on prévoit une autre série de cours débutant en janvier pour répondre à la demande générale.

"Ça démontre bien le besoin d'une telle série de cours, souligne Mariette Barriault. Une dizaine de femmes ont déjà donné leur nom pour une prochaine session."

Les Lavalloises que la chose intéresse et qui veulent s'éviter de nouvelles déceptions peuvent déjà s'inscrire ou obtenir d'autres renseignements en téléphonant à 687-3404... premières arrivées, premières servies.



L'armée de l'air des États-Unis vient de faire l'acquisition de deux avions canadiens, des Twin Otter construits par De Havilland du Canada. Ci-haut les colonels C.L. Montgomery et A.H. Uhalt de la base de la USAF à Colorado Spring prennent livraison des deux appareils des mains du président de De Havilland, M. R. Bannock, à l'usine de Downsview en Ontario. Les deux ADAC serviront à l'entraînement des parachutistes américains.

transports

L'avenir au train - Le président de Via Rail, M. Frank Roberts, est d'avis que le train de voyageurs a plus d'avenir que jamais parce qu'il ne gaspille ni énergie, ni espace ni environnement. M. Roberts, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce d'Edmonton, en Alberta, a donné à entendre que le train transcontinental efficace et confortable allait être bientôt réalité d'Halifax à Vancouver sous la bannière Via car les Canadiens ne pourraient pas longtemps se payer le luxe de trois modes de transport concurrentiels partout au pays. On sait que la société Via doit remplacer graduellement les services voyageurs de CP Rail et CN au Canada.

GM baisse ses prix - La société General Motors du Canada vient d'annoncer qu'elle réduira sensiblement le prix de ses petites voitures Chevrolet et Acadian en 78 qui seront mises en vente à compter du 23 septembre. Pour un équipement comparable à 1977 ces voitures coûteront plus de \$325 de moins que l'an dernier. Dans le cas des modèles hatchback, outre la réduction de 8,4% du prix de base ces voitures seront livrées

avec des équipements standard d'une valeur de \$432 alors que les mêmes équipements en 77 étaient offerts en option seulement. Cela signifie sur ces modèles les plus populaires des réductions de prix allant jusqu'à 17% pour le consommateur. Ainsi les modèles Chevrolet et Acadian hatchback qui coûtaient \$4,188 en 1977 avec les équipements qui sont désormais standard se vendront cette année \$3,336. GM répond ainsi à la concurrence qui s'annonce fort intense cette année et les porte-parole de GM ont dit qu'il s'agissait là d'un défi qu'aucun autre constructeur ne pouvait relever.

La gare fait peau neuve - CP Rail annonce que les travaux en cours à la gare Windsor seront terminés à la fin de décembre et qu'à cette date les voyageurs seront acheminés par un nouveau toit de \$250,000 au-dessus des quais actuellement en partie à ciel ouvert et qu'il y aura deux nouveaux restaurants et casse-croûte dans la salle des pas perdus. Le kiosque à journaux et les comptoirs des billets seront également renoués et l'ensemble des travaux est évalué à \$500,000.

La peur de l'avion - A compter du 3 octobre prochain la société Relaxair qui dispense un cours pour éliminer la crainte de l'avion entreprendra sa troisième session en collaboration avec Air Canada et le ministère fédéral des Transports. En sept séances de relaxation, d'information, de films, de conférences par un mécanicien d'Air Canada et par le commandant Georges Plourde d'un DC-9 d'Air Canada le groupe d'élèves se familiarise avec l'aviation et les procédures cachées d'une envolée. Le cours comprend aussi une visite de la tour de contrôle de Dorval et un voyage par avion Montréal-Ottawa, aller-retour est prévu pour la désensibilisation en milieu réel. Les cours se donnent à l'aéroport de Dorval le soir de 20 h à 22 h par Relaxair.

Cours d'allemand à 33,000 pieds - La société aérienne ouest-allemande Lufthansa vient de mettre au point un cours de langue allemande pour ses passagers qui est offert sur tous ses Boeing 747 et DC-10 longs courriers. Il s'agit d'un programme audio présenté sur un des canaux de diffusion musicale à l'intérieur de l'appareil et les voyageurs peuvent ainsi en douceur se familiariser avec la langue germanique. Les passagers al-

lemans peuvent de leur côté suivre la version anglaise de ce cours de familiarisation. Lufthansa offre également des leçons de conditionnement physique et de relaxation dans les airs grâce à un autre canal de diffusion. Ces exercices ne requièrent aucun mouvement et ont été mis au point par les experts de la NASA pour les astronautes. La société ouest-allemande explique que ces programmes sont maintenant offerts sur une base expérimentale et que les voyageurs décideront de leur permanence par l'accueil qu'ils leur réserveront.

Deux à québécois - Ce sont deux chauffeurs de camions du Québec qui ont remporté les deux premiers prix lors du tournoi national des chauffeurs routiers organisé le 10 septembre à Calgary. M. Réjean Laganère de Guilbault Transport Inc s'est classé premier dans la catégorie quatre essieux tandis que M. Fred Aerssen, de Dominion Stores a mérité le premier prix dans la catégorie cinq essieux. Il y avait 27 participants dont la plupart des meilleurs chauffeurs routiers de Canada à ce tournoi.

— GUY DESHAIES

Canadian Press souligne son 60ème anniversaire

WINNIPEG (PC) - On était en 1917. Le Canada était aux prises avec une crise politique et économique.

Les mesures destinées à mater l'inflation et établir un impôt progressif sur le revenu furent prises par le Parlement, le crédit du pays étant mis en danger par la faillite du Canadian Northern Railway et par la menace de déconfiture du Grand Trunk.

Les lourdes pertes causées par la Première Guerre mondiale, notamment lors de la bataille de la Somme, nécessitaient des renforts, mais le recrutement au Québec isolatisme était décevant. La conscription fut décrétée, déclenchant au pays un conflit entre Canadiens anglais et Canadiens français, qui entraîna de graves désordres au Québec le printemps suivant.

C'est dans ce climat qui régnait à l'époque que fut fon-

dée la Canadian Press, une association de journaux quotidiens groupés en coopérative, à la suite de la conviction acquise par des dirigeants d'entreprises de presse, que leurs lecteurs n'étaient pas suffisamment informés de ce qui se passait dans leur pays et dans le monde.

La CP, comme on l'appelle familièrement, vit le jour en septembre 1917, dix jours après qu'un groupe de journaux de l'Ouest canadien eurent fondé à Winnipeg la Western Associated Press, précurseur de la mise en commun de l'information au Canada.

À l'occasion de cet anniversaire, les dirigeants de la CP se réunissent à Winnipeg, cette semaine, pour tenir leur assemblée ordinaire d'automne.

Ils examineront la couverture des événements par la CP et trouveront une ressemblance avec ceux d'il y a 60 ans: une économie malmenée, un Québec turbulent, brulé avec le reste du Canada et qui proclame ouvertement sa volonté d'indépendance.

Mais là, finissent les ressemblances.

Au cours de ses 60 années d'existence, les activités de cette agence de presse ont évolué avec le temps; au cli-

quet du vieux télégraphe Morse a succédé le ronron des ordinateurs. Le présent article que vous lisez en ce moment aurait exigé près d'une demi-heure, en 1917, pour être transmis aux journaux; aujourd'hui, la plupart des sociétés l'ont reçu en moins d'une minute.

Mais le travail fondamental de la CP demeure le même: recueillir et transmettre les nouvelles provinciales, nationales et internationales aux lecteurs de journaux canadiens. L'agence dessert 110 quotidiens, son budget de fonctionnement se chiffre à \$14,5 millions et, avec sa compagnie associée Broadcast News, son effectif s'élève à 460 hommes et femmes.

La CP est une association sans but lucratif qui est la propriété des journaux qui en font partie. Chaque journal, indépendamment de sa taille, a une voix égale au chapitre de l'exploitation.

Chaque membre alimente la CP en nouvelles et photographies provenant de son propre secteur, des que celles-ci sont disponibles. Le personnel de la CP choisit, rédige, corrige, retranscrit les dépêches et les transmet aux autres journaux membres que la chose intéresse, sur un réseau électronique qui s'étend à tous les pays.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRE MARCHAND GONDREAU DOBUSH STEWART HEIN

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

L'AUTENTIQUE

CHAPEL
d'aujourd'hui
M. Serge Lafrance, a.d.e.
382-4710

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures de CONSTRUCTION ATOME INC., ayant sa principale place d'affaires à la Ville de St-Eustache, en la ville de Banque Canadienne Nationale, en date du 22 novembre 1976, a été enregistré à St-Eustache le 2 décembre 1976 sous le numéro 177270. Banque Canadienne Nationale.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 août, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SERVICES CREATIFS DE MARKETING PYRAMIDE ENR - PYRAMID CREATIVE MARKETING SERVICES INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9e jour de Septembre 1977, sous le numéro 2813855.

Ce 13e jour de septembre, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000851-77

Adoption de Candy Robin ZEITLIN M. et Mme X. Requête

Avis: à Leslie Zeitlin, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 24 octobre, 1977 à 10:00 A.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000795-77

Adoption de John Alvin METHOT M. et Mme X. Requête

Avis: à Mme Peter Green, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 26 octobre 1977 à 12:00 P.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000795-77

Adoption de John Alvin METHOT M. et Mme X. Requête

Avis: à Mme Peter Green, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 26 octobre 1977 à 12:00 P.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000795-77

Adoption de John Alvin METHOT M. et Mme X. Requête

Avis: à Mme Peter Green, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 26 octobre 1977 à 12:00 P.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000795-77

Adoption de John Alvin METHOT M. et Mme X. Requête

Avis: à Mme Peter Green, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 26 octobre 1977 à 12:00 P.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000795-77

Adoption de John Alvin METHOT M. et Mme X. Requête

Avis: à Mme Peter Green, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 26 octobre 1977 à 12:00 P.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000795-77

Adoption de John Alvin METHOT M. et Mme X. Requête

Avis: à Mme Peter Green, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 26 octobre 1977 à 12:00 P.M. en Chambre 207. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-018926-772

WINIFERO DOZOIS, ménagère, épouse mariée sous le régime de la société d'acquies à Roland Lapierre, résident au 6492 A, Pierre Gaultin, dans les ville et district de Montréal

demanderesse

-vs-

ROLAND LAPIERRE, d'adresse inconnue, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Roland Lapierre, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTRÉAL, le 14 septembre 1977

(S) S. BOUVIER, notaire adjoint

Mes Hargreaves, Monette, Trudel, Leduc, 6850 est, rue Sherbrooke, suite 350 Montréal

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000822-77

Adoption de David ST-LEAUNT M. et Mme X. Requête

Avis: à Esnest P. St-Laurent présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, Montréal, P.Q. le 24 octobre 1977, à 9:30 a.m. en Chambre 100-A. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 15e jour de septembre 1977

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Greffes des divorces)

NO: 500-12-071 809-770

ROGER FRANCIS VAILLANCOURT, actuellement sans profession, résidant au Québec et domicilié au 5641 de la rue Carrier à Montréal, district de Montréal;

Requérant

-vs-

DORINA ROBIN-VAILLANCOURT, présentement de lieu inconnu; intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DORINA ROBIN-VAILLANCOURT est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 30 août 1977

(S) EMMANUELLE FREIRE, registraire adjoint

LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY & LAPORTE, Avocats, 4935 est, rue Beaubien, Suite 105, Montréal, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-071900-777

OLIAS PIERRE PAQUETTE, résident et domicilié en la cité de Lachine, district de Montréal;

REQUÉRANT

-vs-

BEATRICE DESJARDINS, présentement d'adresse inconnue

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée BEATRICE DESJARDINS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Toronto inflige une seconde défaite aux Alouettes

TORONTO (d'après CP) — Grâce à une excellente performance défensive, les Argonauts de Toronto ont triomphé une deuxième fois cette saison des Alouettes de Montréal, au compte de 19-13, dans un match de la Ligue canadienne de football hier.

La défensive torontoise, qui a marqué neuf points en première demie, a complètement paralysé l'attaque montréalaise tout au long du match, devant 47,138 partisans réunis au Stade de exposition nationale.

Cette victoire donne aux Argonauts une fiche de quatre gains contre six revers, et les place au deuxième rang de la section est, derrière les Alouettes, titulaires d'une feuille de route de huit victoires contre deux défaites, toutes deux contre Toronto.

Les Alouettes, il est vrai, n'ont pas aidé leur cause. Ils étaient dirigés à l'attaque par un Sonny Wade chancelant. Ce dernier a creusé sa tombe dès le premier quart, quand une de ses tentatives de passe a été interceptée par Ike Thomas, à la ligne de 26 verges des Alouettes. Thomas a bien

couru pour marquer l'unique touché des Argos.

La défensive torontoise a ajouté deux points au deuxième quart, quand Rick Soiweta est venu plaquer le porteur de ballon Randy Rhino dans sa propre zone des buts. Rhino n'avait pas tellement le choix, sur ce jeu, et a tenté, pour retourner le botté de Zennon Andrusyshyn, de se créer un tremplin dans ses buts. Erreur fatale.

Andrusyshyn, très précis, a pour sa part marqué 11 points, avec des placements de 41, 50 et 36 verges, un simple, et la transformation du touché de Thomas.

Les Alouettes ont inscrit leurs points grâce à deux placements de Don Sweet et un touché sans signification réelle de Peter DallaRiva, alors qu'il ne restait que 14 secondes au match.

La défensive torontoise n'a pas vraiment eu de difficultés à stopper l'attaque montréalaise, qui consiste presque exclusivement au jeu au sol. Les Torontois ont néanmoins limité les Alouettes à des gains de 34 verges sur ces

jeux, que le manque de bons demis les oblige à pratiquer.

Le match d'hier révèle plus évidemment que jamais que les Alouettes, s'ils veulent présenter une attaque réellement valable, doivent dénicher un coureur capable de déjouer la défensive ennemie aux ailles. Les défenseurs adverses savent pertinemment que l'attaque montréalaise se déplace de front, surtout en de petites courses au travers de la ligne. On n'a qu'à attendre le jeu. C'est ce qui s'est produit hier après-midi.

Sauf lors de la montée qui a produit le touché de Dalla Riva, résultat d'une passe de 12 verges de Wade, les Alouettes n'ont pu passer le 30 verges des Argos que deux fois. Et, à deux reprises, on a dû se contenter de placements.

Les Argos ont ouvert le match avec un botté assez inusité: Andrusyshyn a envoyé le ballon très haut, presque à la ligne de botté, provoquant la surprise du receveur qui l'a échappé à Ike Thomas. Les Argos se sont rendus au quatre des Alouettes, mais le quart arrière Chuck Ealey a

perdu le ballon, mettant fin au suspense.

Wade a ensuite fait cadeau du ballon à Thomas, qui n'a pas raté sa chance et couru jusqu'aux buts. Les Alouettes ont cependant fait front, et Wade a réussi une passe de 62 verges à Brock Ainsley, menant les siens au 34 des Argos. Les Montréalais n'ont cependant pu mener l'attaque plus loin, et Sweet a botté un placement. Un autre placement de Sweet et le touché de sûreté des Argos ont complété la première demie.

En deuxième, les Argonauts ont permis à Andrusyshyn ("Mr. Alphabet", comme l'ont baptisé les Torontois) de se mettre en valeur. Les amateurs de la ville reine ont chaudement applaudi le retour du demi Leon McQuay, qui les a remerciés en gagnant 68 verges en 19 portés, le meilleur total du match. Pour sa part, Chuck Ealey a complété 10 de ses 18 tentatives de passes, pour un total de 74 verges.

Wade a complété 20 de ses 27 tentatives, la plupart de ses gains se faisant cependant dans sa propre zone. Il a accordé sa préférence à Dalla Riva, qui a capté sept passes pour 66 verges. Ainsley, lui, a gagné 136 verges en cinq attrappés.

L'instructeur Marv Levy a remplacé Wade par Mark Jackson, au troisième quart. Le quart recue n'a cependant complété aucune passe en quatre tentatives, et Wade est revenu terminer la partie, à mi-chemin en dernière période.

Argonauts 19, Alouettes 13	
Premier quart	
TORONTO — Touché de Thomas, sur retour d'interception, 26 vgs, transformé par Andrusyshyn	5-16
MONTREAL — Placement de Sweet, 34 vgs	8-42
Deuxième quart	
MONTREAL — Placement de Sweet, 27 vgs	3-58
TORONTO — Touché de sûreté, Rhino plaqué	9-43
Troisième quart	
TORONTO — Placement d'Andrusyshyn, 41 vgs	4-25
TORONTO — Placement d'Andrusyshyn, 50 vgs	11-13
TORONTO — Simple d'Andrusyshyn, 37 vgs	14-32
Quatrième quart	
TORONTO — Placement d'Andrusyshyn, 36 vgs	14-08
MONTREAL — Touché de Dalla Riva, passe de Wade, 12 vgs, transformé par Sweet	14-46
MONTREAL — 3 3 0 7-13	
TORONTO — 7 2 7 3-19	



Dickie Harris (18) n'a pu échapper au mur formé par l'Argonaut Ward Smith (6) et un camarade. L'intervention de Barry Arden (15) a été tardive, un peu comme toutes les tentatives des Alouettes, hier. Les Argonauts leur ont infligé un revers de 19-13 devant 47,000 personnes. Seuls les Torontois ont jusqu'à maintenant réussi à vaincre les Alouettes cette saison. (Téléphoto CP)

Malgré deux circuits de Gary Carter

Les Expos perdent en 11 manches

Un triple de Phil Garner au champ centre-gauche a permis à Frank Taveras de rompre l'égalité à la 11ème manche, et les Pirates de Pittsburgh ont finalement eu raison des Expos de Montréal 7-5, hier.

Après un retrait, Taveras a obtenu un simple au centre aux dépens du lanceur partant des Expos, Steve Rogers, 16-14, puis a marqué grâce au triple de Garner. Celui-ci a ajouté un autre point lorsque Rogers a commis son second mauvais lancer du match. Bill Robinson a complété la marque des Pirates avec son 26ème circuit de la saison.

Les Expos n'ont pas aban-

donné la partie pour autant et ils ont enregistré eux-mêmes un point contre le lanceur gagnant Kent Tekulve, 10-1, en cette fin de 11ème manche grâce à un simple de Andre Dawson et à un double de Tony Perez; Ellis Valentine et Gary Carter n'ont cependant pu poursuivre l'attaque.

Cette défaite des Expos, leur 80ème cette saison, a terni la performance de plusieurs. Gary Carter a pour sa part cogné deux circuits, ses 28ème et 29ème. Le receveur des Expos n'est plus qu'à un circuit du record de 30 établi par Rusty Staub en 1970. Carter a de plus porté son total de points produits à 74 et il

s'affirme de plus en plus comme l'un des puissants cogneurs de la LN.

Le vétéran Tony Perez a également bien fait avec un double, un ballon sacrifice et deux points produits, portant son total à 89, un de moins que son objectif de 90. Andre Dawson a également participé à l'attaque de 11 coups sûrs des Expos en frappant trois fois en lieu sûr.

Une foule de 25,097 spectateurs a assisté au match.

Samedi, un double de Ken Macha a couronné une poussée de trois points à la cinquième, et les Pirates l'ont emporté 6-3. Le lanceur

recrue Larry Landreth a subi la défaite, tandis que Ed Whitson, 1-0, également une recrue, a été crédité de la victoire.

D'autre part, dans la Ligue nationale, hier, Keith Hernandez a cogné son second grand chelem en 12 parties, égalant un record des majeures avec deux circuits les buts remplis en un mois, menant les Cards de St-Louis à une victoire de 12-5 sur les Phillies de Philadelphie. Lou Brock a frappé cinq fois en lieu sûr et Garry Templeton a produit quatre points avec autant de coups sûrs. Bob Forsch, 18-6, a mérité la victoire, et Jim Kaat, 6-10, a subi la défaite.

Atlanta a marqué quatre points à la septième manche et les Braves ont résisté à une poussée des Dodgers de Los Angeles pour finalement l'emporter 9-8. Les Dodgers se sont cependant assurés d'une égalité en tête de la section est. Ron Cey (30), Steve Garvey (31), Dusty Baker (28) et Reggie Smith (30) ont obtenu des circuits pour les Dodgers. Jeff Burroughs a claqué son 40ème pour les Braves.

Willie McCovey, qui avait été l'objet d'une fête avant le match, a réussi un simple après deux retraits à la neuvième manche pour donner aux Giants de San Francisco une victoire de 3-2 sur les Reds de Cincinnati.

Dans la Ligue américaine, Dave Kingman et Reggie Jackson ont frappé un circuit chacun et les Yankees de New York ont défait les Tigers de Detroit 6-5. Il s'agit de la 10ème victoire des Yankees à leurs 13 derniers matches, et leur 29ème à leurs 36 dernières parties. Ron Guidry, 15-6, aidé en relève par Sparky Lyle à la neuvième, a mérité la victoire. Kingman a réussi son second circuit en autant de matches dans l'uniforme des Yankees, cependant que Jackson a claqué son 30ème de la saison.

Roy Howell a frappé un circuit en solo à la première manche et les Blue Jays de Toronto ont ajouté cinq points à la cinquième reprise marquée de quatre erreurs des Indiens de Cleveland pour finalement l'emporter 7-4. Jesse Jefferson, 9-16, a été crédité de la victoire, et Wayne Garland, 11-19, a subi la défaite. Le joueur recrue Clint Hurdle et John Mayberry ont claqué un circuit chacun, menant les Royals de Kansas City à une victoire de 8-3 sur les Mariners de San Diego. Il s'agit de la 29ème victoire des Royals à leurs 33 derniers matches. Dennis Leonard, 18-11, a remporté la victoire, et Glenn Abbott, 11-12, a subi la défaite. Une foule de 33,397 spectateurs a assisté à la rencontre, haussant l'affluence de la saison à 1,711,621.

Un simple de Manny Sanguillen à la huitième manche a permis à Mitchell Page d'enregistrer le point gagnant alors que les A's d'Oakland ont vaincu les Brewers de Milwaukee 3-1.

Rich Burleson et le joueur recrue Ted Cox, auteur de quatre coups sûrs à son premier match dans les majeures, ont brisé une égalité de 4-4 à la sixième manche, et ont conduit les Red Sox de Boston à une victoire de 10-4 sur les Orioles de Baltimore. Une foule de 51,798 spectateurs, un record, a assisté au match.

Saskatchewan vainc Hamilton

REGINA (CP) — Les Roughriders de la Saskatchewan, habilement dirigés par le vétéran quart Ron Lancaster n'ont éprouvé aucune difficulté à vaincre les Tiger-Cats de Hamilton 36-17, hier.

Les Riders ont créé un écart insurmontable dès le deuxième quart en marquant trois touchés. Le demi Tommy Leaman a réussi ses deux premiers majeurs dans la LCF sur des courses de 10 et 61 verges. Paul Williams a également réussi un majeur, retournant une interception sur une distance de 61 verges. En

fin Josy Walters et Molly McGee ont capté des passes de 20 et 52 verges respectivement pour des touchés.

Jimmy Edwards a cependant joué un très fort match pour les Tiger-Cats avec deux touchés.

Mike Strickland a marqué les deux touchés des Lions, qui consolident leur position au premier rang de la section ouest. Dave Cutler a pour sa part obtenu 11 points à la suite de trois placements, d'un simple et d'une transformation. Jim Germany a réussi

l'unique majeur des Eskimos. Samedi, un placement de 31 verges de Lui Passaglia sur le dernier jeu du match a permis aux Lions de la Colombie-Britannique de vaincre les Eskimos d'Edmonton 20-18. Le placement de Passaglia a été rendu possible lorsque les Eskimos ont été punis pour rudesse et obstruction dans la dernière minute de jeu.

En captant une passe de neuf verges du quart Tom Wilkinson. Enfin, les Stampedeers de Calgary ont causé une certaine surprise en prenant la mesure des Blue Bombers de Winnipeg 16-10. Les Stampedeers n'en étaient qu'à leur deuxième victoire en 10 parties.

Ray Odoms a marqué l'unique touché du match en retournant une interception sur une distance de 49 verges. Cyril McCall a complété le pointage des Stampedeers avec trois placements et un simple. L'offensive des Bombers a été limitée en revanche au travail de Bernie Rooff, auteur de deux placements et de deux simples. Les Bombers ont également réussi un touché de sûreté.

Les Chinois exigent l'exclusion de Taïwan

PEKIN, (AFP) — Lord Killanin s'est prononcé clairement en faveur de la réintégration de la Chine dans le mouvement olympique international, à l'issue d'un séjour de quatre jours à Pékin au cours duquel les dirigeants chinois ont réaffirmé leur position intangible sur l'exclusion de Taïwan du Comité international olympique.

Le président du CIO a déclaré notamment, samedi, à cet égard: "Ma plus grande préoccupation est que la Chine doit revenir dans la famille olympique, mais je ne voudrais par avoir à deviner quand et comment cela se fera".

Lord Killanin a indiqué qu'il avait eu une série de discussions techniques avec des dirigeants de la fédération chinoise des sports, MM. Lu Ching-Tung, Sung Chung et Ho Chien-Lien notamment, ainsi qu'avec le ministre des Sports, M. Wang Meng, et un vice-président de l'Assemblée nationale populaire chinoise, M. Tan Chen-lin, qui lui ont réaffirmé la position chinoise suivante: "Il n'y a qu'une seule Chine, pas deux Chines ou une Chine et une Taïwan".

Cette position constante de Pékin signifie que la Chine populaire n'acceptera de rejoindre le CIO que le jour où Taïwan en sera exclue.

baseball

Ligue Nationale		Minnesota 9, Texas 7	Toronto à Cleveland, pluie
Vendredi		Samedi	
Montréal 5, Pittsburgh 0		Cleveland 6-5, Toronto 3-6	
Chicago 5, New York 2		Baltimore 11, Boston 2	
Philadelphie 12, St-Louis 6		New York 9, Detroit 4	
San Diego 4, Houston 3		Californie 4, Chicago 3	
Los Angeles 3, Atlanta 2		Kansas City 7, Seattle 5	
Cincinnati 5, San Francisco 3		Milwaukee 8, Oakland 1	
Samedi		Texas 5, Minnesota 4	
Pittsburgh 6, Montréal 3		Hier	
Philadelphie 8, St-Louis 4		New York 6, Detroit 5	
Cincinnati 8, San Francisco 6		Boston 10, Baltimore 4	
Los Angeles 7, Atlanta 3		Toronto 7, Cleveland 4	
Houston 11, San Diego 0		Chicago 6-7, Californie 3-3	
New York 5-3, Chicago 4-4		Texas 5-10, Minnesota 4-8	
Hier		Kansas City 8, Seattle 3	
Pittsburgh 7, Montréal 5		Oakland 3, Milwaukee 1	
Chicago 6-0, New York 3-6		Aujourd'hui	
St-Louis 12, Philadelphie 5		Cleveland, Bibby (12-12) à	
San Francisco 3, Cincinnati 2		Detroit, Wilcox (6-1), 20 h	
Atlanta 9, Los Angeles 8		Oakland, Blue (14-17) à Chicago,	
Aujourd'hui		Kravec (8-8), 20 h 30	
Aucun match à l'affiche		New York, Figueroa (15-9) à Boston,	
Ligue Américaine		Cleveland (9-8), 20 h 40	
Vendredi		Toronto, Garvin (9-16) à Baltimore,	
Baltimore 6, Boston 1		Alexander (15-0) à Californie,	
New York 5, Detroit 4		Brett (12-12), 22 h 30	
Californie 4, Chicago 1			
Oakland 8, Milwaukee 1			
Seattle 4, Kansas City 1			

LIGUE NATIONALE		Section Est		Section Ouest	
		g	p	g	p
PHILADELPHIE	93	56	.624	91	59
PITTSBURGH	86	65	.570	80	71
CHICAGO	78	72	.520	75	74
ST. LOUIS	78	72	.520	69	82
MONTREAL	69	80	.463	65	86
NEW YORK	60	91	.397	57	93
		moy.	diff.	moy.	diff.
LOS ANGELES	91	59	.607	83	66
CINCINNATI	80	71	.530	83	67
HOUSTON	75	74	.503	80	71
SAN FRANCISCO	69	82	.457	71	77
SAN DIEGO	65	86	.430	58	89
ATLANTA	57	93	.380	51	97
		moy.	diff.	moy.	diff.
KANSAS CITY	93	55	.628	83	66
TEXAS	83	66	.557	83	67
CHICAGO	83	67	.553	80	71
MINNESOTA	80	71	.530	71	77
CALIFORNIE	71	77	.480	58	89
OAKLAND	58	89	.395	51	97
SEATTLE	58	93	.384		

Courageous gagne la coupe America

NEWPORT, Rhode Island (Reuter) — Pour trois nouvelles années, la coupe de l'Amérique va demeurer la propriété du Yacht Club de New York. Courageous, le représentant américain, a en effet battu son challenger australien, Australia, 4-0 en finale d'une épreuve que les États-Unis n'ont jamais perdue depuis sa création, en 1851.

Dans la baie de Newport, le 12 mètres américain, qui avait déjà remporté la trophée en 1974, a, pour la quatrième fois consécutive, devancé son adversaire, cette fois de 2 minutes 25 secondes.

Australia, barré par Noel Robins, avait, pour parvenir en finale, pris le meilleur sur Gretel 11 (Aus) et France du baron Bich, puis, en demi-finale des challengers, sur le Suédois Sverige. Toutefois, au cours des quatre régates de la finale, le 12 mètres australien n'a, à aucun moment, semblé en mesure de contester la suprématie du représentant américain.

Alan Bond, l'homme qui a financé l'engagement d'Australia dans la compétition, estime que son bateau a été handicapé à la fois par la médiocre qualité de ses voiles et le règlement de la "Cup". Celui-ci interdit en effet aux représentants étrangers de s'équiper en matériel de fabrication américaine, et notamment en voiles.

La victoire de Courageous a été saluée comme il se doit par le public américain. Sirenes, klaxons, cloches, canons, bref tout ce qui était susceptible de faire du bruit, a résonné dans la baie de Newport au moment où le 12 mètres a franchi la ligne d'arrivée.

Un hélicoptère, transportant des caméraman, est venu tourner juste au dessus du mat du vainqueur, haut de 27 mètres.

Puis, comme le champagne commençait à couler à flots, chacun des participants a hissé son drapeau national.

Une fois de plus, le challenger étranger a échoué au port et malgré ses efforts, Australia n'est pas parvenu à venger la défaite subie par son compatriote Southern Cross, en 1974, devant le même Courageous.

football

Ligue Canadienne		Ligue Nationale	
Samedi		Hier	
Calgary 16, Winnipeg 10		Green Bay 24, Nouvelle-Orléans 20	
C.-Britannique 20, Edmonton 18		Chicago 30, Detroit 20	
Hier		N.-Angleterre 21, Kansas City 17	
Toronto 19, Montréal 13		Miami 13, Buffalo 0	
Saskatchewan 38, Hamilton 17		Giants NY 20, Washington 17	
Samedi		Cleveland 13, Cincinnati 3	
Ottawa à Winnipeg		Philadelphie 13, Tampa Bay 3	
Edmonton à Vancouver		Atlanta 17, Los Angeles 6	
Dimanche		Houston 20, Jets NY 10	
Montréal à Hamilton		Baltimore 29, Seattle 14	
Saskatchewan à Calgary		Denver 7, St-Louis 0	
		Oakland 24, San Diego 0	
		Dallas 16, Minnesota 10	
		San Francisco à Pittsburgh	
LIGUE CANADIENNE		Section Est	
		pl	g
MONTREAL	10	8	2
TORONTO	10	4	6
OTTAWA	9	3	6
HAMILTON	10	3	7
		g	p
C.-BRITANNIQUE	10	8	2
SASKATCHEWAN	10	6	4
EDMONTON	9	5	4
WINNIPEG	10	5	5
CALGARY	10	2	8
		n	pp
		203	144
		157	189
		195	187
		167	232
		pts	
		16	
		8	
		6	
		6	

ANTIBES (AFP) — Susan Nattrass d'Edmonton a glané à Antibes son troisième titre mondial à la fosse olympique après ses deux précédents succès en 1974 et 1975. Jolie brune de 26 ans, Susan Nattrass pratique le tir depuis huit ans en alternance avec le ski nordique qui la passionne: "Je suis d'autant plus comblée aujourd'hui, avoua-t-elle, que j'ai réussi à Antibes mon meilleur score avec 192 plateaux". L'Espagnol Esteban Azkue a remporté le titre masculin avec 197 plateaux sur 200.

BUENOS-AIRES (AFP) — L'Australie s'est qualifiée hier à Buenos-Aires pour la finale de la coupe Davis à la suite du succès en simple de Phil Dent sur l'Argentin Ricardo Cano par 6/4, 6/4, 6/3.

Bien qu'handicapé par une blessure au pied à la suite d'une chute qu'il fit dans le premier set contre Cano, l'Australien faisant preuve de courage et de résistance, ne laissa aucune chance à l'Argentin, imposant tout au long du match sa sûreté technique.

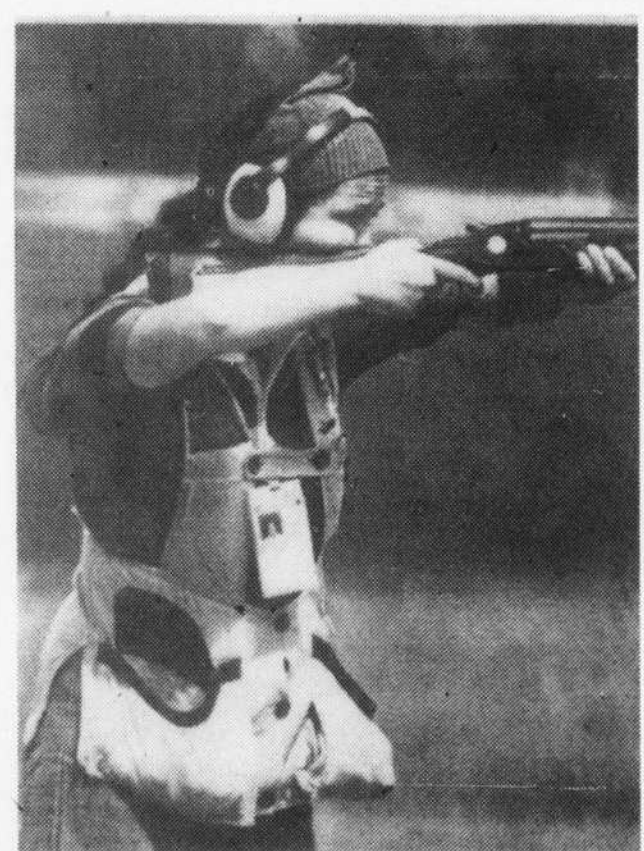
Malgré deux autres chutes et une longue discussion provoquant une interruption de la partie au sujet d'une balle douteuse, Phil Dent a apporté le point décisif à l'Australie.

Et c'est finalement sur le score de trois victoires à deux que l'Australie a battu l'Argentine. Le dernier simple a été remporté par Guillermo Vilas qui a battu l'Australien John Alexander par 6-4, 5-7, 6-4, 6-2.

ROME (AFP) — L'Italie a battu la France par quatre victoires à une en demi finale interzonnes de la coupe Davis. Dans le dernier simple Patrice Dominguez a sauvé, en effet, l'honneur pour son pays en battant Corrado Barazzutti, récent demi finaliste au tournoi de Forest Hills, en trois sets: 6/2, 0/6, 8/6.

TOKYO (Reuter) — La Britannique Virginia Wade a remporté la finale du tournoi Toray Sillook doté de 100,000 dollars de prix en battant l'Américaine d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova 5-7, 7-5, 6-4 hier à Tokyo.

LILLE (AFP) — La Soviétique Nadejda Tkatchenko a établi un nouveau record du



Susan Nattrass d'Edmonton a remporté son troisième titre mondial de tir au pigeon d'argile, à la fosse olympique, à Antibes. (Téléphoto CP)

monde du pentathlon, hier, à Lille dans la finale de la coupe d'Europe des épreuves combinées. Elle a totalisé 4,839 points, réalisant 13'49 au 100 mètres haies, 15m93 au poids, 1m80 en hauteur, 6m49 en longueur et 2'10"62 au 800 mètres. L'ancien record était la propriété de l'Allemande de l'Ouest Eva Wilms avec 4,823 points établi en juin dernier. Tkatchenko, âgée de 29 ans, 1m66, 75 kg, qui fut championne d'Europe à Rome et 5ème à Montréal, a conduit l'équipe d'URSS à une facile victoire dans la finale de la coupe d'Europe de pentathlon.

PHILADELPHIE, (AFP) — Le Panaméen Roberto Duran, en battant le Porto-ricain Edwin Viruet aux points en 15 rounds, a défendu victorieusement pour la onzième fois son titre de champion du monde des légers (W.B.A.), samedi, à Philadelphie. La décision a été accordée à l'unanimité des deux juges, américain et pana-

méen, et de l'arbitre vénézuélien Chico Rodriguez. C'est la

Ébranlée, l'Éthiopie mobilise tous les adultes aptes au combat

NAIROBI (Reuter) — Ébranlée par la perte de Jijiga, sa principale base de blindés dans l'Ogaden, l'Éthiopie a décidé de jeter dans la balance son écrasante supériorité démographique sur la Somalie: 30 millions d'habitants contre trois millions et demi.

Des milliers de militaires à la retraite se sont déjà inscrits, conformément aux instructions gouvernementales, dans les centres de recrutement pour être déployés sur les lignes de front, a annoncé l'agence de presse éthiopienne ENA. Parmi les volontaires montrés samedi soir à la télévision figurait un vieil aveugle disposant, pour toute arme, de sa canne blanche.

La mobilisation de "tous les Éthiopiens adultes aptes au

combat", décrétée samedi et qui se traduira par l'apport de 100,000 à 200,000 nouveaux combattants, a été précipitée par la chute dans le courant de la semaine de la base de Jijiga aux mains des Somaliens.

Devant un groupe de journalistes à Addis-Abeba, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam s'est dérobé aux questions portant sur le sort de cette importante base de blindés et de radars dans l'Ogaden. "Les forces somaliennes ont été repoussées à Dire-doua, Harrar et Jijiga et leurs plans ont été déjoués. Elles y affrontent les forces défensives éthiopiennes et la bataille continue", a toutefois dit le chef de l'État éthiopien.

Dans les milieux diplomatiques d'Addis, la question de savoir si Jijiga est bel et bien tombée aux mains des Soma-

liens est pratiquement dépeçée. On s'interroge seulement sur la date exacte - mardi ou mercredi dernier - de la prise de la ville.

Maintenant, les combats font rage au bas du col de Marda, à environ 10 kilomètres à l'ouest de Jijiga. On ignore toutefois si les Éthiopiens ont pu se replier avec leurs blindés.

Les dizaines de milliers de militaires à la retraite rappelés sous les drapeaux et rassemblés dans la capitale se sont très vraisemblablement dirigés par camions sur Dire-doua, troisième ville de l'ancien empire d'Abyssinie, où ils monteront la garde, ce qui permettra de faire monter sur les lignes de front situées à l'Est de Harrar le restant des milices populaires, estime-t-

on de même source.

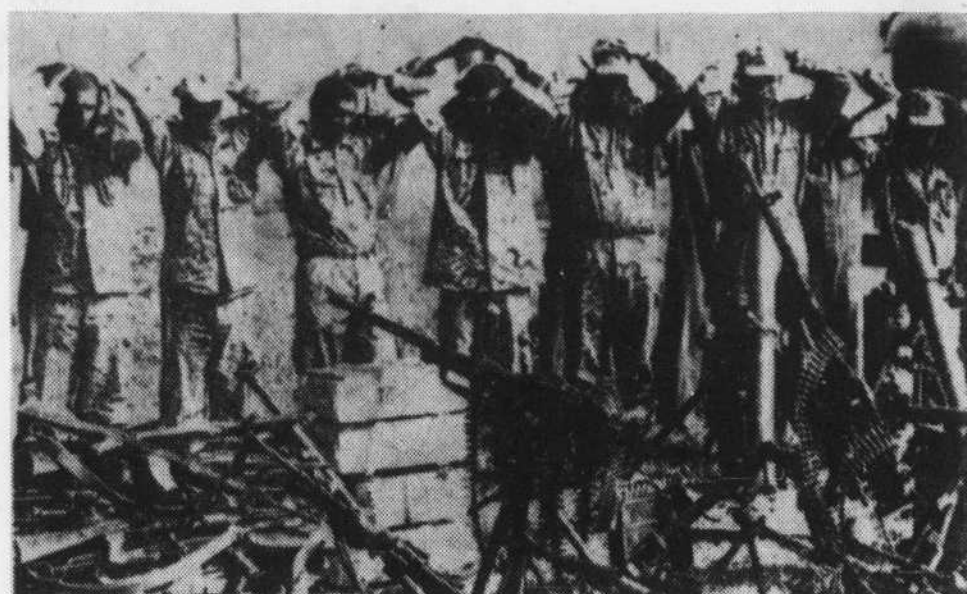
Quand aux dizaines de milliers de paysans et de membres d'associations de quartiers mobilisés, ils subiront certainement un entraînement militaire dans le vaste camp organisé à cet effet à la périphérie d'Addis-Abeba.

On s'attend à ce que le premier convoi d'anciens militaires à la retraite s'ébranle en direction de l'est aujourd'hui ou demain. Les taxis participeront vraisemblablement à cette vaste opération. Des centaines d'entre eux ont déjà été réquisitionnés hier.

Dans les milieux informés d'Addis, on estime que l'Éthiopie dispose actuellement d'un armement suffisant mais que des problèmes de munitions risquent de se poser. On ajoute que de nou-

veaux chars "I-55" de fabrication soviétique sont arrivés par bateau au port d'Assab, en Érythrie. Quand aux récents contacts noués tant à Washington qu'à Addis-Abeba avec les États-Unis, on affirme qu'ils visent à persuader les Américains de livrer des chasseurs "F-5" et des chars de fabrication américaine commandés et payés par l'Éthiopie avant le net refroidissement des relations entre les deux pays au début de l'année.

L'insuffisance et les délais mis aux livraisons de matériels militaires américains destinés à l'Éthiopie ont d'ailleurs été invoqués hier par le président Mengistu pour expliquer le revirement d'Addis en direction des soviétiques.



Tandis que le Front de libération de la Somalie occidentale continue de refouler les troupes éthiopiennes dans le désert de l'Ogaden, le Front de libération du peuple de l'Érythrie marque de nouveaux points dans le nord de l'Éthiopie, comme en témoigne cette photo de militaires éthiopiens capturés récemment près d'Asmara. (Téléphoto AP)

Entre-temps, le président Somalien Mohammed Siad Barre a affirmé hier que des soldats israéliens se battent dans l'Ogaden aux côtés de

l'armée éthiopienne. Dans une interview au journal Koweït "Al-Rai Al-Bam", le chef de l'État somalien a ajouté que des conseillers mi-

litaires israéliens assurent actuellement l'entraînement des unités éthiopiennes stationnées à Asmar, capitale de l'Érythrie.

Au Sud-Liban, la situation empire

BEYROUTH (D'après Reuter et AFP) — Les violents combats de samedi ont été suivis hier par une intensification des pilonnages d'artillerie dans le sud du Liban.

Depuis trois jours, la région connaît une recrudescence de combats qui pourraient modifier des positions inchangées depuis près de huit mois.

De source diplomatique, on précise que les chrétiens-conservateurs ont accentué leur pression sur le village de Khiam en bénéficiant d'un appui massif de l'artillerie israélienne.

Afin de soulager Khiam, les palestino-progressistes ont intensifié leurs attaques contre le village chrétien de Marjeyoun.

Ces combats, qui ont provoqué samedi le report d'une séance du conseil central palestinien, auraient fait au moins 24 morts en l'espace de trois jours. Ils ont suscité un flot de réfugiés sur les routes de la région.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a adressé hier soir, des messages "urgents" aux rois et chefs d'État arabes sur "la situation grave créée par l'ampleur que prennent les opérations militaires israélo-conservatrices au Sud-Liban", annonce l'agence palestinienne d'information "Wafa".

M. Arafat, qui supervise sur place les opérations militaires palestino-progressistes au Sud-Liban, a mis les rois et chefs d'État arabes en garde contre les conséquences qui peuvent découler de l'escalade militaire au Sud-Liban et les a exhortés à "assumer leurs responsabilités".

Les déplacements mystérieux de Dayan: prélude à un déblocage des pourparlers?

PARIS (d'après AP et Reuter) — Le chef de la diplomatie israélienne, le général Moshe Dayan, est arrivé hier soir aux États-Unis après s'être livré au cours du week-end à de mystérieuses navettes diplomatiques: alors qu'il devait partir vendredi de Bruxelles à destination de New York, il s'est rendu discrètement à Paris, puis il a repris samedi l'avion pour Israël, où il a été aussitôt reçu par le président du Conseil, M. Menahem Begin.

Dimanche matin, alors que son départ pour New York avait été une nouvelle fois annoncé, il partait pour Zurich, et après une escale de deux heures il s'envolait enfin pour les États-Unis. Les autorités israéliennes ont refusé de révéler les raisons de ces voyages éclair. La déclaration que M. Begin a faite hier à ce sujet est loin d'éclaircir le mystère: "J'es-

père, a-t-il dit, que les développements au cours de la visite de Dayan en Europe n'auront pas de répercussions défavorables sur ses entretiens à Washington."

Cette semaine vont s'ouvrir à Washington des discussions cruciales pour l'avenir des négociations sur la paix au Proche-Orient entre les ministres des Affaires étrangères d'Israël, d'Égypte, de Syrie, et de Jordanie, le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, devant servir d'intermédiaire entre eux.

A cette occasion, le général Dayan doit présenter le plan de paix israélien, qui prévoit notamment l'octroi d'une certaine autonomie à la Cisjordanie.

L'identité des personnes que le général Dayan a pu rencontrer à Paris et éventuellement à Zurich n'ayant pas été

révélée, diverses rumeurs ont couru.

Selon certains, il se serait entretenu avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, qui a quitté Moscou samedi à l'ouverture de la session de l'Assemblée générale de l'ONU.

D'après le quotidien israélien Yediot Aharonot, le général Dayan aurait rencontré à Paris deux conseillers du roi Khaled d'Arabie saoudite.

D'après une autre rumeur, il aurait eu une entrevue dans la capitale française avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Ismail Fahmi. Mais celui-ci l'a démentie lui-même hier au Caire.

Donnant une conférence de presse avant de partir pour Paris, où il s'entretient aujourd'hui avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud,

M. Fahmi a déclaré: "Je ne suis pas allé à Paris jusqu'à maintenant mais chacun sait que je n'ai pas rencontré et que je ne rencontrerai pas Dayan avant qu'Israël ne restitue les territoires occupés depuis 1967 et qu'un État palestinien ne soit créé en Cisjordanie."

Interrogé sur sa version des allées et venues du général Dayan, il s'en est tiré par une plaisanterie en disant: "Peut-être avait-il oublié quelque chose..."

De Paris, M. Fahmi partira à son tour demain pour les États-Unis. Il a annoncé qu'au cours de ses entretiens avec les dirigeants américains, il les "exhortera" à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en ajoutant: "Je ne vois pas comment les États-Unis s'abstiendront de reconnaître l'OLP ou de

discuter avec elle. Sinon il n'y aura aucune chance de règlement pacifique ou de reprise de la conférence de Genève". Il a d'autre part réaffirmé que l'Égypte souhaite que l'OLP participe aux négociations "sur un pied d'égalité avec les autres parties".

M. Fahmi a par ailleurs indiqué que l'Égypte insiste essentiellement sur le fait qu'il ne peut y avoir de paix au Proche-Orient sans une solution politique du problème palestinien et sans la création d'un État palestinien sur la rive occidentale du Jourdain. "Mais en cas d'échec de toutes les tentatives, il n'y aura pas d'autre solution que de récupérer par la force ce qui nous a été pris par la force", a-t-il prévenu.

La radio israélienne a cité

hier des propos de M. Begin, selon lesquels le retour de M. Dayan en Israël n'avait rien eu à voir avec la situation au Sud-Liban, où "rien d'extraordinaire n'est arrivé". "Il n'y a pas de mystère, a ajouté M. Begin. Le ministre des Affaires étrangères se trouvait en Europe pour une visite importante et était sur le point de se rendre aux États-Unis pour un séjour encore plus important. Il a décidé... de revenir en Israël et de me consulter. Ces entretiens ont été importants."

Le président du Conseil a estimé d'autre part qu'il était "naturel" que son ministre revienne dans son pays pour consultations. Il a indiqué que les "développements" survenus au cours du week-end n'étaient pas négatifs.

Emprisonné pour une troisième fois

Bhutto est écarté des élections

ISLAMABAD (d'après Reuter et AP) — A la veille de l'ouverture de la campagne en vue des élections législatives du 18 octobre au Pakistan, de violents incidents ont opposé hier à la Lahore partisans et adversaires de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, qui a été de nouveau arrêté samedi, en même temps qu'une dizaine de ses proches collaborateurs, en vertu de la loi martiale.

De source informée, on déclare que les bagarres ont fait un mort et trois blessés.

M. Bhutto devait prendre la parole aujourd'hui, premier jour de la campagne électorale, à l'occasion d'un rassemblement à Rawalpindi. Son incarceration lui enlève pratiquement toute chance d'être réélu.

Les militaires, qui ont renversé l'ancien premier ministre à l'occasion d'un putsch en juillet dernier, gouvernent depuis lors aux termes de la loi martiale. La disposition en vertu de laquelle l'arrestation de M. Bhutto et de ses amis est intervenue vise les actes préjudiciables au régime de loi martiale, à la sécurité du Pakistan et au maintien de la paix.

Les autorités militaires sont

habilitées à maintenir M. Bhutto en prison où à restreindre sa liberté de mouvement sans avoir à préciser leurs raisons. M. Bhutto peut interjeter appel dans les 20 jours auprès de l'administrateur en chef de la loi martiale, le général Mohammad Zia-ul-Haq, mais il n'est pas autorisé à contester le bien-fondé de cette mesure devant les tribunaux.

L'ancien président du conseil a été transféré hier à Karachi. Selon certaines sources, il pourrait être incarcéré à Lahore, dans la province du Pendjab, afin de pouvoir être



Zulfikar Ali Bhutto (Téléphoto AP)

interrogé par la Haute cour qui doit se prononcer sur plusieurs actions intentées contre lui.

D'après des informations parvenues à Karachi, la police a arrêté 26 personnes qui manifestaient contre l'arrestation de M. Bhutto à Larkana, sa ville natale, et dans les villages voisins. Les partisans de M. Bhutto auraient bloqué toutes les routes reliant Larkana aux villages des alentours.

Il s'agit de la troisième arrestation dont M. Bhutto fait l'objet depuis juillet. Il avait été détenu pendant trois semaines immédiatement après le putsch et avait été ensuite de nouveau arrêté le 3 septembre à son domicile de Karachi pour être interrogé à propos d'un meurtre de caractère politique remontant à trois ans.

L'ancien premier ministre n'a pas été officiellement inculpé dans cette affaire et la Haute cour de Lahore l'avait fait libérer sous caution mardi dernier. Il avait par ailleurs plaidé non coupable de quatre chefs d'inculpation pour enlèvement d'adversaires politiques.

Les autres arrestations, intervenues avant l'aube en divers endroits du pays, quelques heures après la célébration de la fête musulmane de l'Aid-ul-Fitr, concernent notamment M. Ghulam Hussain, secrétaire général du Parti populaire pakistanais (PPP), la formation de M. Bhutto, deux anciens ministres, MM. Abul Hafeez Pirzada, ex-ministre des Finances, et Murtaz Bhutto, cousin de l'ancien chef du gouvernement, et deux anciens ministres provinciaux.

Selon ces sources bien placées au PPP, toutes les personnes arrêtées sont impliquées dans des affaires criminelles en cours.

Le secrétaire à l'information du parti, M. Maulana Kausar Niazi, ancien ministre des Affaires religieuses, a déclaré que le PPP entendait toujours se présenter aux élections. Il fait partie d'un comité d'action de cinq membres créé le week-end dernier pour faire campagne en l'absence de M. Bhutto.

M. Bhutto n'a plus de chance, sauf miracle, de participer aux élections d'octobre. En l'arrêtant une seconde fois à cinq semaines des élections générales et en le traduisant devant un tribunal militaire spécial, la junte militaire pakistanaise vient de lui interdire pratiquement tout espoir

d'être réélu et de faire appel devant l'électorat des malheurs qui l'accablent.

Dans le communiqué qu'il a publié samedi soir pour expliquer la seconde arrestation en 15 jours de l'ancien premier ministre, le général Zia-ul-Haq a indiqué que des "preuves abondantes" avaient été rassemblées contre lui tant

sur le plan politique que criminel ou civil. De plus, le général a clairement indiqué, pour la première fois, que les candidats condamnés ne seraient pas autorisés à se présenter aux élections. Auparavant, chaque homme politique avait la possibilité de disputer les élections même s'il était en prison.

L'affaire Biko: des renvois à Pretoria?

JOHANNESBOURG (REUTER) — L'affaire de la mort en détention du dirigeant nationaliste noir Steve Biko "pourrait faire tomber des têtes", déclare M. James Kruger, ministre sud-africain de la Justice et de la Police, dans une interview publiée par deux journaux de Johannesburg.

Déclarant avoir ignoré que Steve Biko faisait la grève de la faim au moment de sa mort, M. Kruger se dit décidé à s'occuper personnellement de l'affaire; Celle-ci, ajoute-t-il, embarrasse le gouvernement et particulièrement son ministère; Il estime que la succession de décès dans les prisons — celui de Steve Biko est le 19e depuis mars dernier — n'est pas bonne pour l'image de marque de l'Afrique du

Sud; "Je ne pense pas que, dans ce cas, il s'agisse d'un suicide, indique le ministre, mais je ne sais pas de quoi il souffrait. Il faut attendre le rapport d'autopsie";

Hier, des milliers d'Africains ont participé dans le calme à des rassemblements organisés dans l'ensemble de l'Afrique du Sud à la mémoire du nationaliste noir, décédé en détention lundi dernier après une grève de la faim;

Selon le général David Kriel, responsable de la police anti-émeute, aucun rassemblement n'a donné lieu à des incidents; Le plus important a réuni plus d'un millier de Noirs dans l'église catholique Regina Mundi de Soweto, près de Johannesburg;

GROUILLEZ-VOUS

avec la Jeune Élite du 19 au 30 sept. la Jeune Chambre de Mtl. 526-3309

COURS D'INITIATION A LA DÉCORATION INTÉRIEURE
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

888 RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTREAL
RENSSEIGNEMENTS
866-1836

Places encore disponibles
Permis 749514
Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

Le ministre italien de la Défense abandonne son poste

ROME (Reuter) — M. Vito Lattanzio, ministre italien de la Défense, a démissionné hier de ses fonctions. Il avait fait l'objet de vives critiques à la suite de l'évasion, le 15 août dernier, d'un hôpital militaire romain, de l'ancien criminel de guerre nazi Herbert Kappler.

La présidence a annoncé que le président Giovanni Leone avait accepté la démission du ministre et le léger remaniement ministériel que celle-ci a occasionné. A l'issue d'un entretien entre le président Leone et M. Giulio Andreotti, il a été précisé que les fonctions de M. Lattanzio seront assumées par le ministre des Transports, M. Attilio Ruffino.

M. Lattanzio reste néanmoins au gouvernement: il prendra la direction du ministère des Transports ainsi que celle, à titre intérimaire, du

ministère de la Marine marchande.

M. Lattanzio était considéré par les partis communiste, socialiste et républicain comme le responsable politique de l'évasion de Herbert Kappler.

Ces trois partis avaient exigé sa démission au cours d'un débat à la Chambre des députés en précisant bien qu'ils ne mettaient pas en cause le gouvernement lui-même, et encore moins l'accord signé en juillet avec le Parti démocrate-chrétien pour lutter contre la crise économique et le terrorisme politique.

Ils avaient été appuyés dans leur demande de démission par la majorité des députés mais le débat n'ayant pas fait l'objet d'un vote, la décision sur le sort de M. Lattanzio avait été remise au président du conseil, M. Giulio Andreotti.

LA C.A.T. SE RAPPROCHE DE NOUS...



« Le salaire maximum assurable par la Commission des accidents du travail est passé de \$13,500 à \$15,500 par année. C'est une autre modification en faveur des travailleurs apportée à la Loi des accidents du travail. Mais il y a plus! Le salaire maximum sera indexé automatiquement chaque année. Il est établi sur les gains hebdomadaires moyens des travailleurs revalorisés de 140% en 1977, 145% en 1978, et de 150% les années subséquentes. Il y a d'autres modifications de la Loi des accidents du travail. Renseignez-vous à l'un des nouveaux bureaux régionaux de la C.A.T. »

Les bureaux de la C.A.T. sont plus proches de vous:

2, Complexe Desjardins Tour de l'Est, C.P. 3 Succursale Desjardins MONTREAL H5B 1H1	1000, rue de Sérigny Bureau 300 LONGUEUIL J4K 5B7	1200, boul. Saint-Martin ouest LAVAL H7S 2G6
---	--	--



LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
...SE RAPPROCHE DE VOUS.